



• **DEMANDE D'EXAMEN CAS PAR CAS**



**SALERNES (83) – CRÉATION D'UNE SURFACE ALIMENTAIRE AVEC ESPACES DE STATIONNEMENT**

**MAÎTRISE D'OUVRAGE : LIDL**

**CADRAGE ENVIRONNEMENTAL ET RÉGLEMENTAIRE**

GROUPEMENT

EVEN CONSEIL

**18 JUILLET 2022**



## Préambule

Ce document a pour objectif de présenter l'état initial de l'environnement du site situé au 291 route de Draguignan à Salernes et permet de définir les impacts pressentis du projet. Ce document sera annexé à la demande d'examen au cas par cas afin de donner une vision claire du projet à l'autorité environnementale. Les conclusions servent également à éclairer le maître d'ouvrage sur les études environnementales à réaliser.



## SOMMAIRE

<b>I-</b>	<b>CONTEXTE DE L'OPÉRATION</b> .....	<b>8</b>
1.	LOCALISATION DU SITE DE PROJET.....	8
2.	L'EMPRISE FONCIÈRE .....	8
3.	DÉFRICHEMENT .....	10
<b>II-</b>	<b>ANALYSE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE</b> .....	<b>11</b>
1.	LE SCOT DE LA DRACÉNIÉ.....	11
2.	LE PLU DE SALERNES.....	13
3.	SYNTHÈSE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE.....	15
<b>III-</b>	<b>ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR D'ÉTUDE</b> .....	<b>16</b>
1.	LE SECTEUR FACE AUX RISQUES ET NUISANCES.....	16
2.	LES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES CONNUES DU SECTEUR – PRÉDIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE .....	23
3.	LES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES.....	89
4.	SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS ENVIRONNEMENTALES .....	100
<b>IV-</b>	<b>DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DE SES INCIDENCES PRESENTIES</b> .....	<b>102</b>
1.	PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION ET DE CES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES .....	102
2.	MISE EN VALEUR DE L'ENSEIGNE PAR DES INVESTISSEMENTS PAYSAGERS .....	104
3.	INCIDENCES PRESENTIES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT .....	107

## TABLE DES FIGURES

FIGURE 1 :	LOCALISATION DU SECTEUR D'ÉTUDE DANS LA COMMUNE (EN ORANGE) (QGIS, EVEN) .....	8
FIGURE 2 :	SECTEUR D'ÉTUDE RETENU (EVEN) .....	9
FIGURE 3 :	EXTRAIT DU REGISTRE PARCELLAIRE (CADASTRE GOUV).....	9
FIGURE 4 :	EXTRAIT DES ZONES SOUMISES À AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT (VERT) (SIG VAR).....	11
FIGURE 5 :	PRÉSENTATION DU TERRITOIRE CONCERNÉ PAR LE SCOT DRACÉNIÉ (DRACENIE.COM).....	12
FIGURE 6 :	EXTRAIT DE LA CARTE DE SYNTHÈSE DU DOO (DRACENIE.COM).....	13
FIGURE 7 :	EXTRAIT DU ZONAGE DU PLU EN VIGUEUR (PLU DE SALERNES), AVEC SECTEUR D'ÉTUDE EN ORANGE.....	14
FIGURE 8 :	EXTRAIT DE L'AZI À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE (VAR.GOUV.FR).....	16
FIGURE 9 :	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PPRIF DANS LE VAR (HTTP://WWW.VAR.GOUV.FR) .....	17
FIGURE 10 :	EXPOSITION SISMIQUE, SUR LA COMMUNE DE SALERNES (GÉORISQUES) LE SECTEUR D'ÉTUDE EST IDENTIFIÉ PAR LE POINT I .....	19
FIGURE 11 :	EXTRAIT DE LA CARTE DE TMD (DDRM 83).....	20
FIGURE 12 :	LOCALISATION DE LA CANALISATION DE GAZ À L'OUËST DE LA COMMUNE (LE SECTEUR D'ÉTUDE EST INDIQUÉ EN BLEU) (GÉORISQUES) .....	21
FIGURE 13 :	CLASSEMENT SONORES DES VOIES ROUTIÈRES DANS LA COMMUNE DE SALERNES (VAR.GOUV.FR).....	22
FIGURE 14 :	EXTRAIT DU SRCE PACA (DREAL PACA) .....	36
FIGURE 15 :	DÉSIGNATION ET LOCALISATION DES LIGNEUX SUR LE SECTEUR D'ÉTUDE. (CANOPÉE, ATELIER 4+) .....	47
FIGURE 16 :	PIPISTRELLE COMMUNE (INPN) .....	67

## TABLE DES PHOTOGRAPHIES

PHOTO 1 :	VUE AÉRIENNES DU SECTEUR D'ÉTUDE ENTRE 2008 (GAUCHE) ET 2019 (DROITE) (GOOGLE EARTH) .....	10
PHOTO 2 :	VUE SUR LA ZONE DE STATIONNEMENT DU MAGASIN ACTUEL LIDL (EVEN, AVRIL 2022).....	37

PHOTO 3 : CLÔTURES PRÉSENTES DANS LE SECTEUR D'ÉTUDE ET EN MARGE DE CELUI-CI (EVEN, AVRIL 2022) .....	38
PHOTO 4 : CHEMIN PRÉSENT DANS LE SECTEUR D'ÉTUDE (EVEN, AVRIL 2022) .....	38
PHOTO 5 : HAIES DE THUYA IDENTIFIÉES DANS LA PORTION EST DU SECTEUR D'ÉTUDE (EVEN, AVRIL 2022) .....	39
PHOTO 6 : VILLA ABANDONNÉE PRÉSENTE AU NORD-EST DU SECTEUR D'ÉTUDE (EVEN, AVRIL 2022) .....	39
PHOTO 7 : VILLAS RÉSIDENTIELLES HABITÉES PRÉSENTES À L'EST DU MAGASIN LIDL (EVEN, AVRIL 2022) .....	40
PHOTO 8 : ZONE VÉGÉTALISÉE DE L'EST DU SECTEUR D'ÉTUDE (EVEN, AVRIL 2022) .....	40
PHOTO 9 : BÂTISSE ABANDONNÉE PRÉSENTE DANS LE NORD-EST DU SECTEUR D'ÉTUDE (EVEN, AVRIL 2022) .....	41
PHOTO 10 : PROLIFÉRATION DE BAMBOUS DANS LA PORTION EST DU SECTEUR D'ÉTUDE (EVEN, AVRIL 2022) .....	41
PHOTO 11 : CLÔTURE GRILLAGÉE PRÉSENTE DANS LE SUD DU SECTEUR D'ÉTUDE ET LONGEANT LA ROUTE DE DRAGUIGNAN (EVEN, AVRIL 2022) .....	41
PHOTO 12 : CHEMINEMENT DOUX QUI JOUXTE LA PARTIE EST DU SECTEUR D'ÉTUDE .....	42
PHOTO 13 : PORTION OUEST DU SECTEUR D'ÉTUDE, AVEC VUE SUR LA MAGASIN LIDL ACTUEL (EVEN, AVRIL 2022) .....	42
PHOTO 14 : CANAL PRÉSENT AU NORD DU SECTEUR D'ÉTUDE (EVEN, AVRIL 2022) .....	57
PHOTO 15 : EXPERTISE DE LA BÂTISSE PAR ECOTONIA (ECOTONIA) .....	65
PHOTO 16 : INTERSTICES SOUS LES TUILES (ECOTONIA) .....	66
PHOTO 17 : OBSERVATIONS DU TOUR DE LA MAISON (ECOTONIA) .....	67
PHOTO 18 : OBSERVATIONS DES PORTES ET DES VOLETS (ECOTONIA) .....	69
PHOTO 19 : ATELIER MITOYEN (ECOTONIA) .....	70
PHOTO 20 : VÉRIFICATION DU GARAGE EN TÔLE (ECOTONIA) .....	71
PHOTO 21 : VÉRIFICATION DE L'ATELIER (ECOTONIA) .....	71
PHOTO 22 : CABANE EN BOIS (ECOTONIA) .....	72
PHOTO 23 : TILLEUL INSPECTÉ ET RECHERCHE DE CAVITÉS (ECOTONIA) .....	73
PHOTO 24 : COMBLES ET DESSOUS DE TOIT (ECOTONIA) .....	76
PHOTO 25 : REPORTAGE PHOTO DE L'INSPECTION EXTERNE – 9/12/2021 (ECOTONIA © B. ECCLES) .....	77
PHOTO 26 : ÉLÉMENT LINÉAIRE FAVORABLE À LA DISPERSION DES CHIROPTÈRES (EVEN, AVRIL 2022) .....	79
PHOTO 27 : ZONE OUVERTE FAVORABLE POUR LA CHASSE DES CHIROPTÈRE AVEC HAIE VÉGÉTALE STRUCTURANTE (EVEN, AVRIL 2022) .....	85
PHOTO 28 : VUE AÉRIENNE DU SECTEUR D'ÉTUDE (SOURCE : GOOGLE EARTH) .....	89
PHOTO 29 : OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE ET DES ENVIRONS PROCHES (EVEN) .....	90
PHOTO 30 : TYPOLOGIES DES CONSTRUCTIONS À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE ET DES ENVIRONS PROCHES (EVEN) .....	91
PHOTO 31 : LOCALISATION DES POINTS DE VUE DE PROXIMITÉ SUR LE SECTEUR DE PROJET (GOOGLE EARTH PRO) .....	92
PHOTO 32 : VUE PROCHE 1 DEPUIS LE SUD-OUEST DU SECTEUR D'ÉTUDE (GOOGLE STREET) .....	92
PHOTO 33 : VUE PROCHE 2 DEPUIS LE SUD-EST DU SECTEUR D'ÉTUDE (GOOGLE STREET) .....	93
PHOTO 34 : VUE PROCHE 3 DEPUIS L'INTÉRIEUR CENTRE DU SECTEUR D'ÉTUDE (GOOGLE STREET) .....	94
PHOTO 35 : VUE PROCHE 4 LE SUD DU SECTEUR D'ÉTUDE (GOOGLE STREET) .....	94
PHOTO 36 : LOCALISATION DES POINTS DE VUE LOINTAINS (GOOGLE EARTH) .....	95
PHOTO 37 : VUE LOINTAINE 1 DEPUIS LES HUBACS AU SUD DU SECTEUR D'ÉTUDE (GOOGLE STREET) .....	96
PHOTO 38 : VUE LOINTAINE 2 DEPUIS LA ROUTE DE L'EUROPE, AU NORD DU SECTEUR D'ÉTUDE (GOOGLE STREET) .....	97
PHOTO 39 : VUE LOINTAINE 3 DEPUIS LE CHEMIN DU PIN BERNARD (GOOGLE STREET) .....	98
PHOTO 40 : VUE LOINTAINE 4 DEPUIS SAINT-ROMAIN À L'EST DU SECTEUR D'ÉTUDE (GOOGLE STREET) .....	99
PHOTO 41 : PLAN MASSE (LIDL) .....	103
PHOTO 42 : PLAN PAYSAGER EXPLICATIF .....	106

## TABLE DES CARTOGRAPHIES

CARTE 1 : PÉRIMÈTRES D'ÉTUDE .....	25
CARTE 2 : SECTEUR D'ÉTUDE À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ .....	26
CARTE 3 : ZONES D'INVENTAIRES À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ .....	28
CARTE 4 : NATURA 2000 À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ .....	31

CARTE 5 : OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ SELON LE RÉFÉRENTIEL CORINE LAND COVER 2018 .....	33
CARTE 6 : OCCUPATION DU SOL, À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ, SELON LE RÉFÉRENTIEL DU CRIGE PACA 2014 .....	34
CARTE 7 : HABITATS IDENTIFIÉS DANS LE SECTEUR D'ÉTUDE .....	43
CARTE 8 : ENJEUX PRÉVISIONNELS PRESENTIS SUR LA FLORE ET LES HABITATS .....	48
CARTE 9 : ENJEUX ENTOMOLOGIQUES PRÉVISIONNELS PRESENTIS À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE .....	54
CARTE 10 : ENJEUX BATRACHOLOGIQUES ET HERPÉTOLOGIQUES PRÉVISIONNELS PRESENTIS À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE.....	58
CARTE 11 : ENJEUX PRÉVISIONNELS PRESENTIS SUR LES MAMMIFÈRES HORS CHIROPTÈRES, À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE.....	61
CARTE 12 : ENJEUX CHIROPTÉROLOGIQUES PRÉVISIONNELS PRESENTIS À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE .....	80
CARTE 13 : ENJEUX AVIFAUNISTIQUES PRÉVISIONNELS PRESENTIS À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE.....	86
CARTE 14 : SYNTHÈSE PRÉVISIONNELLE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES PRESENTIS À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE .....	88

## I- CONTEXTE DE L'OPÉRATION

### 1. Localisation du site de projet

---

LIDL souhaite implanter un de ses magasins, dans la commune de Salernes afin d'offrir aux habitants et aux personnes de passages sur la D2560, un point de fourniture, principalement alimentaire. Un LIDL est d'ores et déjà présent dans cette zone. Cependant, LIDL souhaite proposer un magasin nouvelle génération mettant en avant l'utilisation des modes de déplacement doux, les énergies renouvelables et un parc de stationnement mieux dimensionné.

Le secteur d'étude est localisé en bordure de la D2560. Un LIDL est déjà présent sur la partie ouest du secteur d'étude, alors que la partie est est occupée par un espace vacant végétalisé.



Figure 1 : Localisation du secteur d'étude dans la commune (en orange) (QGIS, EVEN)

### 2. L'emprise foncière

---

Le cadrage environnemental suivant est réalisé sur l'emprise foncière du projet ainsi que sur son environnement proche. L'emprise du projet est localisée en section AS au cadastre et les parcelles concernées sont les suivantes :47-49-50-687-693-695-887.



Figure 2 : Secteur d'étude retenu (Even)



Figure 3 : Extrait du registre parcellaire (Cadastre gouv)

Afin de comprendre plus précisément l'évolution temporelle du secteur d'étude, des recherches ont été effectuées grâce à l'outil offert par Google map, permettant de remonter le temps, parmi les orthophotographies.



*Photo 1 : Vue aériennes du secteur d'étude entre 2008 (gauche) et 2019 (droite) (Google earth)*

La comparaison de ces vues aériennes montre une mutation progressive des espaces adjacents. En 2008 le bâti était moins prédominant. Le LIDL existant était de plus faible surface, que ce soit au niveau des espaces de vente, que des espaces de stationnement. Aussi les zones adjacentes avaient préservé leur surface végétalisée. Au cours du temps, les espaces se sont imperméabilisés, les zones périphériques se sont construites et ont créés de véritables parcs résidentiels. Au sud, les espaces de commerces se sont agrandis, tout comme le LIDL existant, afin de répondre à l'arrivée de ces nouveaux habitants.

### 3. Défrichement

---

La commune de Salernes est concernée par des zones soumises à autorisation préalable de défrichement. Les espaces concernés sont principalement situés sur la périphérie de la commune, en dehors des espaces urbains.

⇒ **Selon les données fournies par le site de la DDTM du Var, le secteur d'étude n'est pas soumis à autorisation préalable de défrichement.**

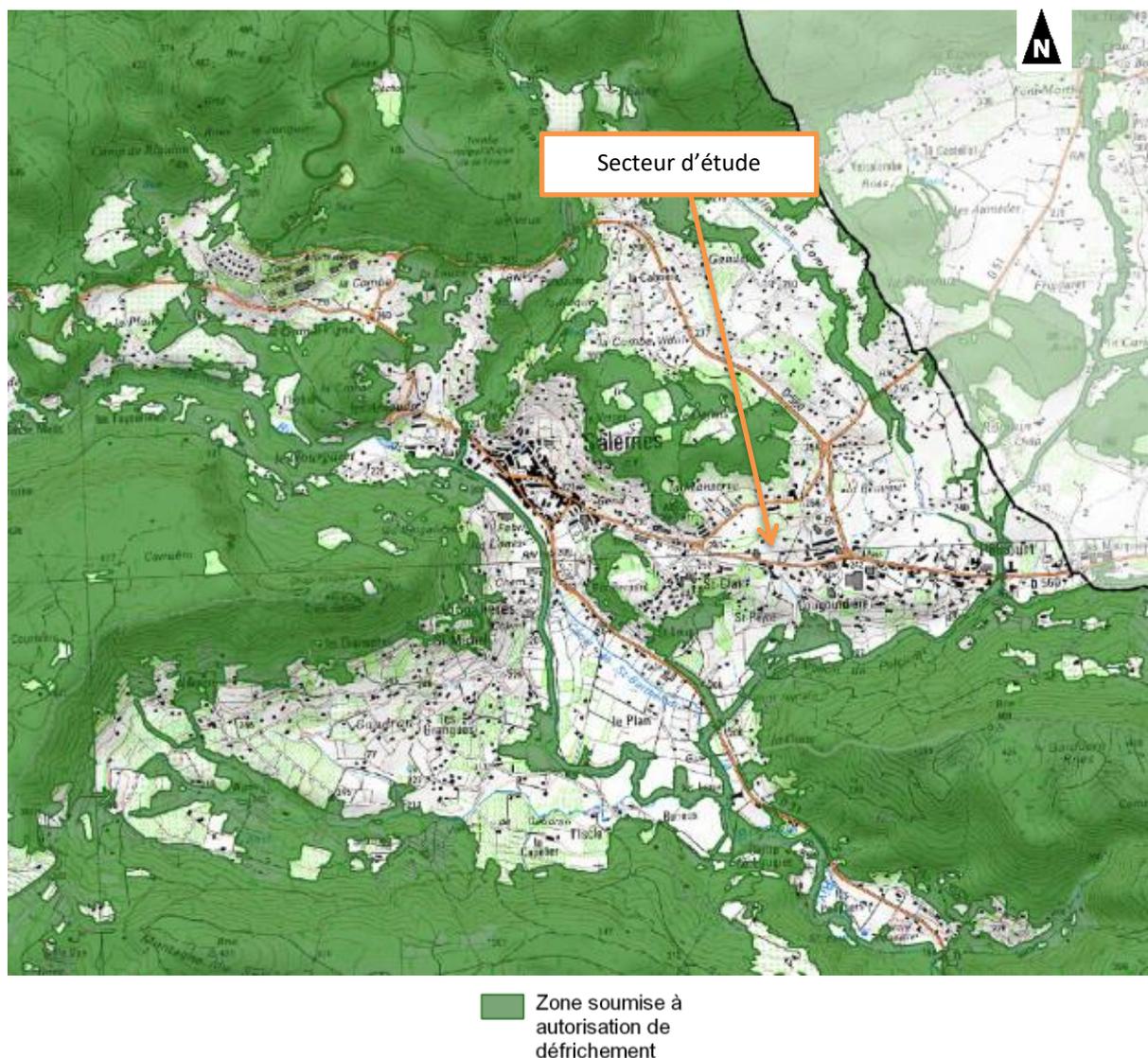


Figure 4 : Extrait des zones soumises à autorisation de défrichement (vert) (SIG VAR)

## II- ANALYSE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

### 1. Le SCoT de la Dracénie

La commune de Salernes appartient à l'agglomération Dracénie Provence Verdon. La commune de Salernes regroupe près de 3 900 habitants. Elle s'insère dans le SCOT de la Dracénie.

Le périmètre du SCoT de la Dracénie s'étend sur 91 471 hectares, et regroupe près de 107 520 habitants. Les communes concernées par ce SCOT sont au nombre de 23 :



Figure 5 : Présentation du territoire concerné par le SCoT Dracénie (dracenie.com)

**Par décision du 25 février 2020, le préfet du Var a suspendu le caractère exécutoire du SCoT**

Les éléments ci-après sont donc donnés à titre informatifs.

Selon la carte de synthèse ci-dessous, le secteur de projet se situe dans un espace destiné à la densification de l'urbanisation.

⇒ **Le secteur d'étude apparaît mobilisable pour la réalisation d'un projet urbain, selon les données du SCOT.**

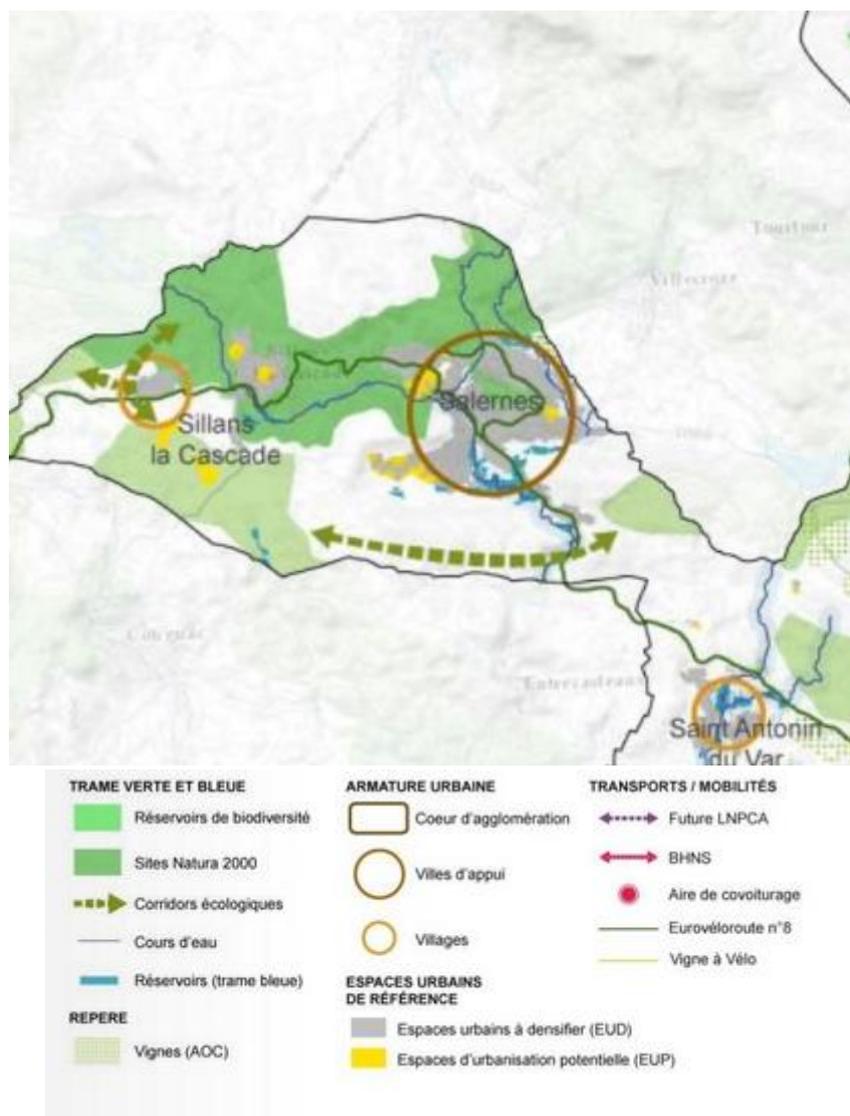


Figure 6 : Extrait de la carte de synthèse du DOO (dracenie.com)

- ⇒ Le secteur d'étude se situe dans un espace urbanisé, considéré comme un espace urbain à densifier (EUD), au sein du village d'appui.
- ⇒ Les éléments présentés ici ne montrent pas de contrainte concernant la faisabilité du projet.

## 2. Le PLU de Salernes

Le PLU de Salernes a été approuvé le 28 septembre 2009.

Le Plan Local d'Urbanisme constitue le document de référence de la réglementation urbaine locale, il exprime le projet de la commune en matière d'urbanisation pour les années à venir.

- ⇒ Le secteur d'étude est classé dans la zone Ue du PLU en vigueur. Cette zone est destinée à recevoir des activités industrielles, artisanales, commerciales, non polluantes, des établissements de formation, ainsi que les logements du personnel nécessaire à la surveillance ou à l'entretien des installations.
- ⇒ Le secteur d'étude est classé dans le secteur Uer qui est soumis à des risques géotechniques.

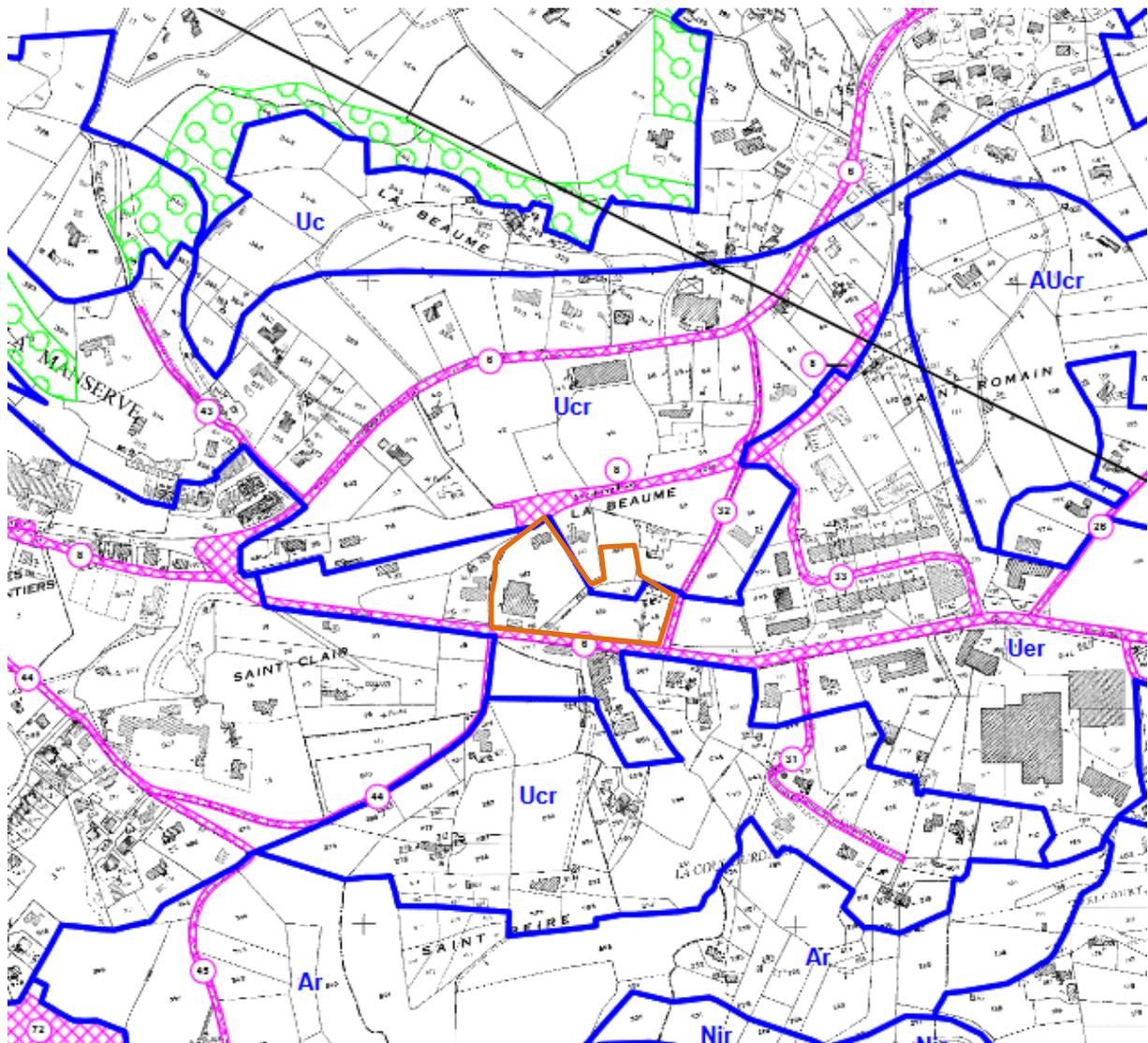


Figure 7 : Extrait du zonage du PLU en vigueur (PLU de Salernes), avec secteur d'étude en orange.

### 3. Synthèse du cadre réglementaire

DOCUMENTS OU CONTRAINTES	CARACTÉRISTIQUES	LE PROJET
SCoT	Secteur d'étude localisé dans le tissu urbain de la commune de Salernes, dans une zone de EUD.	Le secteur d'étude est situé dans une zone déjà urbanisée, reconnue dans le SCoT. Aucune information particulière n'est apportée sur les objectifs de cette zone en termes d'évolution. Le secteur d'étude est d'ores et déjà concerné par la présence de bâti.
PLU	Secteur d'étude en zone Uer	<p>Le projet doit être compatible avec le règlement et le zonage du PLU.</p> <p>Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Salernes a été approuvé le 28 septembre 2009.</p> <p>Le secteur de projet est localisé dans une zone concernée par des risques géotechniques.</p>

### III- ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR D'ÉTUDE

#### 1. Le secteur face aux risques et nuisances

Le site Géorisques, permet de visualiser les risques présents sur la commune de Salernes, en fonction des différentes thématiques, appréhendées ci dessous :

➤ **Le risque inondation**

La commune de Salernes est concernée par le risque inondation.

La commune n'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI).

Un Atlas des zones inondables est disponible à l'échelle de la commune. Il concerne les cours d'eau La Bresque, Valon de la Brague, de Pelcourt et de Combe Amère. Le secteur d'étude est situé en dehors de toutes zones.

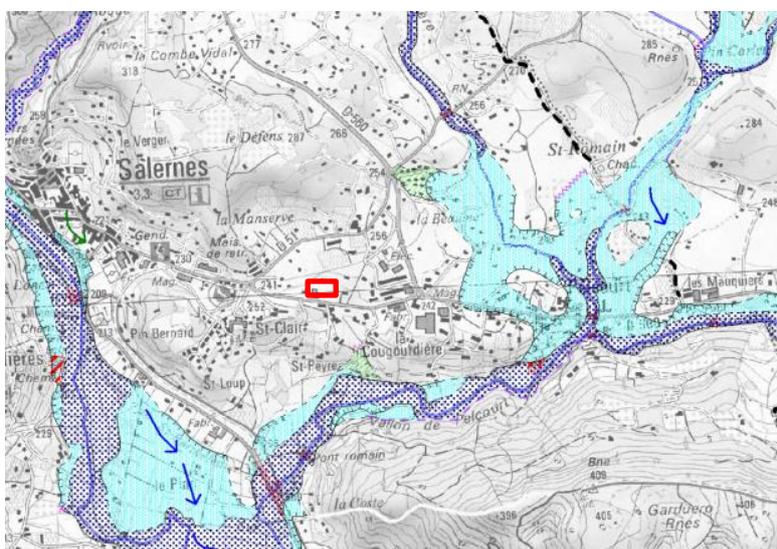


Figure 8 : Extrait de l'AzI à l'échelle du secteur d'étude (var.gouv.fr)

La commune est concernée par la présence d'un Programme de Prévention (PAPI). Créés en 2002, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) visent à réduire les conséquences des inondations sur les territoires à travers une approche globale du risque, portée par un partenariat entre les services de l'État et les acteurs locaux.

Tableau 1 : PAPI concernant la commune de Salernes (Géorisques)

Nom du PAPI	Aléa	Date de labellisation	Date de signature	Date de fin de réalisation
83DREAL20140001 - PAPI intention Argens	Inondation - Par submersion marine, Inondation - Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau	19/12/2012	19/06/2013	18/06/2016
83DREAL20180057 - PAPI complet ARGENS ESTEREL	Inondation - Par remontées de nappes naturelles, Inondation - Par ruissellement et coulée de boue, Inondation - Par submersion marine, Inondation - Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau	07/07/2016	28/11/2016	27/11/2022

- ⇒ La commune de Salernes est exposée aux risques **inondations**.
- ⇒ La commune n'est cependant pas concernée par un PPRI
- ⇒ **Les enjeux sont considérés comme faibles à l'échelle du secteur d'étude.**

➤ **Le risque incendie de forêt**

La commune de Salernes est concernée par le risque Incendie de feux de forêts selon le site Géorisques. Cependant, la commune ne dispose pas, à l'heure actuelle, d'un Plan de Prévention des Risques Incendies de Forêts (site de la préfecture du var).

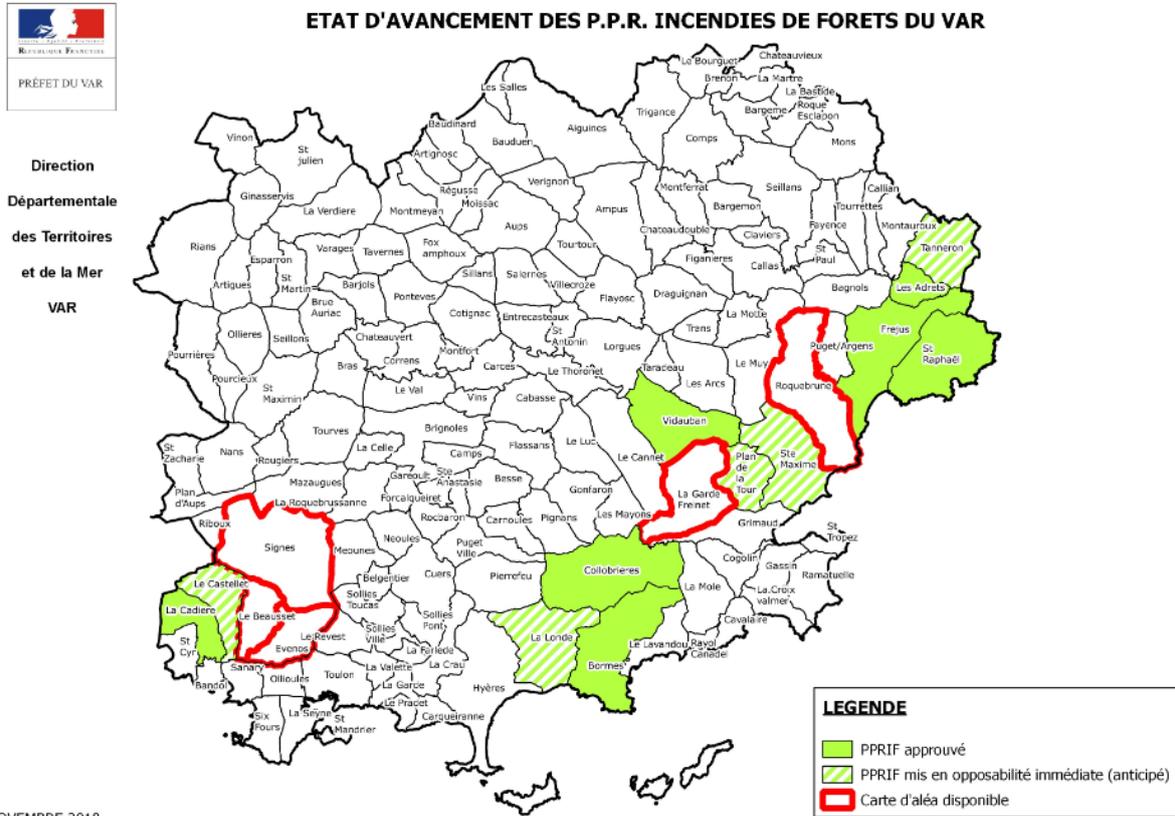


Figure 9 : État d'avancement des PPRIF dans le Var (<http://www.var.gouv.fr>)

Aucune carte des aléas n'est disponible.

En complément de ces données, la base de données Prométhée a été interrogée afin de recenser les incendies de forêt sur une période de 10 ans (entre 2012 et 2022).

Sur cette période, 12 incendies sont recensés sur la commune, pour une surface totale de 1.43 hectares. La plupart de ces incendies sont involontaires (foudre, malveillance...) mais aussi dus au jet d'objets incandescents. **Aucune de ces données ne concernent le secteur d'étude.**

- ⇒ Selon le croisement de toutes ces données, et au regard du faciès partiellement urbanisé du secteur d'étude, il n'est pas directement concerné par le risque incendie de forêt.
- ⇒ **Les enjeux sont donc jugés faibles.**

### ➤ Le risque mouvements de terrains

Un mouvement de terrain est un déplacement d'une partie du sol ou du sous-sol. Le sol est déstabilisé pour des raisons naturelles (la fonte des neiges, une pluviométrie anormalement forte...) ou occasionnées par l'homme : déboisement, exploitation de matériaux ou de nappes aquifères... Un mouvement de terrain peut prendre la forme d'un affaissement ou d'un effondrement, de chutes de pierres, d'éboulements, ou d'un glissement de terrain.

Selon les données cartographiques fournies par le BRGM et Géorisques, **la commune de Salernes est concernée par le risque mouvement de terrain.**

Cependant aucune données ne sont disponibles à l'échelle communale, et celle-ci n'est pas non plus concernée par un PPRMVT.

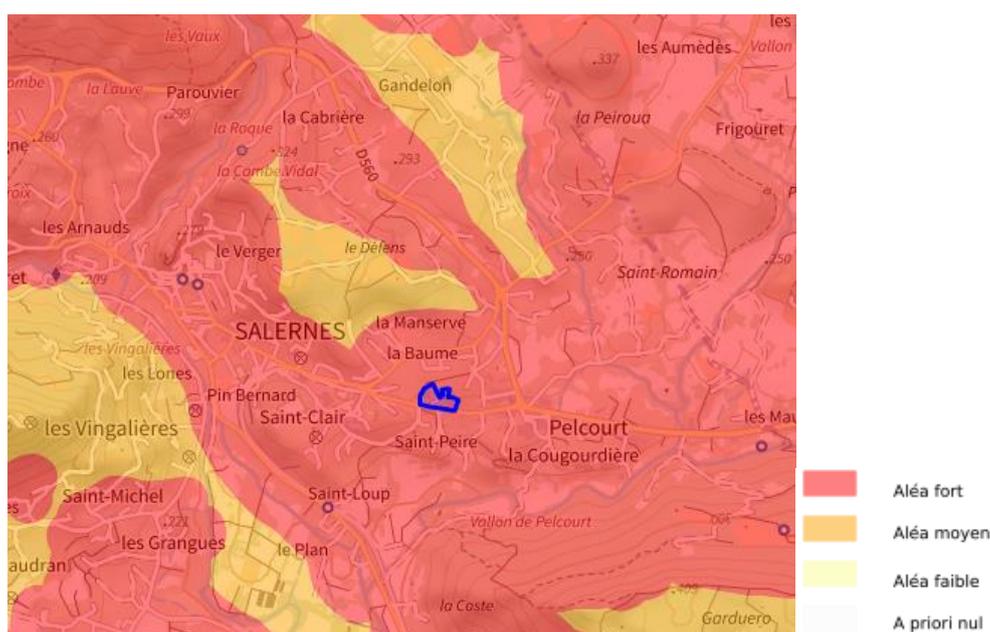
- ⇒ La commune de Salernes n'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risque Mouvements de Terrain.
- ⇒ Le secteur d'étude n'apparaît pas exposé aux mouvements de terrain au regard de sa composition actuelle et l'historique des mouvements de terrain.
- ⇒ Par conséquent, les enjeux sont jugés faibles à l'échelle du secteur d'étude.

### ➤ Le risque retrait – gonflement des argiles

La consistance et le volume des sols argileux se modifient en fonction de leur teneur en eau :

- Lorsque la teneur en eau augmente, le sol devient souple et son volume augmente. On parle alors de « gonflement des argiles ».
- Un déficit en eau provoquera un assèchement du sol, qui devient dur et cassant. On assiste alors à un phénomène inverse de rétractation ou « retrait des argiles ».

Selon les données fournies par la base de données du BRGM, et le site Géorisques, la commune de Salernes est concernée par **des aléas moyens à fort**. Le secteur d'étude est concerné par des aléas forts. **La commune n'est cependant pas concernée par un Plan de Prévention des Risques Naturels Retrait gonflement des sols argileux.**



- ⇒ Le secteur d'étude est localisé en zone d'aléa fort en ce qui concerne le risque retrait-gonflement des sols argileux.
- ⇒ Les enjeux sont considérés comme **forts** à l'échelle du secteur d'étude.

➤ **Le risque sismique**

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. Ce phénomène résulte de la libération brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches.

La commune de Salernes est exposée à des risques modéré de séismes, selon les données Géorisques. La commune ne dispose pas d'un PPRN-Séismes.

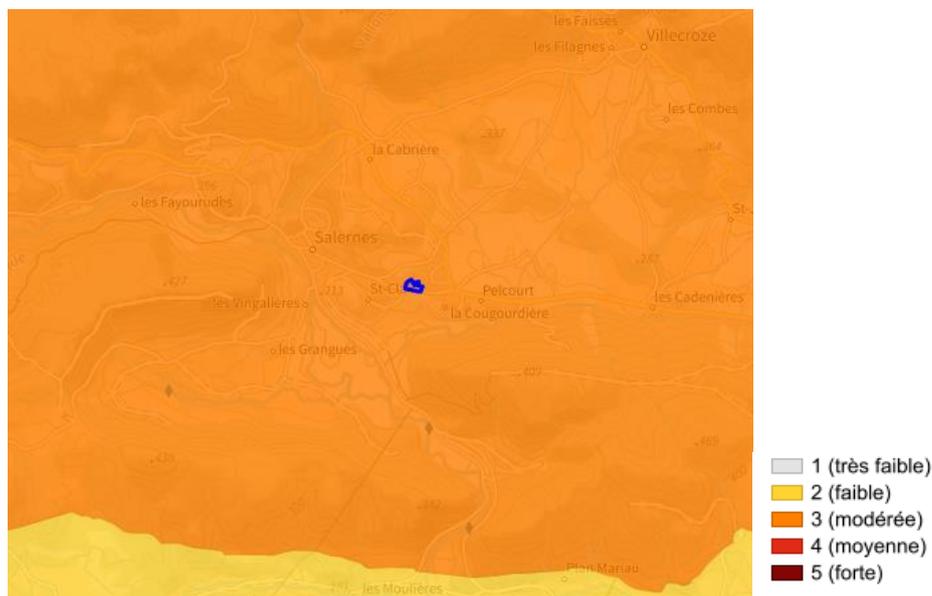


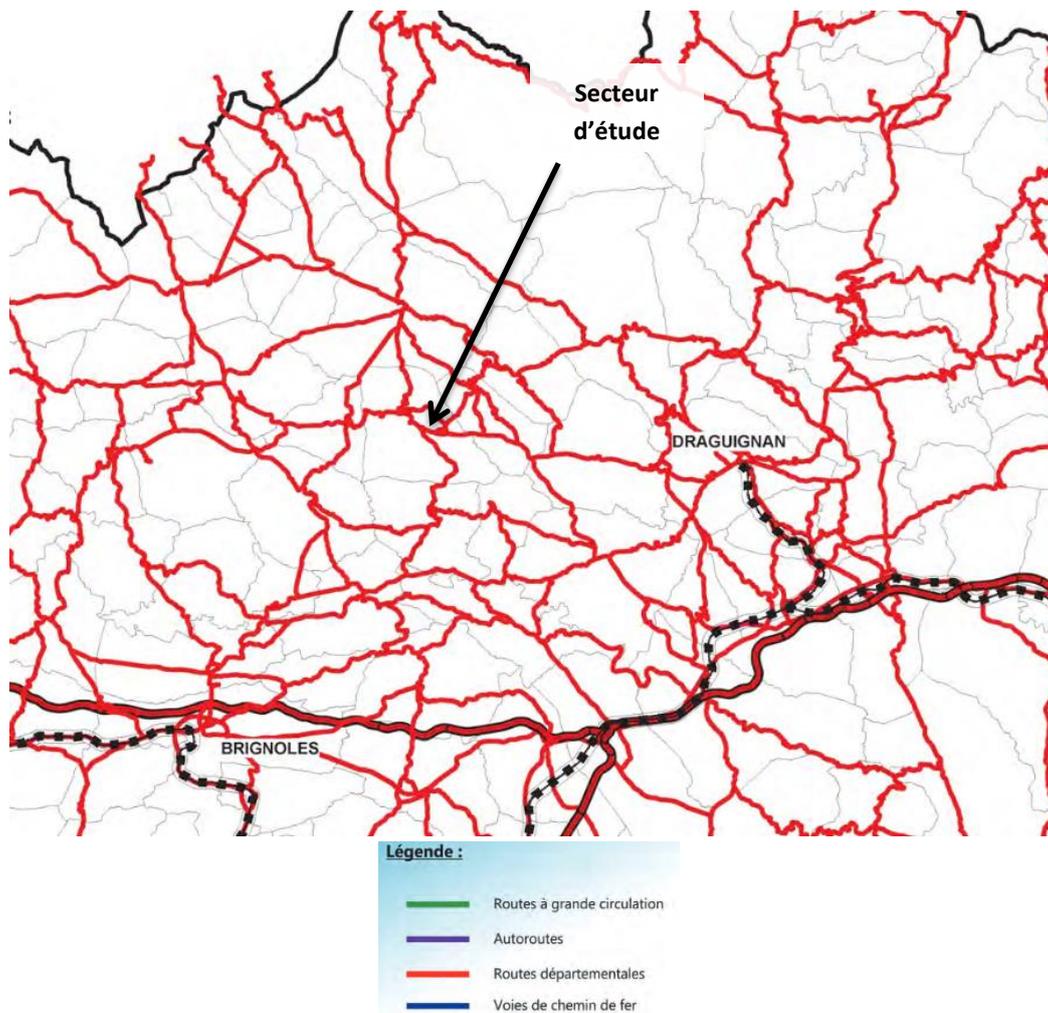
Figure 10 : Exposition sismique, sur la commune de Salernes (Géorisques) Le secteur d'étude est identifié par le point I

- ⇒ La commune et le secteur d'étude sont concernés par des risques sismiques modérés
- ⇒ Les enjeux sont jugés **modérés**

➤ **Le risque de transport de matières dangereuses /canalisation de matière dangereuses**

Le risque de transport de matières dangereuses dans la commune est généré par un flux important de transit et de desserte. Sont principalement concernées les voies autoroutières, routes départementales, routes nationales et voies de chemin de fer.

Selon les données fournies par le Dossier Départemental des Risques Majeurs, le secteur d'étude est concerné par ce risque. Il est, en effet situé en bordure de la D2560 (route de Draguignan), considérée, comme une route à circulation soutenue.



*Une canalisation de matières dangereuses achemine du gaz naturel, des produits pétroliers ou chimiques à destination de réseaux de distribution, d'autres ouvrages de transport, d'entreprises industrielles ou commerciales de sites de stockage ou de chargement*

Comme l'atteste les données fournies par Géorisques, la commune de Salernes **est concernée par la présence de canalisation de matières dangereuses**, dans l'enceinte communale. Il s'agit d'une canalisation de gaz naturel, qui traverse la portion ouest de la commune et qui se situe à environ 4 km à l'ouest du secteur d'étude.

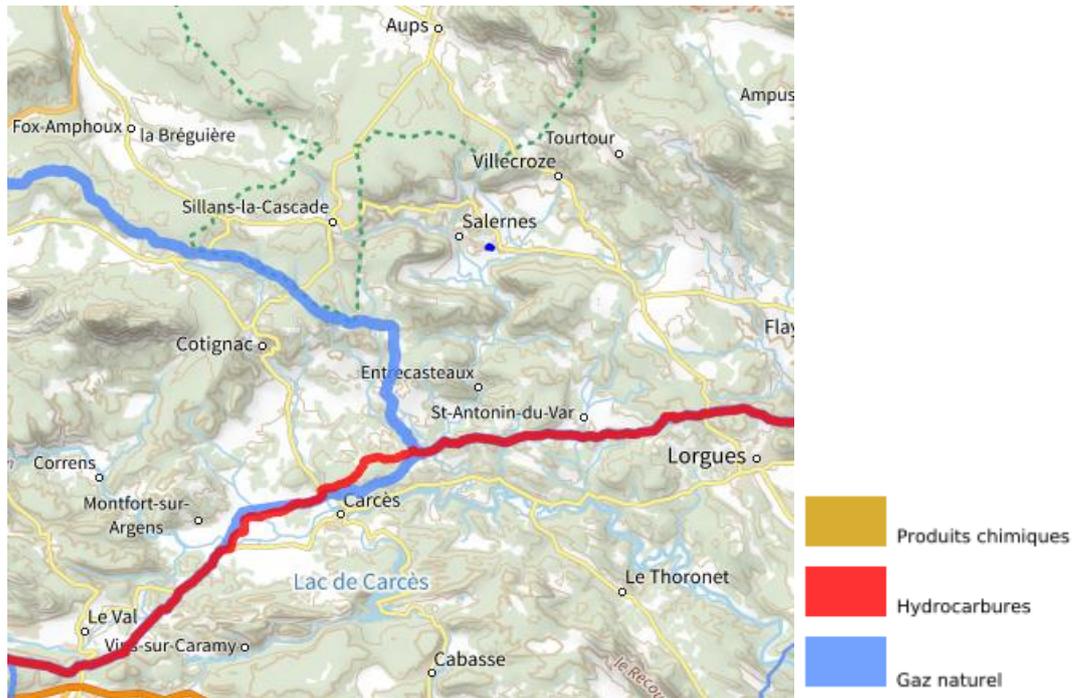


Figure 12 : Localisation de la canalisation de gaz à l'ouest de la commune (le secteur d'étude est indiqué en bleu) (Géorisques)

- ⇒ Le secteur d'étude est soumis au risque « transports de matières dangereuses », mais n'est pas concerné par la présence de canalisation de matières dangereuses.
- ⇒ Les enjeux sur cette thématique sont considérés comme modérés au regard de la localisation du secteur d'étude vis-à-vis d'une route à grande circulation (D 2560).

### ➤ Voies bruyantes

**La loi Bruit** (n°92-1444 du 31 décembre 1992), relative à la lutte contre le bruit a pour objet de prévenir, supprimer ou limiter les bruits susceptibles de causer un trouble excessif aux personnes, de nuire à leur santé ou de porter atteinte à l'environnement. Cette loi a mis l'accent sur la protection des riverains vis-à-vis du bruit généré par les infrastructures de transports terrestres à travers la prise en compte :

- des nuisances sonores générées par la réalisation de voies nouvelles ou la modification de voies existantes (article 12 de la loi bruit / article L571.9 du CE)
- du recensement et du classement des infrastructures de transports terrestres (article 13 de la loi bruit / article L571.10 du CE).

En ce qui concerne les voies bruyantes, la commune de Salernes est concernée par la route départementale : **D560**

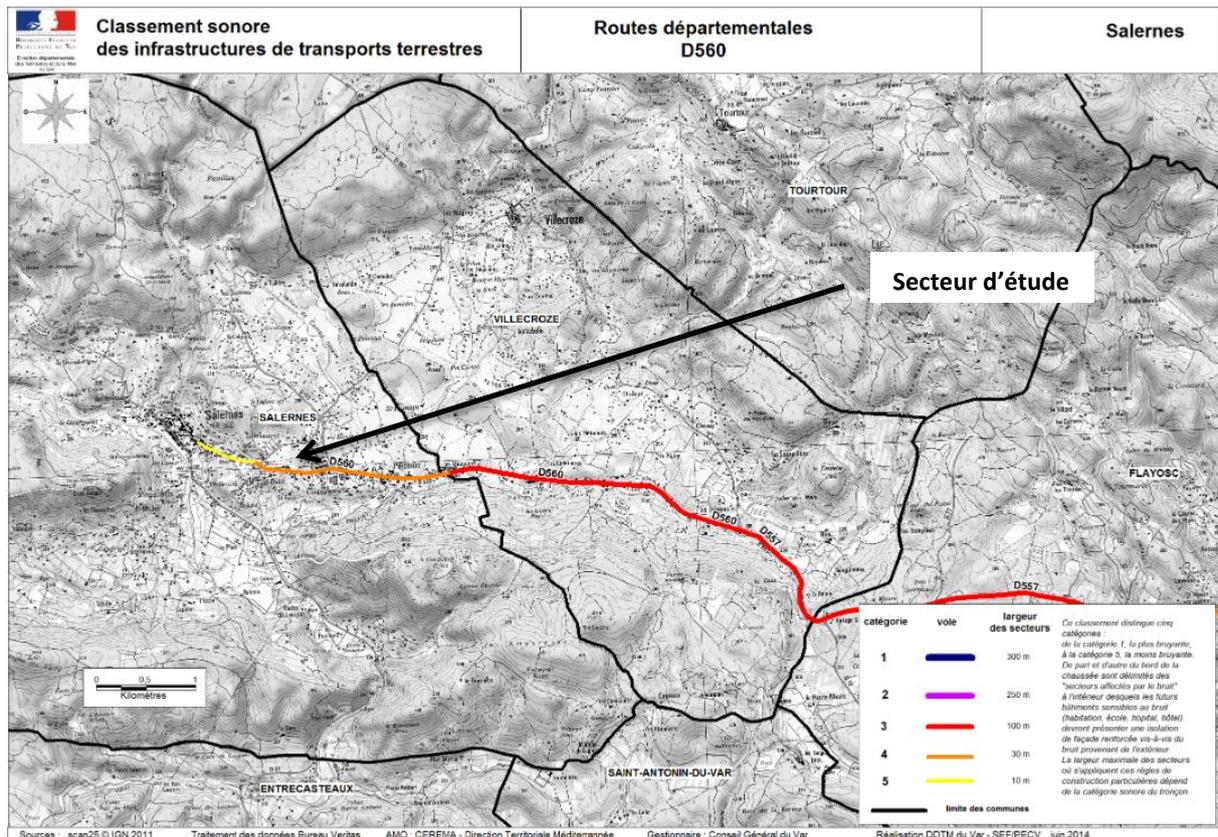


Figure 13 : Classement sonores des voies routières dans la commune de Salernes (var.gouv.fr)

Le secteur d'étude se situe le long de la départementale D2560, classée en catégorie 4. Elle présente une zone d'influence de 30 mètres de part et d'autre de la voirie. Le secteur d'étude sera donc affecté par ces nuisances sonores, et devra donc intégrer cette problématique dans la conception de son projet, que ce soit au niveau confort acoustique que sécuritaire.

⇒ Les enjeux concernant les nuisances sonores sont jugés modérés à l'échelle du secteur d'étude.

## 2. Les sensibilités écologiques connues du secteur – Prédiagnostic écologique

EVEN CONSEIL a réalisé un prédiagnostic écologique sur le site afin de cibler les éventuels enjeux sur la faune, la flore et les habitats.

### ➤ Contexte du projet

La société Lidl prévoit la construction d'une enseigne alimentaire dans la commune de Salernes, au 291 route de Draguignan. Le site de projet est déjà concerné par une enseigne alimentaire qui sera démolie et reconstruite afin de proposer un magasin aux normes environnementales optimisées et aux espaces de stationnement dimensionnés par rapport à la future clientèle.

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment, avec une surface de vente, et des espaces de stationnement périphériques, et un parking situé sur la surface aérienne du magasin.

### ➤ Description des périmètres d'étude

L'analyse du secteur d'étude et de ses potentielles sensibilités repose sur vision élargie de la zone de projet. Cette méthode permet de considérer l'environnement du secteur d'étude dans son ensemble de façon à considérer aussi bien les espèces faunistiques à large dispersion que les espèces faunistiques aux déplacements plus locaux. Aussi la recherche de zones naturelles à statut est primordiale. Ces données servent à comprendre dans quel contexte le secteur d'étude est inclus et quelles sont les enjeux potentiels dans son environnement proche. Les zones à statut sont aussi de très bonnes ressources bibliographiques sur le patrimoine faunistique et floristique présent dans ces espaces. Par conséquent, 3 périmètres ont été définis en fonction du type de projet de la localisation de la zone :

- **Le secteur d'étude** : c'est l'espace strictement dédié au projet. Il s'agit des limites des parcelles concernées par le projet. Les relevés floristiques se font principalement dans cet espace.
- **Le périmètre rapproché** : c'est une zone tampon, de 150 mètres ici, qui permet de prendre en compte le contexte environnemental des zones connectées au secteur d'étude. Ces espaces, après leur prise de connaissance, pourront permettre de préciser les potentielles fréquentations du secteur d'étude par rapport à la faune par exemple. Les enjeux écologiques seront donc plus précis.
- **Le périmètre éloigné**, de 3 km, est un vaste périmètre qui permet de prendre en compte les grandes entités paysagères aux environs et les espèces faunistiques à très large dispersion (oiseaux et chiroptères). Aussi, ce périmètre permettra de recenser les zones à statut, présentes dans ce rayon et potentiellement le lieu de vie d'une faune remarquable.

**Tableau 2 : Période d'inventaires du pré diagnostic**

Date	Groupe observé	Conditions météorologiques
05/04/2022	Faune flore	15 °C ensoleillé

Les inventaires ont été réalisés à partir d'un transect aléatoire dans le secteur d'étude et les zones connexes. Les espèces en présence ont été notées pour la flore.

Pour la faune, les espèces directement observées comme les oiseaux ont été répertoriées alors que pour les mammifères les indices ont été recherchés.

Les espèces potentielles dans les différents types d'habitats seront exposées, notamment pour l'herpétofaune et la batrachofaune.

Le groupe des chiroptères n'a pas fait office d'inventaires nocturne dans le cadre de ce prédiagnostic. Les données communales et les fiches de zones naturelles à statut seront consultées afin de compléter les observations de terrain et de définir les enjeux écologiques au global.

Les données communales sont obtenues à partir des sites de l'INPN, Faune PACA et Silène faune-flore. Les fiches INPN de chaque zone à statut présente dans le secteur d'étude éloigné, seront consultées. Dans un souci de significativité et de représentativité du milieu, seules les données datant de moins de 10 ans seront conservées. Les données antérieures à 2011 ne seront donc pas considérées.

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Présentation des périmètres d'étude



 Limites communales

### Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

 Périmètre rapproché (150 m)

 Périmètre éloigné (3 km)



0 500 1000 m



# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement  
Présentation du secteur d'étude à l'échelle du périmètre rapproché



## Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (150 m)



0 50 100 m

A horizontal scale bar with markings at 0, 50, and 100 meters.

## ➤ SITUATION PAR RAPPORT AUX PÉRIMÈTRES À STATUT

### - Les zones d'inventaires

#### ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (TYPE I ET II)

Le programme ZNIEFF a été initié par le ministère de l'Environnement en 1982. Il a pour objectif de recenser sur le territoire national tous les espaces dotés d'une richesse biologique et écologique et dans un état de conservation favorable. Le référentiel ZNIEFF est un véritable outil de connaissance. En fonction du type de ZNIEFF, il est possible de localiser les espaces à enjeux et formant de véritable réservoir de biodiversité. Bien que non soumis au statut de protection, ces espaces doivent être pris en compte dans le cadre des projets, car considérés comme des éléments centraux dans la fonctionnalité du réseau écologique. Les inventaires menés sur ces zones permettent de dresser une liste complète et à jour des espèces rares, protégées et ou déterminantes.

Deux types de zones sont définis :

- les zones de type I, caractérisées par leur intérêt biologique remarquable. Elles sont généralement de faible surface.
- les zones de type II, grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

#### ZONE IMPORTANTE POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

Le nom de ZICO renvoie à un inventaire scientifique dressé en application d'un programme international de « Birdlife International » visant à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des Oiseaux sauvages. Les ZICO sont recensées à l'échelle internationale. Pour être classé comme ZICO, un site doit remplir au moins une des conditions suivantes :

- être l'habitat d'une certaine population d'une espèce internationalement reconnue comme étant en danger ;
- être l'habitat d'un grand nombre ou d'une concentration d'Oiseaux migrateurs, d'Oiseaux côtiers ou d'Oiseaux de mer ;
- être l'habitat d'un grand nombre d'espèces au biotope restreint.

Alors que ces espaces dressent des listes d'oiseaux présents sur le site de façon permanente et / ou ponctuelle, cet espace doit tout de même permettre de conserver ces espèces. Les ZICO ont permis par la suite de retracer les périmètres des ZPS (Zones de Protection Spéciales) du réseau Natura 2000 à partir de 1991.

Les ZICO représentent en moyenne 8,1 % de la surface au sol en France.

⇒ Le secteur d'étude **n'est inclus dans aucune zone d'inventaire.**

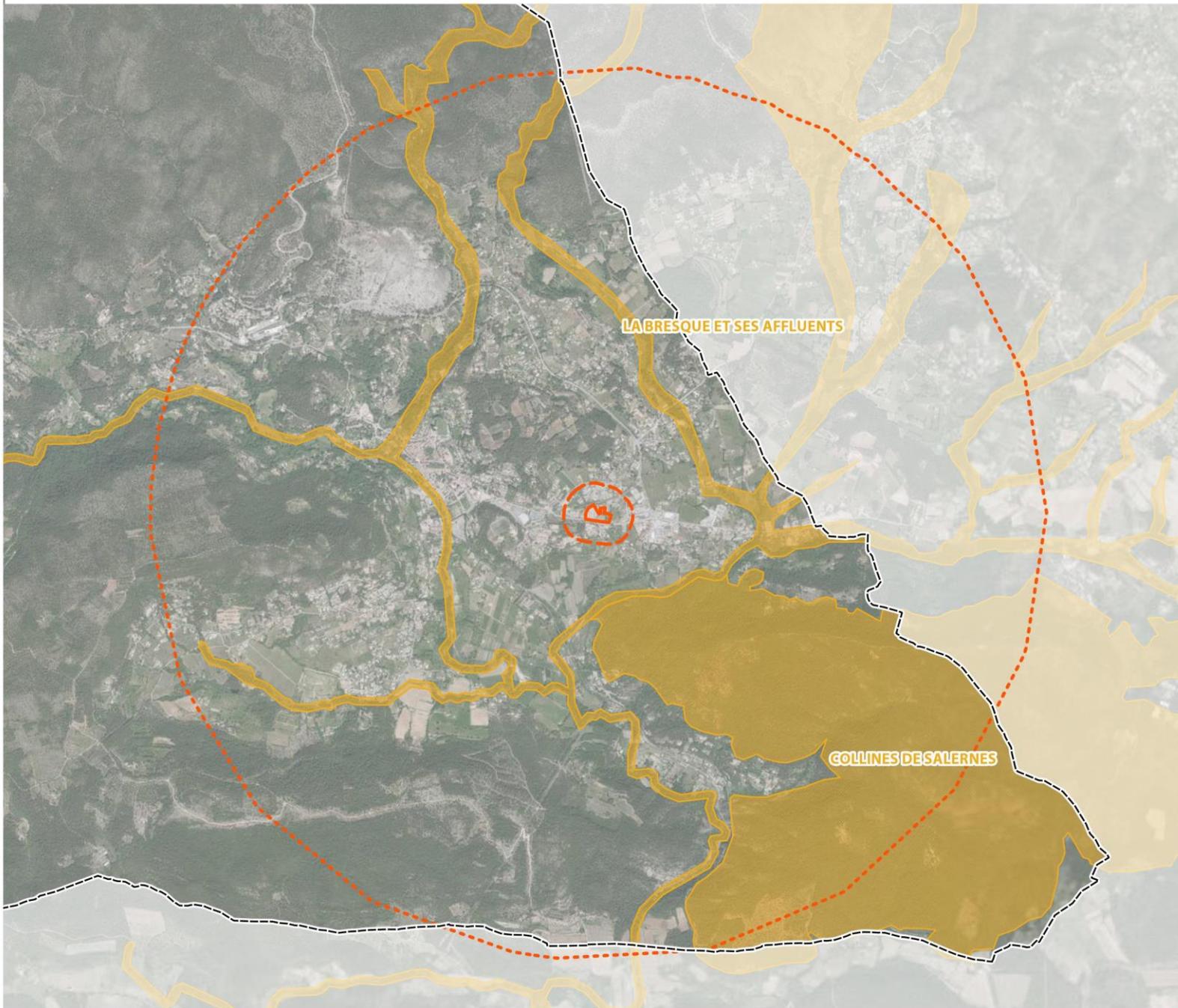
⇒ **Le périmètre éloigné entrecoupe plusieurs zones d'inventaires qui sont recensées dans le tableau ci-après. Ces ZNIEFF seront prises en compte afin d'étudier la richesse biologique du site.**

**Tableau 3 : Liste des ZNIEFF présentes dans le périmètre éloigné (Even)**

ZNIEFF 2		
Id MNHN	NOM	Distance par rapport au secteur d'étude (km)
930020283	LA BRESQUE ET SES AFFLUENTS	0,6 km
930020244	COLLINES DE SALERNES	0,6 km

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement  
Zones d'inventaires à l'échelle du périmètre éloigné



▭ Limites communales

### Périmètres d'étude

▭ Secteur d'étude

▭ Périmètre rapproché (150 m)

▭ Périmètre éloigné (3 km)

### Zones d'Inventaires

▭ ZNIEFF 2



0 500 1000 m



- **Les zones règlementaires**

- ⇒ Le secteur d'étude **n'est inclus dans aucune zone réglementaire.**
- ⇒ **La commune de Salernes n'est concernée par aucune zone réglementaire.**
- ⇒ **Le périmètre éloigné n'entrecoupe pas de zones réglementaires.**

- **Les zones contractuelles hors Natura 2000**

- ⇒ **La commune de Salernes n'est pas concernée par des zonages de Plans Nationaux d'Action.**

- **Le réseau Natura 2000**

Les zones Natura 2000 constituent un réseau de sites écologiques à l'échelle Européenne. Ces zones ont deux objectifs majeurs qui sont :

- la préservation de la diversité biologique.
- la valorisation du patrimoine naturel de nos territoires.

Les zones Natura 2000 forment un maillage qui se veut cohérent à travers toute l'Europe, afin que cette démarche favorise la bonne conservation des habitats naturels et des espèces. Les textes les plus importants qui encadrent cette initiative sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats », faune, flore (1992). Ces deux directives sont les éléments clefs de la création des zones Natura 2000.

La directive Oiseaux/ ZPS permet ainsi de :

- Répertorier les espèces et sous-espèces menacées.
- Classer à l'échelle Européenne plus de 3000 zones qui ont un intérêt particulièrement fort pour l'avifaune.
- Délimiter les Zones de Protection Spéciales (ZPS).

La directive Habitats, faune, flore/ ZSC permet quant à elle de :

- Répertorier les espèces animales, végétales qui présentent un intérêt communautaire.
- Classer à l'échelle Européenne plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales.
- Délimiter les Zones de Spéciales de Conservations (ZSC).

L'ensemble des ZSC et des ZPS forment le réseau Natura 2000.

L'extrême richesse de la biodiversité en PACA est le résultat d'une grande diversité de climat (méditerranéen à alpin), de reliefs (plaine, littoral, montagne), de territoires urbains et ruraux, de pratiques humaines traditionnelles. La région constitue un carrefour biogéographique (corridor biologique, couloirs de migration,...) de grand intérêt au niveau européen.

## **NATURA 2000 EN PACA**

Le réseau Natura 2000 de PACA a l'ambition de refléter cette richesse et de contribuer à sa meilleure gestion. Il comprend 128 sites désignés au titre des deux directives : « Habitats » (96 pSIC, SIC ou ZSC) et « Oiseaux » (32 ZPS). Il recouvre environ 30% de la superficie régionale.

Près de 700 communes sont concernées et un grand nombre d'acteurs (élus, propriétaires, associations, particuliers, grand public, ...) sont impliqués à différents niveaux.

70% des sites Natura 2000 en PACA font à ce jour l'objet d'un document d'objectifs (DOCOB) élaboré au sein des comités de pilotage par l'intermédiaire des opérateurs locaux (collectivités, Parcs, ONF essentiellement). De nombreux contrats ont été signés (MAET et autres contrats Natura 2000) et les chartes, nouvel outil d'adhésion à la démarche, devront permettre de sensibiliser un maximum d'acteurs.

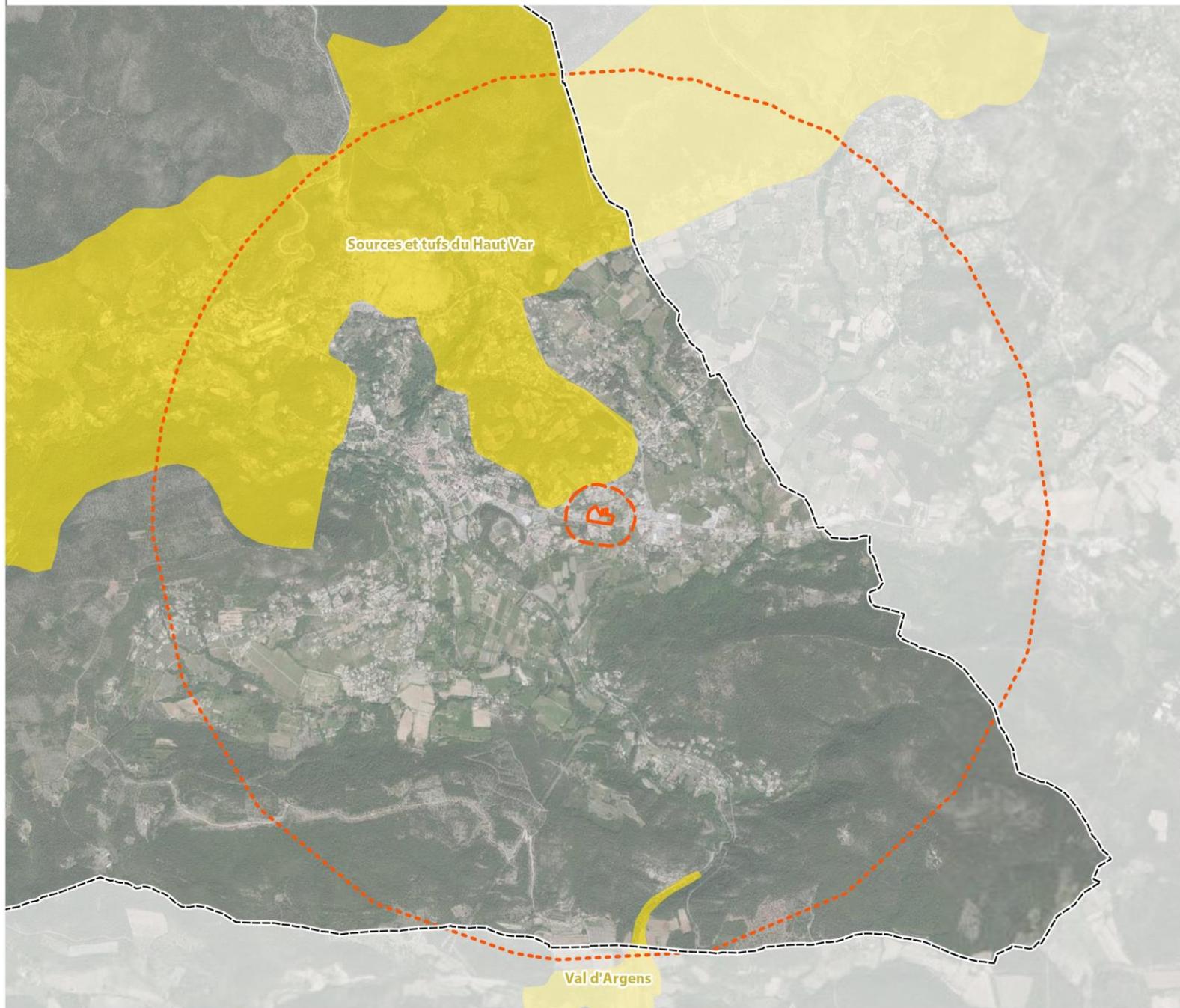
- ⇒ **La commune de Salerne est concernée par 2 zones Natura 2000 (ZSC)**
- ⇒ **Le secteur d'étude n'est situé ni dans une ZPS ni dans une ZSC.**
- ⇒ **Le périmètre éloigné entrecoupe plusieurs zones d'inventaires qui sont recensées dans le tableau ci-après. Ces ZNIEFF seront prises en compte afin d'étudier la richesse biologique du site.**

*Tableau 4 : Liste des ZSC présentes dans le périmètre éloigné (Even)*

ZSC		
Id MNHN	NOM	Distance par rapport au secteur d'étude (km)
FR9301618	Sources et tufs du Haut Var	0,2 km
FR9301626	Val d'Argens	2.4 km

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement  
Zones Natura 2000 à l'échelle du périmètre éloigné



--- Limites communales

### Périmètres d'étude

□ Secteur d'étude

○ Périmètre rapproché (150 m)

○ Périmètre éloigné (3 km)

### Natura 2000

■ Zones de Conservation Spéciales (ZSC)



0 500 1000 m



## ENJEUX RELATIFS AUX ZONES NATURELLES A STATUT

Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone à statut. Les zones à statut recensées sont principalement dans le périmètre éloigné et dans le périmètre rapproché.

Le secteur d'étude est situé sur un espace en grande partie urbanisé, en continuité d'espaces construits et de zones commerciales. Le secteur d'étude est occupé dans sa partie ouest par l'enseigne LIDL et son espace de stationnement, alors que la partie est essentiellement composée d'espaces végétalisés vacants.

Le secteur d'étude est localisé le long de la route de Draguignan (D2560), qui représente un axe de fort passage. LIDL souhaite réimplanter un nouveau magasin sur ce secteur d'étude, et l'associer à un espace végétalisé, qui se connecterait avec les espaces « modes doux » déjà présents dans les environs proches du secteur d'étude.

Cette analyse et cette situation géographique permet de considérer le secteur d'étude, comme détaché des grands espaces naturels qui forment les zones à statut citées précédemment.

**Les enjeux vis-à-vis des zones à statut sont pressentis comme globalement faibles.**

### ➤ OCCUPATION DU SOL

#### RÉFÉRENTIEL CORINE LAND COVER 2018

Le référentiel Corine Land Cover 2018, permet de cartographier les grandes entités géographiques sur le sol français. Bien que sa précision ne soit pas adaptée pour les petites échelles, il permet tout de même de prendre connaissance de l'environnement général du secteur d'étude.

**En ce qui concerne le secteur d'étude, il est concerné par l'entité :**

- **112 : Tissu urbain discontinu**

L'approche proposée par ce référentiel apparaît cohérente avec l'occupation réelle du sol du site d'étude mais présente une discordance avec les délimitations des espaces limitrophes.

#### RÉFÉRENTIEL OCCSOL DU CRIGE PACA 2014

Le référentiel proposé par le CRIGE PACA est destiné à imposer une nouvelle gestion maîtrisée et durable des territoires. Le but de leurs démarches est aussi de dresser un bilan sur la consommation d'espaces aussi bien au niveau des espaces naturels, artificiels, ou agricoles. La mise en place de cartographie de l'occupation du sol apporte un outil d'aide à la décision et la production d'indicateurs de suivi.

La carte présentée par la suite expose l'occupation du sol dans le site de projet.

**Selon ce référentiel, le secteur d'étude est composé :**

- **112 : Tissu urbain discontinu**
- **121 : Zones d'activités et d'équipements**

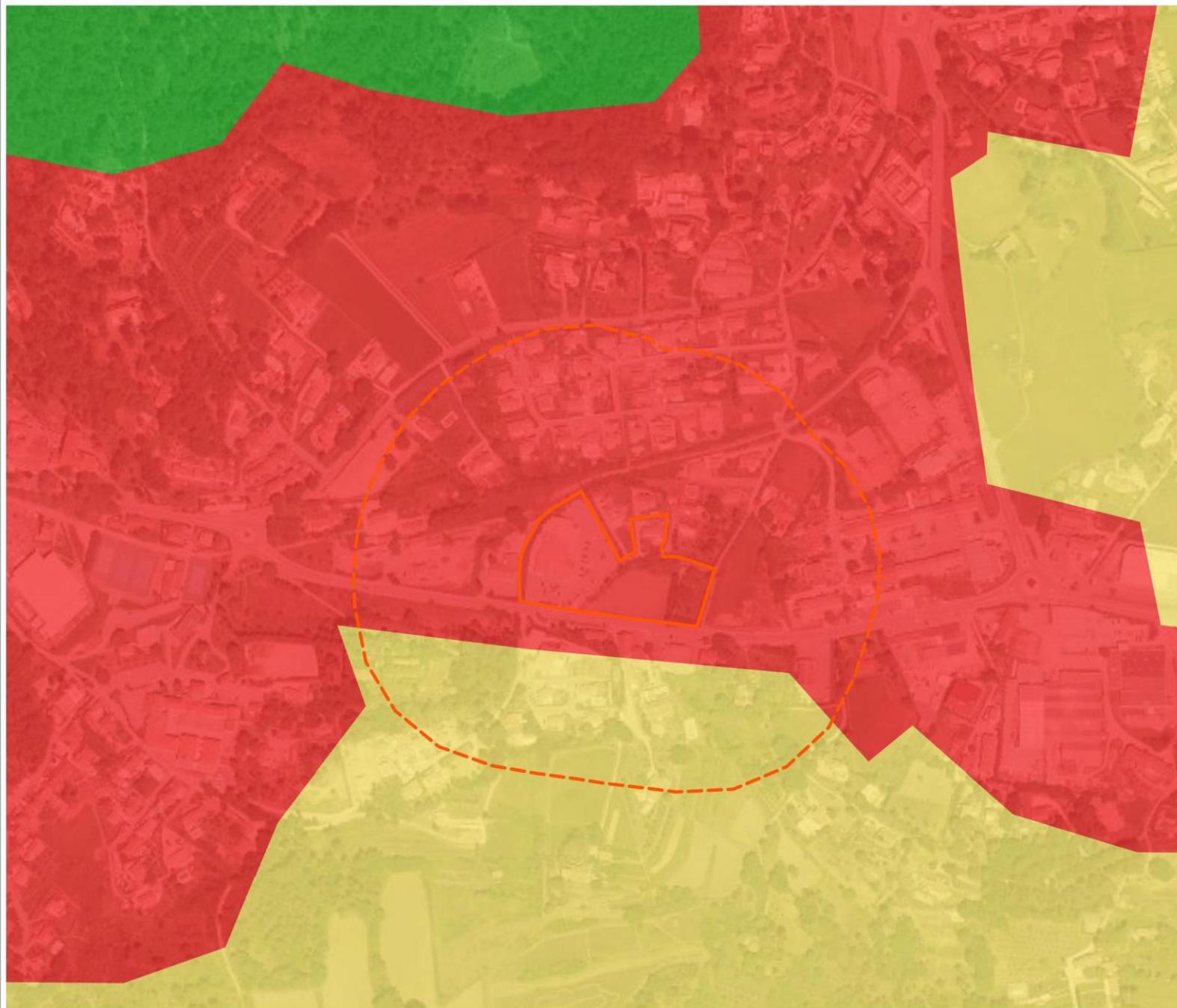
**Cette occupation du sol est cohérente avec la composition actuelle du secteur d'étude qui se compose du LIDL à l'ouest et des espaces vacants et résidentiels à l'est. Cependant, les espaces vacants végétalisés ne sont pas représentés et ne sont pas délimités dans cette Occupation du sol.**

Cependant, à cette échelle, ces données ne peuvent pas être considérées comme précises. Les habitats sur le site doivent faire appel à des relevés floristiques précis et complets pour déterminer précisément la mosaïque paysagère, à l'échelle parcellaire.

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Occupation du sol à l'échelle du périmètre rapproché, selon le référentiel Corine Land Cover 2018



## Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (150 m)

## Occupation du sol

-  112 - Tissu urbain discontinu
-  242 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes
-  312 - Forêts de conifères

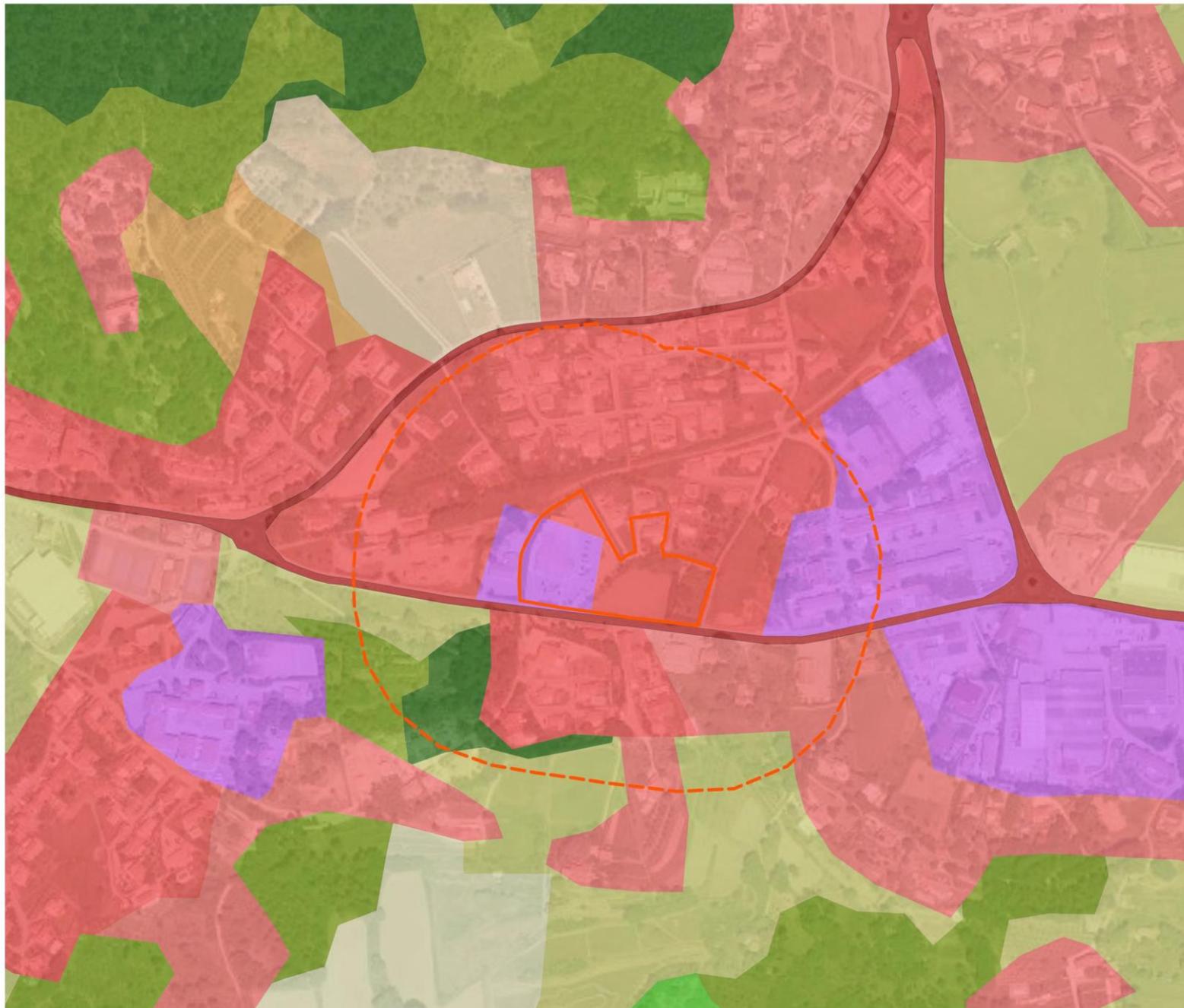


0 100 200 m

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Occupation du sol à l'échelle du périmètre rapproché, selon le référentiel du CRIGE PACA 2014

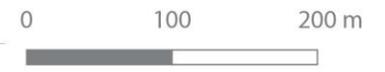


## Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (150 m)

## Occupation du sol

-  112 - Tissu urbain discontinu
-  113 - Espaces de bati diffus et autres batis
-  121 - Zones d'activités et équipements
-  122 - Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
-  142 - Equipements sportifs et de loisirs
-  211 - Terres arables autres que serres, et rizières (hors périmètres d'irrigation)
-  221 - Vignobles
-  222 - Arboriculture autre que oliviers
-  231 - Prairies
-  311 - Forêts de feuillus
-  312 - Forêts de conifères
-  313 - Forêts mixtes



### ➤ Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

Le SRCE est le document régional qui identifie les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relient entre eux. Ce nouvel outil co-piloté par l'État et la Région est en cours de finalisation : l'enquête publique s'est terminée en mars 2014 et a été approuvée par le Conseil Régional le 17/10/2014.

Sur la base du diagnostic, le SRCE a fixé des objectifs et des priorités d'actions.

Des objectifs de remise en état ou de préservation ont été définis sur les territoires :

- les éléments de la Trame Verte et Bleue subissant une pression importante et devant faire l'objet d'une « recherche » de remise en état optimale, sur ces territoires, il s'agit de favoriser la mise en place d'actions qui participent au maximum à la remise en état de ces milieux ;
- les éléments de la Trame Verte et Bleue pour lesquels l'état de conservation des fonctionnalités écologiques est jugé meilleur (au regard des pressions) et devant faire plutôt l'objet d'une « recherche » de préservation optimale, afin de ne pas dégrader les bénéfices présents.

- ⇒ Le secteur d'étude est identifié comme un espace artificialisé.
- ⇒ Le secteur d'étude n'est pas situé dans un réservoir de biodiversité et n'apparaît pas indispensable au fonctionnement global du réseau écologique.
- ⇒ Il ne présente aucun rôle prépondérant dans la fonctionnalité du réseau écologique étant donné sa localisation, en continuité des espaces construits, et le long des axes de circulation.

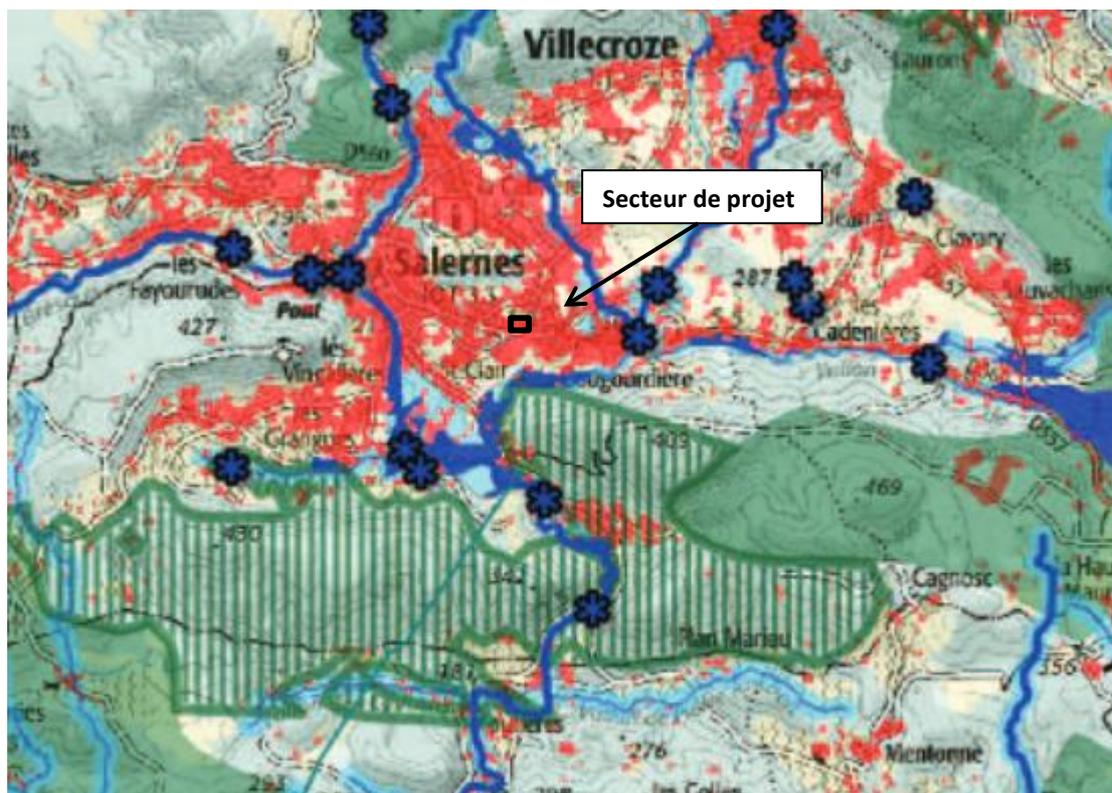




Figure 14 : Extrait du SRCE PACA (DREAL PACA)

La cartographie suivante présente les continuités écologiques fonctionnelles par rapport au secteur d'étude telles que définies au sein du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) de la région PACA.

La zone d'étude et ses secteurs connexes se situent dans des espaces urbanisés et commerciaux qui n'exposent pas d'intérêt écologique particulier.

Le secteur d'étude est soumis aux pressions urbaines, avec notamment le passage de la route de Draguignan au sud (circulation intense), et les espaces commerciaux qui impliquent un flux importants de véhicules et de visiteurs quotidiens.

- ⇒ **Les enjeux du projet vis-à-vis du réseau écologique sont considérés comme faibles dans ce contexte. Le secteur d'étude apparaît déconnecté des grands ensembles assurant la fonctionnalité écologique des entités naturelles.**
- ⇒ **Le secteur d'étude est enserré entre des espaces linéaires (voiries), et des espaces bâtis qui impliquent un important flux de véhicules et de personnes quotidiennement.**
- ⇒ **Les études terrain, permettront de pressentir la fonctionnalité du secteur d'étude au sein du réseau écologique local.**
- ⇒ **Cependant, les premières analyses bibliographiques ne montrent pas d'intervention particulière du secteur d'étude dans la fonctionnalité écologiques des espaces à plus ou moins large échelle.**

➤ **Habitats et flore recensés dans le secteur d'Étude / Analyse bibliographique**

## LES HABITATS

La détermination des différentes typologies d'habitats au sein du secteur d'étude s'appuie sur l'utilisation de référentiel reconnu. Cette méthode permet une homogénéité des appellations et la reconnaissance des habitats par toutes les professions liées.

Le référentiel EUNIS, 2013 a été utilisé. Peu à peu ce dernier prend la place de Corine Biotope, à l'échelle européenne. Dans un souci de compréhension, les codes Corine biotope seront indiqués entre parenthèse en cas de correspondance.

La cartographie des habitats a été réalisée à la suite des inventaires de terrain lors de la phase de pré diagnostic, en fonction des espèces floristiques inventoriées sur le secteur d'étude.

À partir du code EUNIS et Corine Biotope, en complément, **2 typologies** d'habitats ont été déterminées. Les paragraphes suivants détaillent chaque habitat, avec des espèces végétales représentatives et des photographies prises le 5 avril 2021, sur site.

### **J1.4 LIDL existant et son espace de stationnement**

Dans sa partie ouest, le secteur d'étude est occupé par le LIDL actuel et son espace de stationnement. Cette zone est fortement imperméabilisée et les espaces ornementaux végétalisés sont rares. Quelques parterres sont présents dans les zones périphériques de l'espace de stationnement.

Cet espace est très fréquenté, tout au long de la journée, et supporte un flux important de véhicules.

**Cet habitat expose des enjeux écologiques faibles.**



*Photo 2 : Vue sur la zone de stationnement du magasin actuel LIDL (Even, Avril 2022)*

### **Clôtures**

L'ensemble du secteur d'étude est délimité par des clôtures grillagées. Le secteur d'étude est ouvert au niveau de la route de Draguignan.



*Photo 3 : Clôtures présentes dans le secteur d'étude et en marge de celui-ci (EVEN, Avril 2022)*

### Chemin

Des chemins traversent le secteur d'étude. Ils permettent l'accès aux villas résidentielles présentes au nord du secteur d'étude.



*Photo 4 : Chemin présent dans le secteur d'étude (EVEN, Avril 2022)*

### FA Haie

Des haies monospécifiques de Thuya sont présentes dans la portion est du secteur d'étude. Ces espaces linéaires bien fournis représentent des zones de refuge et de nidification favorables pour les oiseaux. Ce sont aussi des repères linéaires. De plus, ces espaces sont en lien direct avec les zones végétalisées ouvertes, favorables pour les activités de dispersion et de chasse.

**Ces formations linéaires exposent des enjeux écologiques modérés.**



*Photo 5 : Haies de thuya identifiées dans la portion est du secteur d'étude (Even, Avril 2022)*

### J1.1 Villas

Les zones présentes au nord du secteur d'étude sont occupées par des villas résidentielles, encore habitées. Une villa est présente dans le nord-est du secteur d'étude mais celle-ci n'est plus habitée. Elle est attenante avec les espaces vacants végétalisés.

**Ces espaces ne présentent pas de réels enjeux écologiques.**



*Photo 6 : Villa abandonnée présente au nord-est du secteur d'étude (EVEN, Avril 2022)*



*Photo 7 : Villas résidentielles habitées présentes à l'est du magasin LIDL (Even, Avril 2022)*

### **11.5 Friches ou espaces anciennement agricoles**

Le reste du secteur d'étude est formé par des espaces vacants végétalisés. La portion présente à l'extrême ouest est dégradée en raison de la prolifération des bambous. La zone est en cours de fermeture par cette espèce qui prolifère rapidement. Elle est essentiellement composée d'espèces rudérales sans enjeu écologiques, signes de l'abandon de la parcelle au cours du temps. Cette zone est encadrée par une haie monospécifique essentiellement composée de Thuya. La zone est donc enclavée, d'autant plus que la partie nord est occupée par la bâtisse abandonnée, la partie est située dans la continuité de l'axe « mode doux » et la partie sud est en limite de la route de Draguignan.

Le reste du secteur d'étude est occupé par une vaste parcelle ouverte, qui offre des points de vue facilités sur le magasin actuel. La zone est riche en espèces herbacées communes. Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée dans cet espace lors de la visite de site.

**Cet habitat présente des enjeux globalement faibles.**



*Photo 8 : Zone végétalisée de l'est du secteur d'étude (Even, Avril 2022)*



***Photo 9 : Bâtisse abandonnée présente dans le nord-est du secteur d'étude (Even, Avril 2022)***



***Photo 10 : Prolifération de bambous dans la portion est du secteur d'étude (Even, Avril 2022)***



***Photo 11 : Clôture grillagée présente dans le sud du secteur d'étude et longeant la route de Draguignan (Even, Avril 2022)***



*Photo 12 : Cheminement doux qui jouxte la partie est du secteur d'étude*

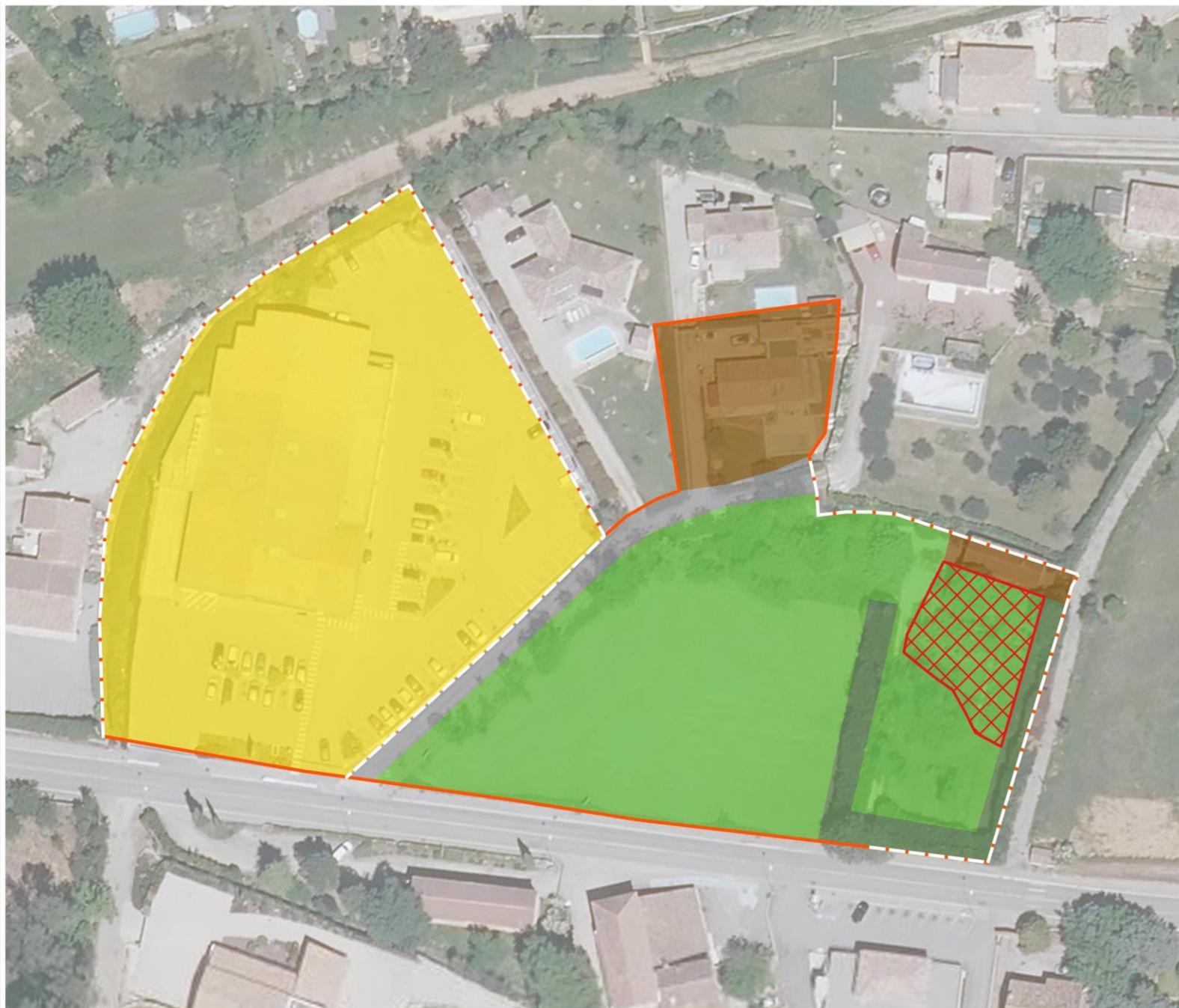


*Photo 13 : Portion ouest du secteur d'étude, avec vue sur la magasin LIDL actuel (Even, Avril 2022)*

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Habitats identifiés dans le secteur d'étude



## Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

## Habitats

 Chemin

 FA Haie

 I1.5 Friches ou espaces  
anciennement agricoles

 J1.1 Villas

 J1.4 LIDL existant et son espace  
de stationnement

 Invasion de bambou

Clotures



0 12.5 25 m



even

## LA FLORE

➤ **Méthodologie de recherche de données**

Afin de récolter les données de flore, les bases de données communales ont été consultées pour la commune de Salernes.

Les bases de données considérées comme valides sont : l'INPN et Silène flore (CBMP). Les espèces protégées sur le territoire national et / ou régional sont recherchées et mises en évidence. Enfin, les données géo référencées par Silène flore sont extraites et mises en page afin de les confronter au secteur d'étude.

Dans un souci de significativité, seules les données datant de moins de 10 ans sont conservées. Les données antérieures à 2011 ne sont donc pas considérées.

➤ **Données de l'INPN**

Les données de la base de données communale de l'INPN recensent la présence de 332 espèces végétales sur la commune de Salernes.

Sur la totalité, **4 espèces sont protégées à l'échelle nationale (Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire Article 1 2 et 3)**. Il s'agit :

**Tableau 5 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Salernes**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Article
Anémone couronnée	<i>Anemone coronaria L., 1753</i>	1
Pivoine officinale	<i>Paeonia officinalis L., 1753</i>	2 et 3
Arbre au poivre	<i>Vitex agnus-castus L., 1753</i>	
Laurier rose	<i>Nerium oleander L., 1753</i>	

La base de données communale de l'INPN recense aussi la présence de **2 espèces végétales protégées sur le territoire régional. (Arrêté interministériel du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-D'azur)**

**Tableau 6 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire régional et recensées dans la commune de Salernes**

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Dictame blanc, Fraxinelle blanche	<i>Dictamnus albus L., 1753</i>
Hélichryse d'Italie, Immortelle d'Italie, Éternelle jaune	<i>Helichrysum italicum (Roth) G.Don, 1830</i>

**L'application INPN Obs ne fournit aucune donnée géoréférencée à l'échelle du secteur d'étude.**

➤ **Données Silène expert**

La base de données Silène expert a été consultée afin de déterminer si des espèces protégées avaient été identifiées sur le secteur d'étude et ses environs proches, dans les 10 dernières années. Aucune donnée floristique n'est présente dans le secteur d'étude.

- ⇒ Selon les bases de données, aucune espèce végétale, protégée au niveau national et / ou régional n'a été observée dans le passé et récemment, dans le secteur d'étude.
- ⇒ Les espèces protégées sont toutes situées dans le périmètre éloigné, soit à plus de 150 mètres du secteur d'étude.

➤ **Observations de terrain**

Les inventaires de terrains, réalisés le 5 avril 2022, ont permis de recenser la présence de 48 espèces végétales dans le secteur d'étude et ses environs proches. L'objet de l'étude était d'analyser les enjeux pressentis, en prenant en considération le contexte global du secteur d'étude. Aucune espèce patrimoniale et ou protégée sur le territoire national et régional n'a pu être observée.

Etant donné l'agencement du secteur d'étude, la majeure partie des espèces végétales ont été observées dans les espaces encore végétalisés présents à l'est. Les espèces en présence sont communes et typiques des espaces ouverts. Une attention particulière devra être portée sur les Bambous, dans la partie est du secteur d'étude (voir carte des habitats), car leur prolifération est relativement rapide et nuit à la conservation des habitats actuels. Cet espèce invasive doit être gérée en amont de la phase de chantier afin de limiter sa prolifération dans les espaces adjacents, mais aussi dans le nouveau projet.

**Tableau 7 : Liste des espèces floristiques observées en phase de prédiagnostic**

Nom valide	Nom scientifique
Achillea millefolium L., 1753	<i>Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus, Millefeuille, Chiendent rouge</i>
Ajuga reptans L., 1753	<i>Bugle rampant</i>
Bambusa sp	<i>Bambou</i>
Bellis perennis L., 1753	<i>Pâquerette vivace, Pâquerette</i>
Buxus sempervirens L., 1753	<i>Buis toujours vert, Buis commun, Buis sempervirent, Bois béni</i>
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	<i>Bourse à pasteur</i>
Dactylis glomerata L., 1753	<i>Pied de coq</i>
Daucus carota L., 1753	<i>Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte</i>
Dittrichia viscosa (L.) Greuter, 1973	<i>Inule visqueuse</i>
Euphorbia cyparissias L., 1753	<i>Euphorbe petit - Cyprès</i>
Euphorbia helioscopia L., 1753	<i>Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues</i>
Euphorbia peplus L., 1753	<i>Euphorbe péplus, Euphorbe des jardins, Euphorbe omblette, Ésule ronde</i>
Ficus carica L., 1753	<i>Figuier</i>
Gallium aparine L., 1753	<i>Gaillet acfrocheur</i>
Geranium molle L., 1753	<i>Géranium mou, Géranium à feuilles molles</i>
Geranium robertianum L., 1753	<i>Géranium de Robert, Herbe à Robert, Géranium herbe à Robert</i>
Glechoma hederacea L., 1753	<i>Lierre terrestre</i>
Hedera helix L., 1753	<i>Lierre grimpant, Herbe de saint Jean, Lierre commun</i>
Hordeum murinum L., 1753	<i>Orge sauvage, Orge queue-de-rat, Orge des rats</i>
Hordeum murinum L., 1753	<i>Orge queue de rat</i>
Lamium purpureum L., 1753	<i>Lamier pourpre, Ortie rouge</i>
Laurus nobilis L., 1753	<i>Laurier noble, Laurier-sauce</i>
Lepidium draba L., 1753	<i>Passerage drave, Pain-blanc</i>
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912	<i>Lin à feuilles étroites</i>
Malva sylvestris L., 1753	<i>Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve</i>
Medicago sativa L., 1753	<i>Luzerne cultivée</i>
Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	<i>Muscari négligé, Muscari à grappes, Muscari négligé</i>

Nom valide	Nom scientifique
Narcissus pseudonarcissus L., 1753	<i>Narcisse faux narcisse, Jonquille des bois, Jonquille, Narcisse trompette</i>
Ornithogalum umbellatum L., 1753	<i>Dame de 11 heure</i>
Plantago lanceolata L., 1753	<i>Plantain lancéolé, Herbe-aux-cinq-coutures, herbe-à-cinq-côtes</i>
Pyracantha coccinea M.Roem., 1847	<i>Pyracantha écarlate, Buisson ardent, Pyracantha à fleurs peu nombreuses</i>
Pyrus spinosa Forssk., 1775	<i>Poirier à feuilles d'amandier</i>
Ranunculus bulbosus L., 1753	<i>Renoncule bulbeuse</i>
Rosa sp	<i>Rosier ornemental</i>
Rubus ulmifolius Schott, 1818	<i>Ronce à feuilles d'Orme</i>
Rumex acetosa L., 1753	<i>Oseille des prés</i>
Salvia pratensis L., 1753	<i>Sauge des prés, Sauge commune</i>
Senecio vulgaris L., 1753	<i>Séneçon commun</i>
Sherardia arvensis L., 1753	<i>Shérardie des champs, Rubéole des champs, Gratteron fleuri, Shérarde des champs</i>
Thuja sp	<i>Thuja</i>
Tragopogon porrifolius L., 1753	<i>Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis du Midi</i>
Tragopogon porrifolius L., 1753	<i>Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis du Midi</i>
Trifolium campestre Schreb., 1804	<i>Trèfle champêtre, Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance</i>
Trifolium pratense L., 1753	<i>Trèfle des prés, Trèfle violet</i>
Veronica persica Poir., 1808	<i>Véronique de Perse</i>
Viburnum tinus L., 1753	<i>Viorne tin, Fatamot, Laurier-tin</i>
Vicia sativa L., 1753	<i>Vesce cultivée</i>
Vitis vinifera L., 1753	<i>Vigne cultivée</i>

Concernant les ligneux, le bureau d'étude en paysage avait déjà effectué des relevés sur ce point afin de mettre en évidence le patrimoine arboré du site. La carte ci-dessous présente les espèces en présence, et leur localisation

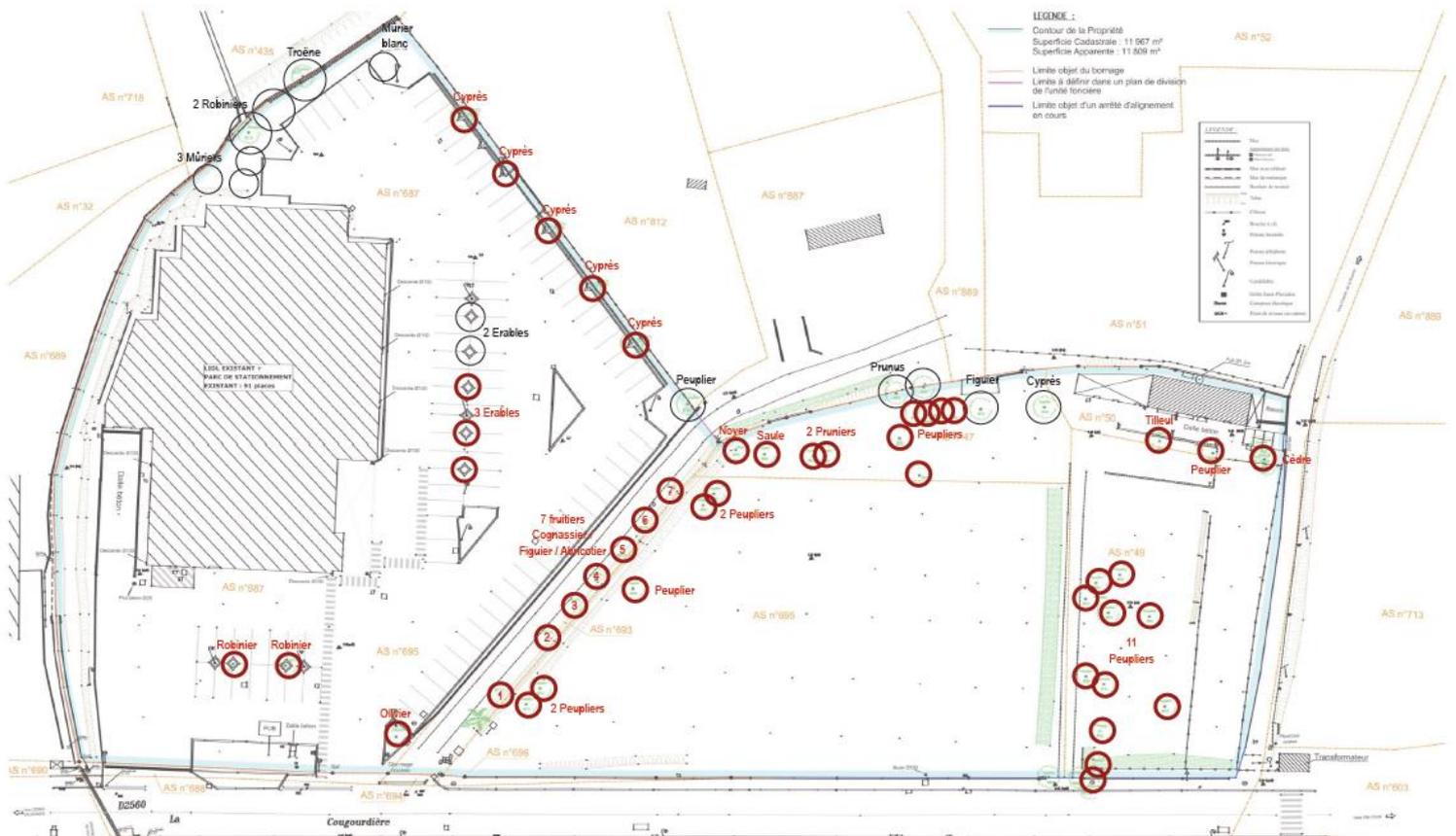


Figure 15 : Désignation et localisation des ligneux sur le secteur d'étude. (Canopée, Atelier 4+)

## ENJEUX RELATIFS AUX ESPÈCES FLORISTIQUES ET AUX HABITATS

L'étude du terrain et la consultation des bases de données floristiques n'ont pas permis d'identifier la présence d'espèces végétales à enjeux sur le secteur d'étude et les espaces limitrophes. Les Habitats identifiés sont sous l'influence anthropique, même si les espaces végétalisés présents à l'est du secteur d'étude semblent encore épargnés. Cependant la présence d'une villa inhabitée au nord indique que ces espaces ont autrefois été remaniés.

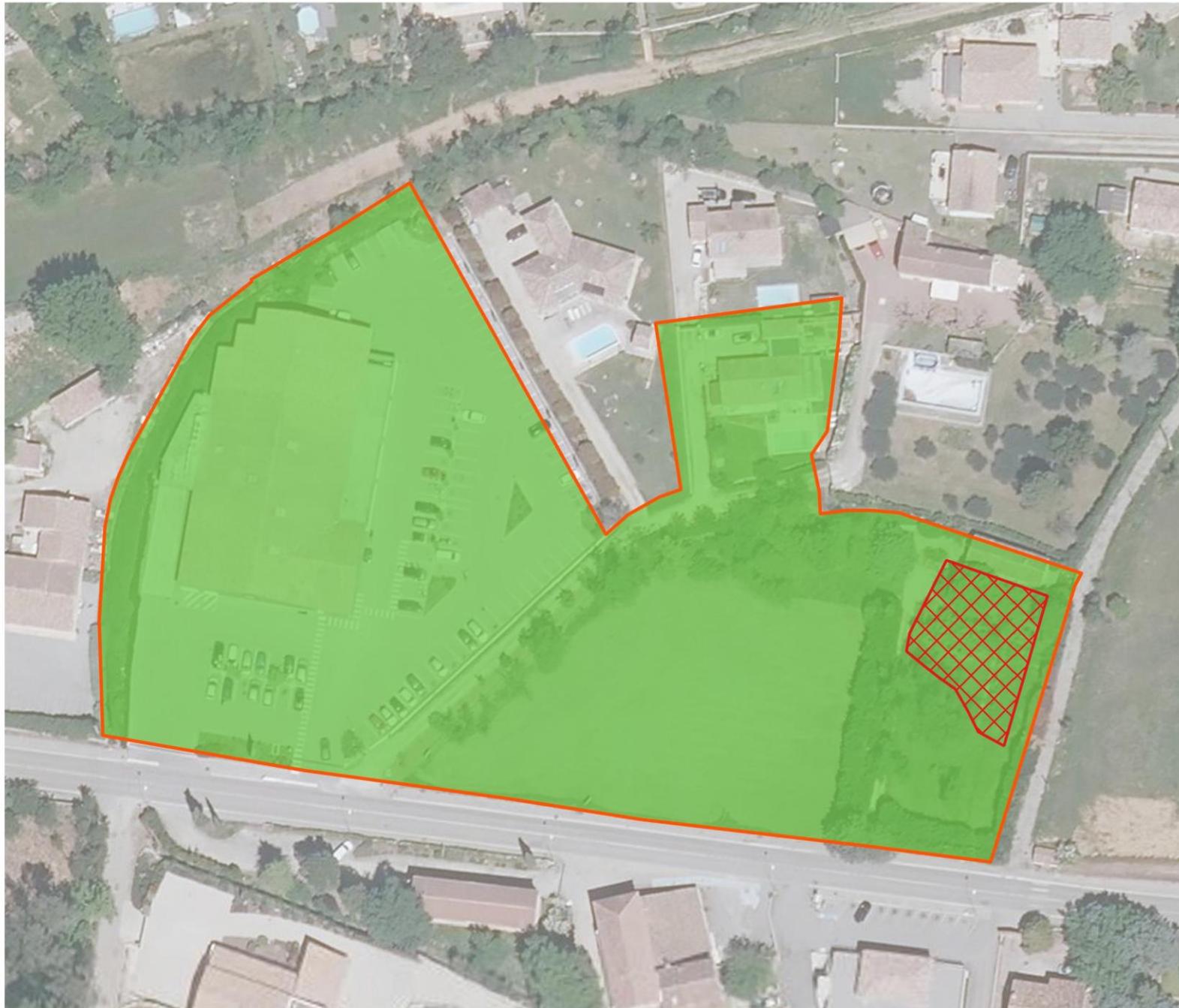
Aussi la présence de voirie au sud du secteur d'étude, implique de nombreuses nuisances sonores.

**Au regard de ces observations, les enjeux sur la flore et les habitats, à l'échelle du secteur d'étude sont pressentis comme faibles.**

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Enjeux prévisionnels pressentis sur la flore et les habitats à l'échelle du secteur d'étude



## Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

 Invasion de bambou

## Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 12.5 25 m



## LA FAUNE

## ➤ Méthodologie de recherche de données

Les bases de données communales : faune PACA, Silène Faune et INPN sont étudiées afin de dresser un bilan des espèces recensées sur la commune. Les groupes concernés par les recherches sont : les mammifères (hors chiro), les chiroptères, les amphibiens et les reptiles, les rhopalocères et les odonates. L'ichtyofaune n'est pas recherchée du fait de l'absence de cours d'eau propice à leur présence dans le secteur d'étude.

Les inventaires effectués pour le prédiagnostic ont eu lieu le 3 juin 2021. Le but principal est d'identifier de façon générale la richesse et la présence potentielle d'espèces patrimoniales dans le secteur d'étude et ses zones connexes. Les données seront étudiées dans un rayon de 3 km pour les espèces à large dispersion et / ou volatiles, c'est-à-dire potentielle dans le secteur d'étude. Les fiches des zones à statut présentes dans le périmètre éloigné seront donc consultées et les données seront intégrées aux données communales si manquantes et enrichissantes.

Pour chaque groupe seront renseignés les statuts de protection. Aussi les espèces patrimoniales seront mises en évidence si elle s'avère pertinente dans le secteur d'étude. Enfin des enjeux potentiels seront définis afin de cadrer le contexte environnemental du projet.

Notons que l'intérêt patrimonial d'une espèce est déduit de :

- son statut biologique sur la zone d'étude (sédentaire, nicheuse, migratrice, hivernante...),
- ses effectifs (couples nicheurs ou individus, regroupements en dortoirs...) présents (pourcentage de l'effectif régional, national...),
- ses statuts de protection (protection nationale, européenne, internationale),
- ses statuts de conservation aux échelles géographiques locales, régionales, nationales
- d'autres critères biogéographiques et écologiques : isolement géographique, limite d'aire de répartition...

## INSECTES

**Bibliographie**

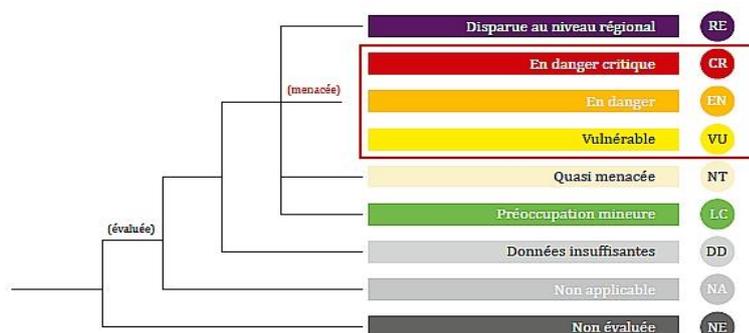
Afin de connaître les espèces potentielles dans le secteur d'étude, les bases de données communales ont été consultées : Silène Faune, Faune PACA, INPN.

• **Odonates**

**Tableau 8 : Liste des espèces d'odonates mentionnées dans la bibliographie communale**

Biblio	Nom latin	Nom vernaculaire	Protection nationale	Convention de Berne	Directive Habitats	LR PACA
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Aeshna cyanea</i>	Aeshne bleue				LC
	<i>Aeshna mixta</i>	Aeshne mixte				LC
	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	P			LC
	<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle				LC
	<i>Anax imperator</i>	Anax empereur				LC
	<i>Sympecma fusca</i>	Brunette hivernale				LC
	<i>Calopteryx haemorrhoidalis haemorrhoidalis</i>	Caloptéryx hémorroïdal				LC

Biblio	Nom latin	Nom vernaculaire	Protection nationale	Convention de Berne	Directive Habitats	LR PACA
	<i>Calopteryx xanthostoma</i>	Caloptéryx occitan				LC
	<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge				LC
	<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé				LC
	<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothemis écarlate				LC
	<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable				LC
	<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert				LC
	<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule à 4 taches				LC
	<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée				LC
	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Nymphe au corps de feu				LC
	<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuisant				LC
	<i>Onychogomphus uncatus</i>	Onychogomphe à crochets				LC
	<i>Orthetrum brunneum</i>	Orthétrum brun				LC
	<i>Platycnemis latipes</i>	Pennipatte blanchâtre				LC
	<i>Enallagma cyathigerum</i>	Portecoupe holarctique				LC
	<i>Boyeria irene</i>	Spectre paisible				LC
	<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié				LC



23 espèces d'odonates sont recensées dans la bibliographie communale. Une seule espèce protégée est recensée dans cette bibliographie communale : **l'Agrion de Mercure**. Cette espèce présente des enjeux de conservation faibles selon la liste rouge des odonates de PACA (2017). L'ensemble des autres espèces citées dans la bibliographie communale présente des enjeux de conservation faibles selon la liste rouge des odonates de PACA (2017).

### Observations de terrain :

Lors de la visite de terrain, aucune espèce d'odonate n'a été observée. Un canal en eau est présent au nord du secteur d'étude et pourrait convenir à plusieurs espèces d'odonates. Leur présence est donc pressentie, à proximité du secteur d'étude, étant donné que la surface de stationnement imperméabilisées ne représente pas un lieu de vie favorable pour ce groupe d'espèces. Cependant, l'Agrion de mercure, cité dans la bibliographie, n'est pas pressentie, les conditions écologiques optimales n'étant pas réunies.

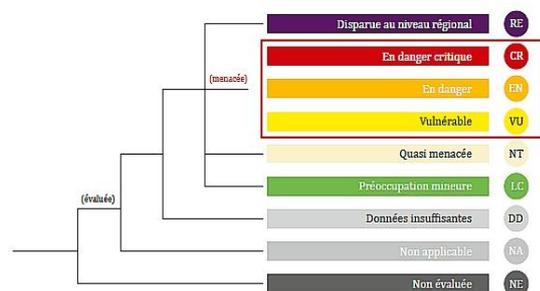
- ⇒ Aucune espèce d'odonate n'a été inventoriée sur le site, lors de la réalisation de ce prédiagnostic.
- ⇒ À ce titre, les enjeux prévisionnels sur les odonates sont pressentis comme **faibles**.

- Rhopalocères

Tableau 9 : Liste des espèces de rhopalocères recensées dans la bibliographie communale

Bibliographie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne	LR PACA
	Agreste	<i>Hipparchia semele</i>				LC
	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>				LC
	Amaryllis de Vallantin	<i>Pyronia cecilia</i>				LC
	Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>				LC
	Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>				LC
	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>				LC
	Aurore de Provence	<i>Anthocharis euphenoides</i>				LC
	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>				LC
	Azuré de Chapman	<i>Polyommatus thersites</i>				LC
	Azuré de Lang	<i>Leptotes pirithous</i>				LC
	Azuré des cytises	<i>Glauopsyche alexis</i>				LC
	Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>				LC
	Azuré des orpins	<i>Scolitantides orion</i>				LC
	Azuré du baguenaudier	<i>Iolana iolas</i>				LC
	Azuré du thym	<i>Pseudophilotes baton</i>				LC
	Azuré porte queue	<i>Lampides boeticus</i>				LC
	Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>				LC
	Bleu-nacré	<i>Lysandra coridon</i>				LC
	Brun des pélagoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>				LC
	Chevron blanc	<i>Hipparchia fidia</i>				LC
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>				LC
	Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>				LC
	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>				LC
	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>				LC
	Cuivré mauvin	<i>Lycaena alciphron</i>				LC
	<b>Damier de la succise</b>	<b><i>Euphydryas aurinia</i></b>	<b>P</b>	<b>DH 2</b>	<b>BE 2</b>	<b>LC</b>
	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>				LC
	<b>Diane</b>	<b><i>Zerynthia polyxena</i></b>	<b>P</b>	<b>DH 4</b>	<b>BE 2</b>	<b>LC</b>
	Echancré	<i>Libythea celtis</i>				LC
	Fadet des garrigues	<i>Coenonympha dorus</i>				LC
	Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>				LC
	Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>				LC
	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>				LC
	Grande tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>				LC
	Hespérie des sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>				LC
	Machaon	<i>Papilio machaon</i>				LC
	Marbré de cramer	<i>Euchloe crameri</i>				LC
	Marbré de vert	<i>Pontia daplidice</i>				LC
	Mégère	<i>Lasiommata megera</i>				LC
	Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>				LC

Bibliographie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne	LR PACA
	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>				LC
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>				LC
	Nacré de la ronce	<i>Brenthis daphne</i>				LC
	Némusien	<i>Lasiommata maera</i>				LC
	Pacha à deux queues	<i>Charaxes jasius</i>				LC
	Paon du jour	<i>Aglais io</i>				LC
	Piéride de l'Ibérie	<i>Pieris mannii</i>				LC
	Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>				LC
	Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>				LC
	Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>				LC
	<b>Proserpine</b>	<b><i>Zerynthia rumina</i></b>	<b>P</b>			LC
	Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>				LC
	Silène	<i>Brintesia circe</i>				LC
	Soucis	<i>Colias crocea</i>				LC
	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>				LC
	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>				LC
	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>				LC
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>				LC
	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>				LC



Les bases de données communales recensent la présence de 59 espèces de rhopalocères dans la commune de Salernes. Plusieurs espèces protégées sont identifiées dans la commune : la Proserpine, la Diane, et le Damier de la Succise. **Ces 3 espèces, comme toutes les autres espèces citées** dans la bibliographie, sont inscrites dans la catégorie « **Préoccupation mineure (LC)** » de la liste rouge des rhopalocères de PACA (2017). La plupart des espèces citées sont communes et ne présentent pas d'enjeux de conservations locaux.

### Observations de terrain

Lors de la visite de terrain, 1 espèce de rhopalocère a été identifiée et contactée dans le secteur d'étude. Il s'agit : **de la piéride de la rave**. Cette espèce n'est pas protégée et est inscrite dans la catégorie « **LC-préoccupation mineure** », de la liste rouge des rhopalocères de PACA (2017). Cette espèce expose donc **des enjeux faibles de conservation**.

Le secteur d'étude est en partie artificialisé. Cependant la portion est encore bien végétalisée, et au regard du cortège herbacé en présence, les milieux apparaissent favorables aux rhopalocères. Aucune espèces végétale laissant présager la présence de papillons protégés, n'a été identifiée.

⇒ À ce titre, au regard du contexte dans lequel s'implante le secteur d'étude, les enjeux prévisionnels sur les rhopalocères sont jugés faibles.

#### SYNTHÈSE DES ENJEUX ENTOMOLOGIQUES

Les données bibliographiques citent principalement des espèces communes, qui ne présentent aucun enjeu de conservation local. Les espèces protégées mises en évidence dans la bibliographie communale exposent elle aussi des enjeux faibles de conservation. Lors de la visite de site, seule 1 espèce de rhopalocère commun a été observée. Elle présente des enjeux faibles de conservation, selon la liste rouge des rhopalocères de PACA (2017).

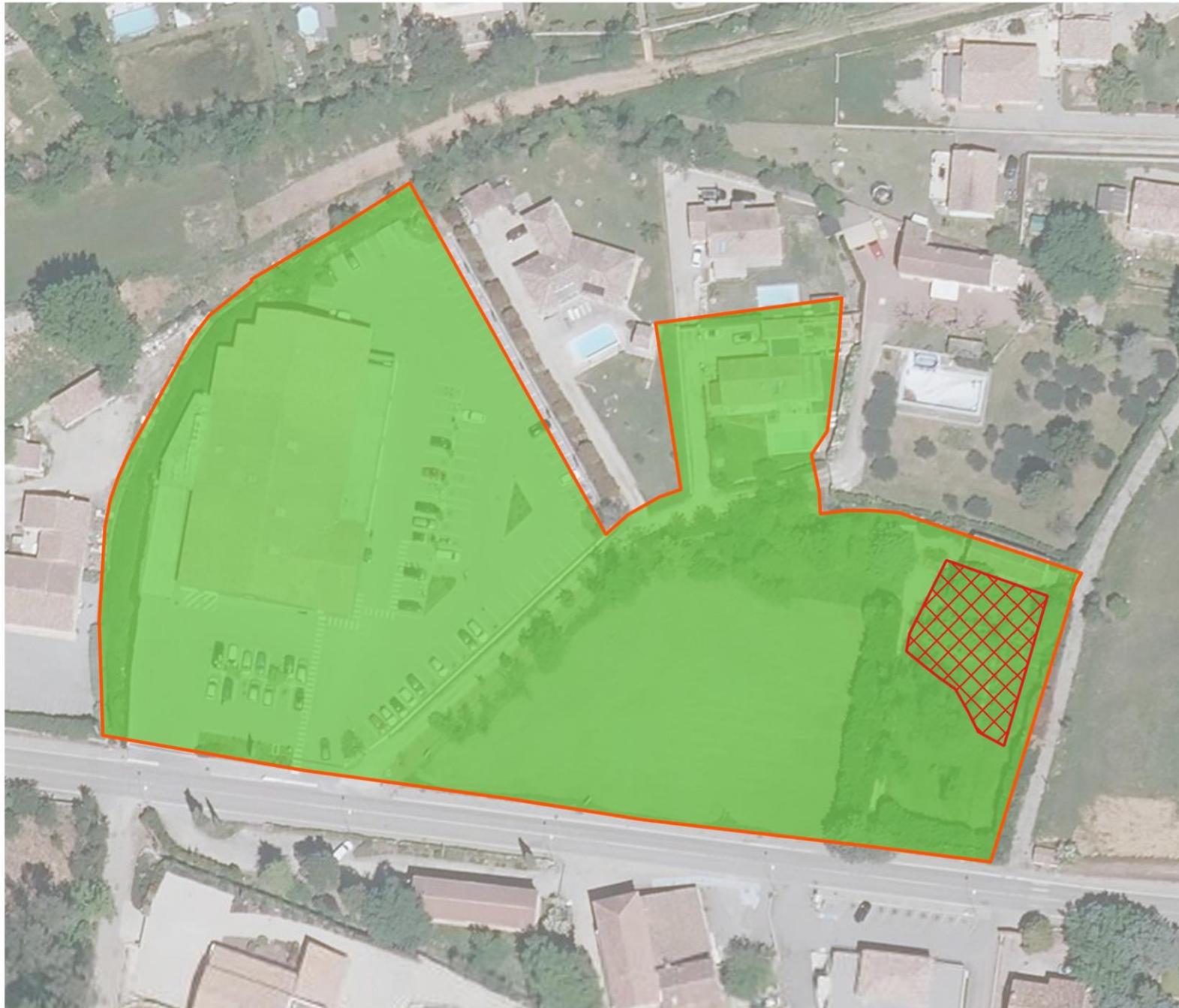
Aucun odonate n'a été observé dans le secteur d'étude. Cependant, un canal est présent au nord, en limite du secteur d'étude Il semble être en eau une partie de l'année. Ces conditions écologiques pourraient satisfaire quelques espèces communes d'odonates.

**Les enjeux entomologiques prévisionnels sont donc pressentis comme faibles, dans ce contexte, sur l'ensemble du secteur d'étude.**

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Enjeux entomologiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude



## Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

 Invasion de bambou

## Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 12.5 25 m



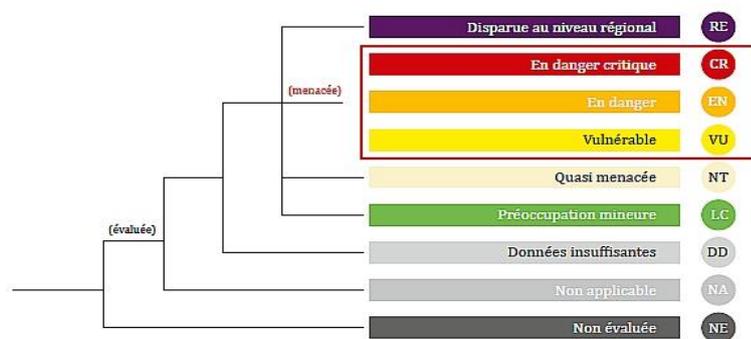
## AMPHIBIENS

**Bibliographie**

Les bases de données communales Silène Faune, Faune PACA, INPN ont été consultées afin de cibler les espèces potentielles à enjeux.

**Tableau 10 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie communale**

Biblio	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	Convention de Berne	Directive Habitats Faune Flore	LR PACA
Faune PACA, Silène faune, INPN	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	P	Be 3	/	LC
	Péloodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	P	Be 3	/	LC
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	P	Be 2	DH 4	LC



Selon les données bibliographiques, **3 espèces de d'amphibiens** sont avérées sur la commune de Salernes. Toutes les **espèces sont protégées** à l'échelle nationale. Ces 3 espèces sont inscrites dans la catégorie « LC-Préoccupation mineure », de la liste rouge des amphibiens de PACA (2016). Elles exposent donc des enjeux de conservation faibles.

**Observations de terrain :**

Les observations de terrain n'ont pas permis d'observer d'espèces appartenant à ce taxon, dans l'enceinte du secteur d'étude. Comme évoqué précédemment, un canal est présent au nord de la limite du secteur d'étude. Celui apparaît en eau au moment de la visite de terrain. La zone est minime, et de très faible profondeur, laissant présager un assèchement en période estivale. Cependant, cet espace pourrait représenter une zone transitoire pour les amphibiens. Aucune espèce présentant des enjeux de conservation n'est listée dans la bibliographie communale.

⇒ **À ce titre, les enjeux prévisionnels sur les amphibiens sont pressentis comme faibles.**

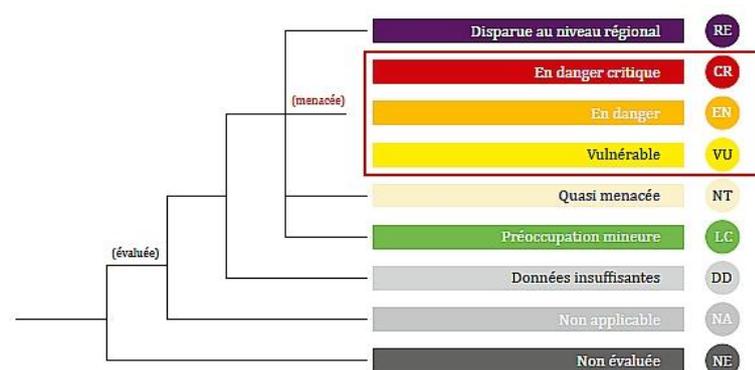
## REPTILES

Bibliographie

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune, INPN ont été consultées pour la commune de Salernes, afin de cibler les espèces potentielles à enjeux et /ou patrimoniales.

Tableau 11 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la commune

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	Convention de Berne	Directive Habitats Faune Flore	LR France
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	P	BE 2	DH 2-4	NT
Couleuvre à échelons	<i>Rhinechis scalaris</i>	P	BE 3	/	LC
Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	P	BE 3	/	LC
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	P	BE 3	/	LC
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	P	BE 2	DH 4	LC
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	P	BE 2	DH 4	LC
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	P	BE 3	/	LC
Psammodrome d'Edwards	<i>Psammodromus hispanicus</i>	P	BE 3	/	NT
Tarente de Mauritanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	P	BE 3	/	LC
Trachémyde à tempes rouges	<i>Trachemys scripta elegans</i>	/	/	/	/



Les données bibliographiques exposent la présence avérée de 10 espèces de reptiles dans la commune de Salernes. Toutes les espèces de reptiles bénéficient de la protection nationale. Parmi toutes ces espèces, **2 espèces** présentent des **enjeux de conservation modérés-forts en PACA**, selon la liste rouge des reptiles de PACA (2016). Il s'agit de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et du Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*). **Ces espèces sont classées dans la catégorie « NT -quasi menacée », de la liste rouge des reptiles de PACA (2016).**

Observations de terrain :

Lors des observations de terrain, plusieurs individus de lézards des murailles (*Podarcis muralis*), ont été observés dans le secteur d'étude (murets, broussailles...). Le secteur d'étude présente quelques espaces refuges favorables pour cette espèce (fissures dans le mur, abris de jardin, zones fortement végétalisées ...).

**Cette espèce commune est cependant protégée et classée en « préoccupation mineure » selon la liste rouge des reptiles de PACA (2016). Le lézard des murailles présente donc des enjeux de conservation faibles.**

- ⇒ Une seule espèce de reptile a été observée dans le secteur d'étude : le **lézard des murailles** (plusieurs individus). Cette espèce présente des enjeux faibles de conservation selon la liste rouge des reptiles de PACA (2016).
- ⇒ **À ce titre, les enjeux prévisionnels sur les reptiles sont pressentis comme faibles dans l'ensemble du secteur d'étude.**

#### SYNTHÈSE DES ENJEUX BATRACHOLOGIQUES ET HERPÉTOLOGIQUES

Le secteur d'étude n'apparaît pas favorable à la présence des amphibiens, cependant un espace en eau (temporaire) a été identifié en limite nord du secteur d'étude (canal). Celui-ci pourrait servir d'espace de transit pour les amphibiens. Au regard de la configuration anthropique du secteur d'étude, **et des données communales, les enjeux prévisionnels sur les amphibiens sont pressentis comme faibles.**

Plusieurs individus de **lézards des murailles (*Podarcis muralis*)** ont été observés dans le secteur d'étude. Cette espèce est très fréquente dans les zones anthropisées et urbanisées. Le secteur d'étude offre plusieurs espaces refuges, notamment au niveau des annexes des villas et des espaces verts moins entretenus. Cette espèce, bien que protégée au niveau national, présente des enjeux faibles de conservation, selon la liste rouge des reptiles de PACA (2016).

**Au regard des observations, les enjeux prévisionnels sur les reptiles sont pressentis comme faibles.**

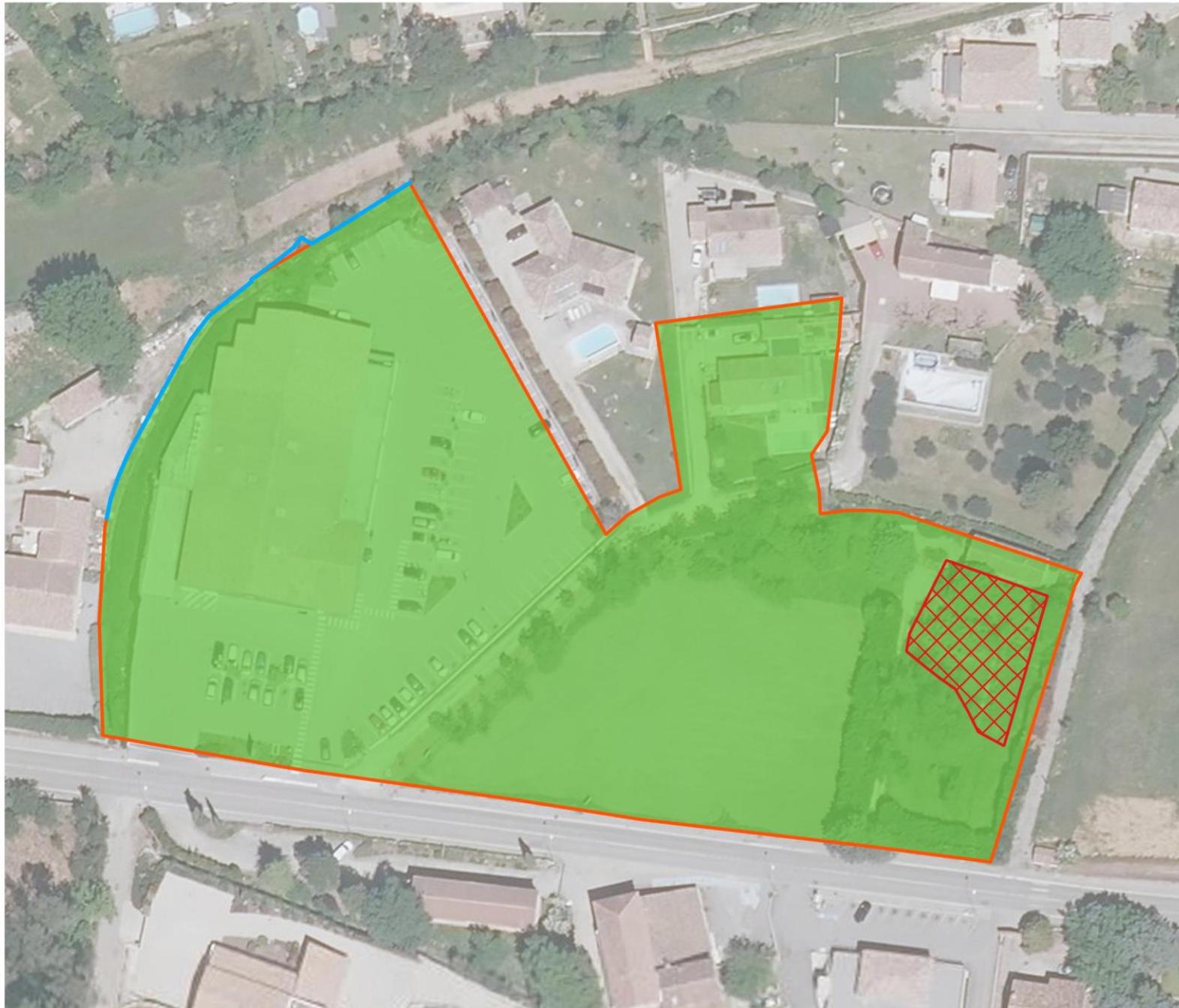


*Photo 14 : Canal présent au nord du secteur d'étude (Even, Avril 2022)*

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Enjeux herpétologiques et batrachologiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude



## Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Invasion de bambou
-  Canal en eau

## Enjeux

-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts
-  Majeurs



0 12.5 25 m



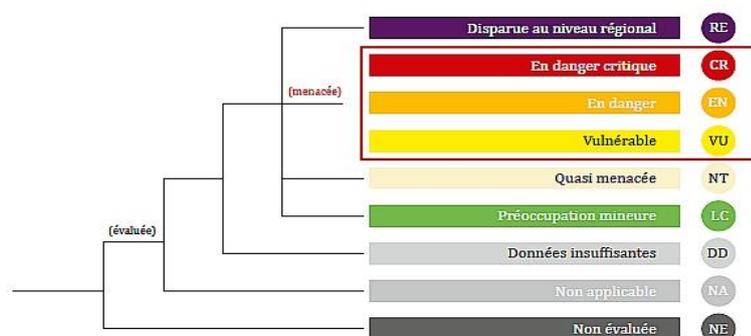
## MAMMIFÈRES (HORS CHIROPTÈRES)

**Bibliographie**

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune, INPN et les fiches des zones à statut présentes dans le périmètre éloigné ont été consultées afin de cibler les espèces potentielles à enjeux et / ou patrimoniales au sein du secteur d'étude et des zones connexes.

**Tableau 12 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la commune**

Biblio	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	Berne	Dir Hab	LR France
Faune PACA, Silène faune, INPN	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>		BE 3		LC
	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	P			NT
	Campagnol provençal	<i>Microtus duodecimcostatus</i>				LC
	Crocitude musette	<i>Crocidura russula</i>		BE 3		LC
	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	P	BE 3		LC
	Fouine	<i>Martes foina</i>		BE 3		LC
	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	P	BE 3		LC
	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>				NT
	Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>		BE 3		LC
	Loir gris	<i>Myoxus glis</i>		BE 3		LC
	Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>				LC
	Musaraigne carrelet	<i>Sorex araneus</i>		BE 3		DD
	Pachyure étrusque	<i>Suncus etruscus</i>		BE 3		LC
	Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>				LC
	Rat noir	<i>Rattus rattus</i>				LC
	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>				LC
Souris d'Afrique du Nord	<i>Mus spretus</i>				LC	
Souris domestique	<i>Mus domesticus</i>				LC	



Les données bibliographiques recensent la présence de **18 espèces de mammifères** sur la commune de Salernes. Au total, **3 espèces de mammifères** sont protégées à l'échelle nationale : le campagnol amphibie, l'écureuil roux et le hérisson d'Europe. Ces deux dernières espèces sont communes et largement répandues à l'échelle nationale. Elles exposent des enjeux de conservation faibles selon la liste rouge des mammifères de France Métropolitaine (2017). Au contraire le campagnol amphibie est localisé préférentiellement en PACA, et expose des enjeux de conservation modérés – forts, selon la liste rouge des mammifères de PACA (2017).

L'ensemble des autres espèces de mammifères cité dans la bibliographie, expose des enjeux de conservation faibles.

**Observations de terrain :**

Aucune espèce de mammifère n'a été observée dans le secteur d'étude. Aucune trace n'a été identifiée pouvant laisser penser à une zone de passage. Le secteur d'étude est occupé par une zone de commerce, et des

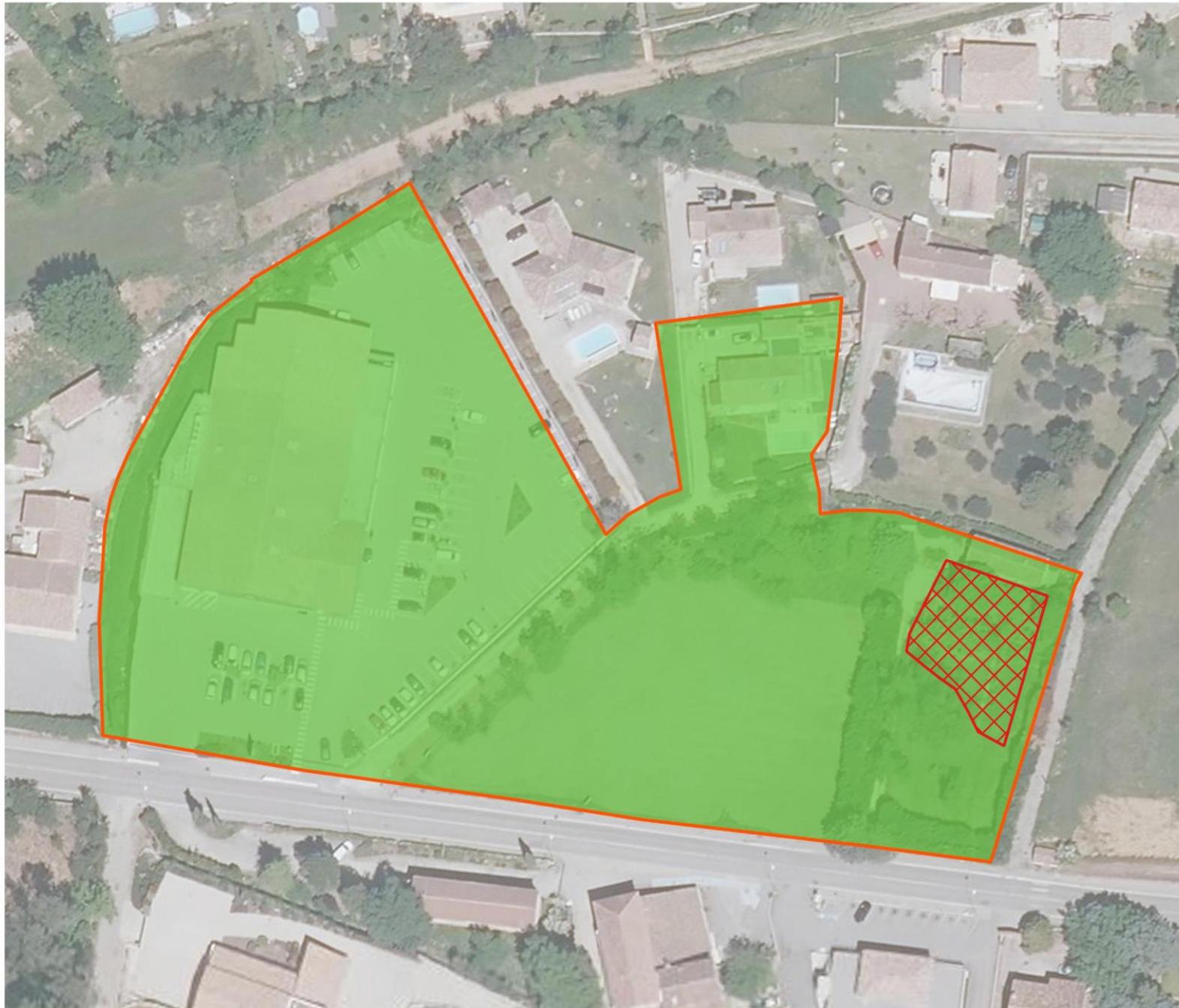
espaces végétalisés vacants enserrés entre une voirie et des espaces résidentiels. De plus, des clôtures ont été identifiées sur une importante partie de la périphérie du secteur d'étude. Ainsi, la capacité de dispersion des mammifères est donc limitée.

⇒ À ce titre, les **enjeux prévisionnels sur les mammifères, hors chiroptères, sont pressentis comme faibles**, dans le secteur d'étude.

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Enjeux mammalogiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude



## Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

 Invasion de bambou

## Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 12.5 25 m



## CHIROPTÈRES (CHAUVES-SOURIS)

## Bibliographie

Les bases des données Silène Faune, Faune PACA, INPN et les fiches des zones à statut ont été consultées afin de cibler les éventuels enjeux et les espèces patrimoniales.

Tableau 13 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la commune

Biblio	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	Berne	Dir Hab	LR France	Enjeux PACA*
Sources INPN, Silène faune, Faune PACA, * <a href="http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/RP_strategieChiro_V4_dec2014_diffusable_internet.pdf">http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/RP_strategieChiro_V4_dec2014_diffusable_internet.pdf</a>	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	P	BE 2	DH 2-4	LC	F
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	P	BE 2	DH 2-4	NT	F
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	P	BE 2	DH 2-4	VU	TF
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	P	BE 2	DH 2-4	LC	F
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	P	BE 2	DH 2-4	NT	TF
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	P	BE 2	DH 2-4	VU	TF
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	P	BE 2	DH 2-4	NT	TF
	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	P	BE 2	DH 2-4	LC	F
	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	P	BE 2	DH 2-4	NT	TF

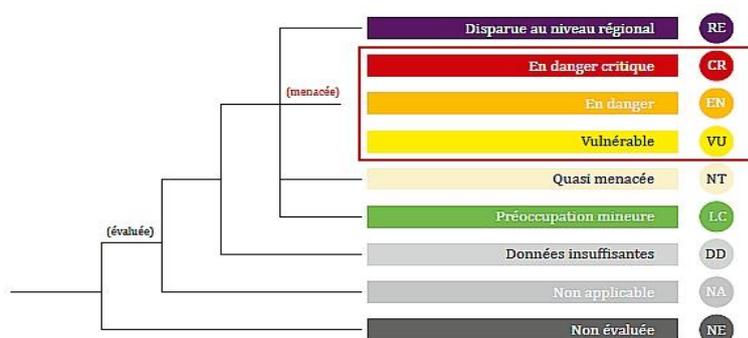


Tableau 14 : Enjeux biologiques régionaux de PACA par espèce de chiroptères (classement par ordre approximatif d'enjeu). \* [http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/RP\\_strategieChiro\\_V4\\_dec2014\\_diffusable\\_internet.pdf](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/RP_strategieChiro_V4_dec2014_diffusable_internet.pdf)

Espèce	Enjeu régional	Espèce	Enjeu régional	Espèce	Enjeu régional
<i>R. mehelyi</i>	Disp	<i>M. alcaethoe</i>	F	<i>M. nattereri</i>	f
<i>R. euryale</i>	TF	<i>N. lasiopterus</i>	F	<i>E. serotinus</i>	f
<i>M. schreibersi</i>	TF	<i>E. nilssonii</i>	F	<i>P. auritus</i>	f
<i>B. barbastellus</i>	TF	<i>N. leisleri</i>	M	<i>P. austriacus</i>	f
<i>M. capaccinii</i>	TF	<i>N. noctula</i>	M	<i>T. teniotis</i>	f
<i>M. bechsteinii</i>	TF	<i>M. brandtii</i>	M	<i>M. daubentonii</i>	tf
<i>M. blythii</i>	TF	<i>V. murinus</i>	M	<i>P. pipistrellus</i>	tf
<i>R. hipposideros</i>	F	<i>P. nathusii</i>	M	<i>P. kuhlii</i>	tf
<i>R. ferrumequinum</i>	F	<i>P. pygmaeus</i>	M	<i>H. savii</i>	tf
<i>M. myotis</i>	F	<i>P. macrobullaris</i>	M		
<i>M. emarginatus</i>	F	<i>M. mystacinus</i>	f		

TF = Très Fort    F = Fort    M = Modéré    f = faible    Tf = Très faible    Disp = Disparu

Les données bibliographiques recensent la présence potentielle de 6 espèces de chiroptères sur la commune de Salernes. Les chauves-souris, ont une capacité de dispersion large ce qui leur permet de couvrir une surface importante autour du secteur d'étude.

Toutes les espèces sont protégées sur le territoire national et communautaire.

**Bien qu'il n'y ait pas de liste rouge en PACA pour évaluer l'enjeu de conservation de ce taxon, la DREAL PACA présente dans un guide technique, de 2014, intitulé « *Stratégie régionale suivi/monitoring gîtes majeurs chiroptères – DREAL PACA – 2014* », les enjeux régionaux pour les différentes espèces de chiroptères. Ils sont présentés dans les deux tableaux précédents.**

**Comme le montre le tableau précédent, la commune de Salernes abrite sur son territoire, 2 espèces de chiroptères à enjeux forts à très forts :**

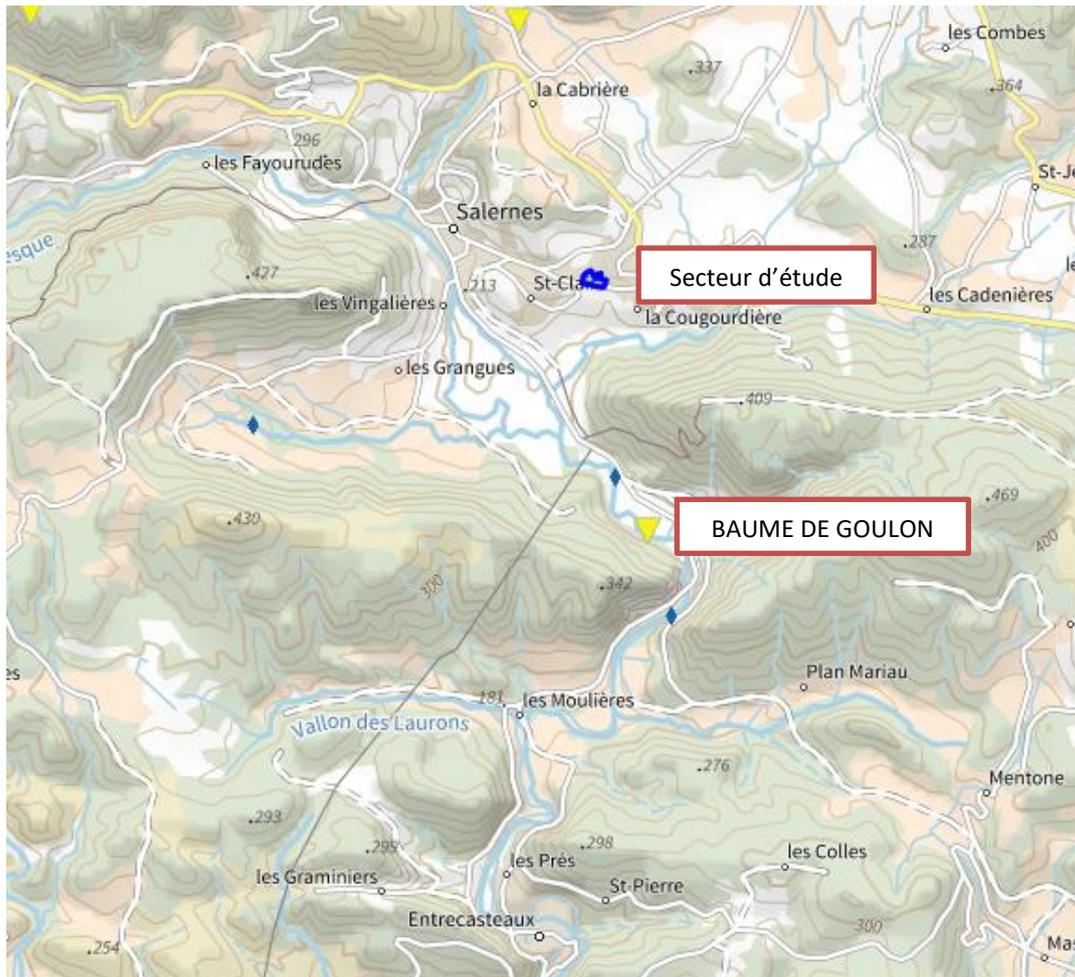
- *Grand murin*      *Myotis myotis*
- *Grand rhinolophe*      *Rhinolophus ferrumequinum*
- *Minioptère de Schreibers*      *Miniopterus schreibersi*
- *Murin à oreilles échancrées*      *Myotis emarginatus*
- *Murin de Bechstein*      *Myotis bechsteinii*
- *Murin de Capaccini*      *Myotis capaccinii*
- *Petit murin*      *Myotis blythii*
- *Petit rhinolophe*      *Rhinolophus hipposideros*
- *Rhinolophe euryale*      *Rhinolophus euryale*

La commune de Salernes, et notamment ses alentours naturels, représentent un espace de vie intéressant pour les chauves-souris. Les différents habitats, les variations de topographie, la présence d'espaces agricoles ouverts et semi-ouverts et la proximité avec le Val d'Argens favorise la diversité des espèces.

Selon la base de données BD Cavités, plusieurs cavités naturelles reconnues sont présentes dans le périmètre éloigné. Aucune n'est cependant recensée dans le secteur d'étude. (Voir carte suivante).

La cavité la plus proche du secteur de projet est un orifice naturel situé au nord du secteur d'étude, à environ 1.9 km : BAUME DE GOULON (PACAA0003034). Aucune information précise n'est disponible sur cet édifice, mise à part le fait qu'il s'agit d'un orifice naturel, et qu'elle se situe dans la commune de Salernes, et qu'elle résulte d'un effondrement.

En fonction de son agencement, et de son état de conservation, cette cavité peut être le lieu de vie temporaire et permanent de plusieurs espèces de chiroptères cavernicoles et fissuricoles (si fissures présentes).



### **Observations de terrain :**

**Les chiroptères n'ont pas fait offices d'écoute nocturne lors de ces inventaires en phase de prédiagnostic. Cependant une expertise de site a été réalisée par ECOTONIA sur ce volet. EVEN a, en parallèle, étudié le site d'un point de vue fonctionnalité, et potentialité vis-à-vis des chiroptères. Les deux expertises ont été recoupées et une synthèse est présentée ci-dessous. Le rapport complet d'ECOTONIA est disponible dans les annexes.**

Le secteur d'étude présente un faciès à la fois artificiel (emplacement LIDL et son aire de stationnement) dans sa partie ouest, alors que la partie est apparaît fortement végétalisée et exempt de constructions. La portion est du secteur d'étude se compose d'espaces ouverts, alternant avec des haies végétales monospécifiques. Cette structuration est favorable aux chiroptères. Les haies végétales représentent des repères de dispersion, alors que les zones ouvertes sont favorables aux activités de chasse. Par conséquent, il est envisagé, que la partie est du secteur d'étude soit utilisée comme une zone de chasse. La partie ouest pourrait être fréquentée de manière transitoire lors des déplacements d'espèces. Situé le long d'une route, les lumières domestiques pourraient diminuer le potentiel d'attractivités du secteur d'étude. Cependant les haies en place, sont massives et relativement hautes, ce qui permet de préserver une part d'obscurité sur le secteur d'étude. A l'inverse, les observations de terrain ne permettent pas de pressentir la présence de gîtes arboricoles dans le secteur d'étude.

A l'inverse, la bâtisse présente dans l'est du secteur d'étude, à ce jour abandonnée, présente des potentialités pour les chiroptères, au regard de son état dégradé, et l'absence d'activité humaine. Les données ci-dessous sont extraites du rapport d'ECOTONIA, disponible dans son intégralité en ANNEXES.

L'objectif de ce diagnostic d'une habitation ancienne, sur une parcelle située Route de Draguignan à Salernes (83121) est d'identifier les enjeux potentiels liés à la présence d'espèces de chiroptères sur le bâti. Les chiroptères utilisent les vieilles demeures abandonnées ou pas, lorsque les anfractuosités liées à l'usure des bâtiments permettent l'accès sous les toitures, ou bien derrière les fenêtres, voire également les trous dans les murs.



*Photo 15 : Expertise de la bâtisse par ECOTONIA (Ecotonia)*

Les observations de terrain ont consisté à faire un repérage minutieux des interstices, failles ou entrées possibles sur les différents bâtis.

La maison était fermée, à l'exception d'un abri (atelier) et d'une cabane en bois.

Chaque bâti a été inspecté de l'extérieur, à l'aide de jumelles.

Le tour de la maison a été effectué. Les volets, les persiennes, ainsi que les génoises ont été vérifiées.

Les vieux arbres en présence ont été inspectés.

#### **La maison**

L'observation des génoises a été faite à l'aide d'une paire de jumelles. Les génoises semblent bien fermées par le plâtre mais on peut apercevoir quelques fissures au-dessus entre les tuiles et celles-ci.



**Photo 16 : Interstices sous les tuiles (Ecotonia)**

Les génoises quant à elles sont en bon état, mais certaines fentes sont visibles. Ce genre de fissures peu épaisse favorisent le passage de certaines Pipistrelles ou autres espèces commensales.



**Photo 17 : Observations du tour de la maison (Ecotonia)**

Exemple d'espèce potentielle pour ce genre de bâti :

**Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)**

Écologie : La Pipistrelle commune est une espèce anthropophile qui vit principalement dans les villages, les grandes villes mais également les bois, les parcs, les jardins et les forêts. Les colonies occupent des gîtes anthropiques et arboricoles : arbres creux, crevasses des rochers, caves, habitations, trous de pic...

En hiver, l'espèce part dans le Sud et gîte dans des endroits confinés. Elle est alors essentiellement sédentaire mais peut également se rassembler en grands groupes.

Au printemps les femelles se regroupent en importantes colonies dans les gîtes d'été. La mise-bas a lieu dans des gîtes exclusivement anthropiques.

L'espèce est insectivore. Elle chasse préférentiellement dans les zones humides, les jardins, les parcs, mais également en milieu forestier et dans les zones agricoles. Elle est peu lucifuge et chasse autour des lampadaires. Elle ne s'éloigne pas à plus de quelques kilomètres de son gîte (1-2 km) lors de ses sorties nocturnes.



**Figure 16 : Pipistrelle commune (INPN)**

Utilisation potentielle du site : La Pipistrelle commune utilise les combles comme site de mise bas et d'hibernation. Elle chasse en milieu urbain. **On peut supposer sa présence sur le site pour une hibernation ou un lieu de transit**

**Conclusion :**

Le tour de la maison principale a été fait. On peut relever malgré la qualité des génoises quelques failles qui permettent le passage dans la toiture. Les combles sont alors exploitables par les chauves-souris. La maison offre par conséquent une potentialité de gîte hivernal pour certaines espèces comme les Pipistrelles.

Des préconisations de vérification avant travaux, et de démontage de la toiture avec un calendrier approprié seront proposées au maître d'ouvrage. **Les enjeux peuvent être qualifiés de fort** si la présence de chiroptères était avérée.

**Les volets, portes et persiennes**

De nombreux volets avec persiennes sont présent sur la maison, et sont fermés, ce qui a rendu l'observation difficile.



**Photo 18 : Observations des portes et des volets (Ecotonia)**

Les volets et persiennes, ainsi que les trous dans les portes permettent aux chiroptères de se cacher souvent à l'intérieur pendant les périodes estivales. L'inspection n'a pas été possible puisque toutes les ouvertures sont bien fermées de l'intérieur.

L'observation de ces interstices autorisent donc des suspicions de gîte potentiel temporaire. Une vérification plus poussée sera donc nécessaire.

**Conclusion :**

Ces interstices parfois très petits Ces endroits offrent donc des potentialités de gîtes temporaires sur la maison. Des préconisations simples de vérification avant démolition, garantissent l'évitement d'un impact possible sur ces espèces. Une ouverture des portes et volets le soir, à la sortie des chiroptères dès la tombée de la nuit, avec un démontage qui suit, permet de défavorabiliser ces différentes caches. **Les enjeux restent faibles.**

**La remise mitoyenne**

La maison est accolée à une sorte de remise ou atelier dépourvu d'isolation au plafond, fermé également, et présentant des trous importants au-dessus des portes. Il n'a pas été possible de rentrer à l'intérieur, mais on distingue facilement le plafond.



*Photo 19 : Atelier mitoyen (Ecotonia)*

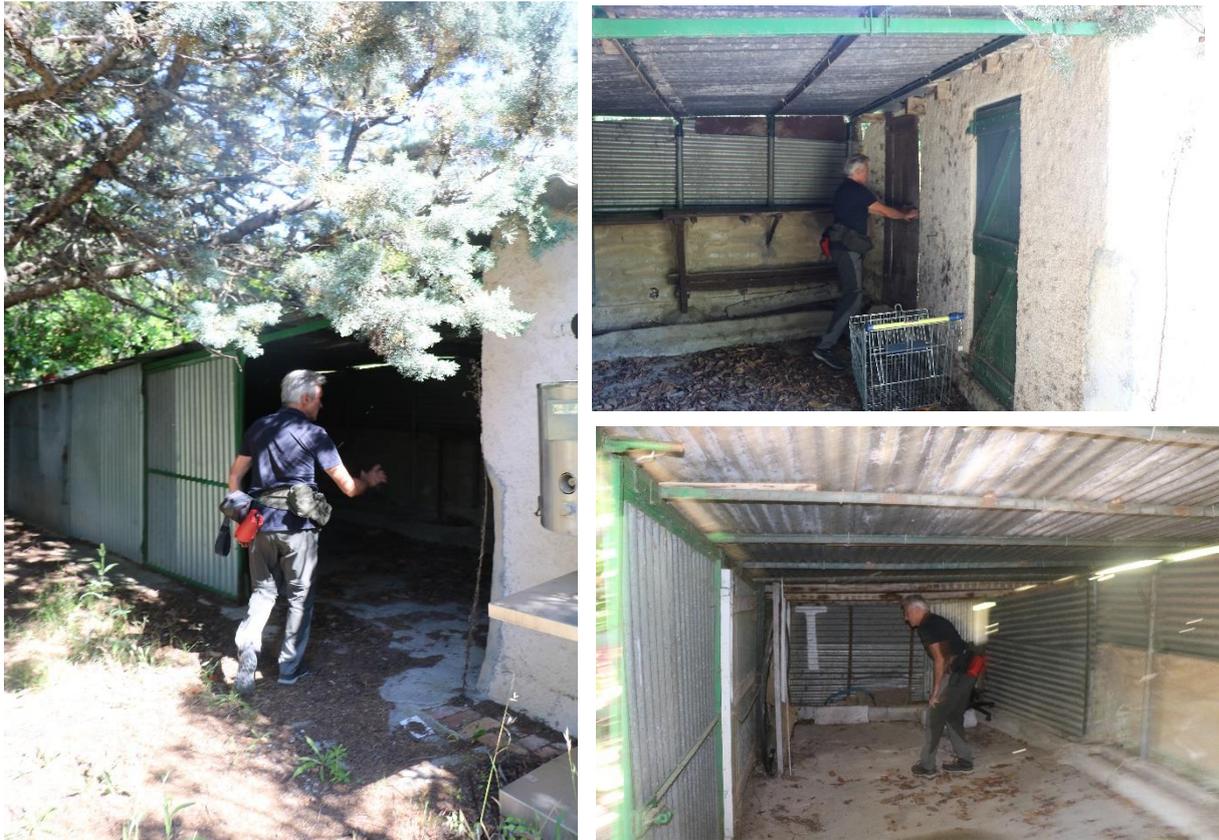
**Conclusion :**

Ce bâti abandonné peut également offrir des gîtes estivaux ou temporaires pour les chauves-souris. Une inspection avant la démolition sera nécessaire, et un calendrier adapté.

**Les enjeux restent modérés sans une vérification plus poussée.**

**L'atelier en tôle**

L'atelier ou petit garage ne présente aucune isolation, et reste ouvert en partie. La recherche de traces ou d'indices de présence de chiroptères n'a rien révélé. Le bâti ne semble pas favorable aux chauves-souris.



*Photo 20 : Vérification du garage (Ecotonia)*

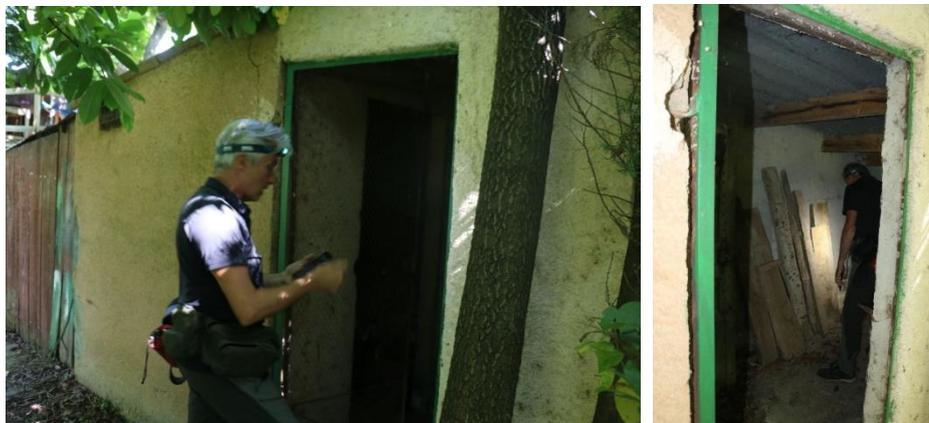
**Conclusion :**

Ce bâti n'offre aucune potentialité de gîtes même temporaires pour les chiroptères.

**Les enjeux sont nuls**

**La remise ou petit atelier**

Une remise ouverte mais plus sombre où devait être entreposés des outils. Une inspection donc été menée avec la possibilité de pénétrer à l'intérieur. La lampe frontale à été nécessaire. Aucun indice n'a été relevé. La recherche d'excréments ou « guano » de chauves-souris a été faite. Aucune trace non plus.



*Photo 21 : Vérification de l'atelier (Ecotonia)*

**Conclusion :**

Ce bâti n'offre aucune potentialité de gîtes même temporaires pour les chiroptères.

**Les enjeux sont nuls**

**La cabane en bois**

Il s'agit d'une cabane en bois pour les enfants dont la structure reste peu épaisse et ne présente aucune fonctionnalité de gîte temporaire pour les chiroptères.

Une inspection a été également menée.



*Photo 22 : Cabane en bois (Ecotonia)*

**Les arbres**

Un arbre assez âgé au diamètre de belle taille trône devant l'entrée de la bastide. Après vérification, il ne présente aucune faille, décollement d'écorces, trou de Pics ou cavité fonctionnelle pour les chauves-souris. Il s'agit d'un vieux Tilleul qui a été également inspecté.



**Photo 23 : Tilleul inspecté et recherche de cavités (*Ecotonia*)**

Une balise d'enregistrement SM4 Bat a été posée sur un arbre proche de la maison pour une durée de 6 nuits consécutives, du 15 au 20 juin compris. Cette période est très propice à l'activité chiroptérique, puisqu'elle conjugue à la fois la période favorable à l'utilisation de gîtes estivaux comme les arbres ou les bâtis, mais également la période de reproduction pour certaines espèces. Les indices proposés par l'enregistreur comme l'activité sociale ou l'utilisation de corridors de chasse ou de transit, sont également finement analysés.

L'objectif en effet a été de relever, grâce aux analyses, les signes d'activité relié à l'occupation de la maison par les chiroptères, dont le projet d'aménagement prévoit la démolition.

Les conditions climatiques ont été idéales pour l'enregistrement, à noter le peu de pollution lumineuse existante sur l'aire d'étude en raison de la non-occupation de cette maison aujourd'hui désertée.

Nous avons totalisé 3145 enregistrements de chiroptères pour une présence effective de 7 espèces de chauves-souris à savoir :

La Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), Vesper de Savi (*Hypsugo savi*), Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pipistrellus*), Oreillard gris (*Plecotus austriacus*).

Deux espèces montrant des indices très faibles ou bien une répartition géographique éloignée ainsi qu'un indice de présence inférieur à 1 ont été retirées. Il s'agit de :

- La Grande Noctule dont les données bibliographie montre 5 données dans les départements du Var et des Bouches du Rhône net en PACA.

- L'Oreillard montagnard (*Plecotus macrobullaris*), avec des données très rares dans le Var, cette espèce n'est pas non plus retenue.

Une interprétation concernant la présence certaine de ces espèces de chiroptères, ainsi que l'utilisation du site, est également menée grâce au tableau synthétique suivant :

**Tableau 15 : Contacts cumulés et niveau d'activité associé à chacune des espèces de chiroptères (Vigie chiro)**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Contacts totaux (14 nuits) / Contacts par nuit Estivaux		Activité sociale (Ics)		Activité de chasse (Ibuz)	
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	3	< 1	2 à 3		0	
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	10	2	6 à 8		0	
<i>Nyctalus noctula</i>	Grande noctule	1	< 1	Non retenue		-	
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	93	18	4 à 7		0	
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	860	172	5 à 10		5 à 10	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	53	10	5 à 6		5 à 6	
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	129	26	5 à 6		1	
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	3	< 1	9		2	
<i>Plecotus macrotis</i>	Oreillard montagnard	1	< 1	Non retenue		-	

Légende : activité chiroptérique	
	Faible
	Modérée
	Forte
	Très forte

**Analyse :**

-3 espèces ont une activité modérée : Noctule de Leisler, Pipistrelle de Kuhl et Pipistrelle Pygmée, ce qui implique une présence de population non négligeable en termes d'individus.

-4 autres ont une activité faible, et une présente des indices d'activité de chasse élevés, la Pipistrelle de Kuhl.

L'activité sociale est quant à elle importante pour la caractérisation de sortie de gîte qui peut concerner le bâti. Trois espèces sont concernées à savoir : la Pipistrelle de Kuhl, la Noctule de Leisler et l'Oreillard gris mais ce dernier présente une quantité faible de contacts.

Le Vesper de Savi n'utilise pas les combles, mais peu fréquenter certains bâtis en gîte de mise-bas, à l'inverse de la Pipistrelle de Kuhl la Noctule de Leisler. Les deux dernières ont une activité sociale élevée relevée par la typologie des signaux envoyés.

**Conclusion :**

Les gîtes de mise-bas sont utilisés pour certaines espèces de chiroptères entre la période estivale et la période automnale. Deux espèces identifiées par les enregistrements sont concernées par ce type de gîte que représente le bâti qui offre des fonctionnalités relevées dans le cadre de l'inspection effectuée. Il s'agit de la Pipistrelle de Kuhl et la Noctule de Leisler. Ces indices élevés couplés avec celui de l'activité chiroptérique importante montre une utilisation certaine de la maison par ces deux espèces.

La Noctule de Leisler et la Pipistrelle de Kuhl présentent quant à elles des enjeux faibles dans le département du Var.

**Conclusion générale de l'expertise d'ECOTONIA**

Le bâti principal étant fermé, la vérification d'indices de présence de chauves-souris est donc basée sur l'analyse des fonctionnalités de la maison et de ses attenants (abris, atelier, garage), en termes de potentialités de gîtes estivaux ou hivernaux.

Les différentes observations ont mené à considérer le bâti principal comme offrant des potentialités de présence de chiroptères sous la toiture, en raison des anfractuosités visibles au-dessus des génoises.

Pour les volets et persiennes également fermées, la possibilité de caches temporaires reste probables.

**Les enregistrements ont montré que la maison offre des fonctionnalités de gîte estival et automnal pour 2 espèces de chiroptères : la Pipistrelle de Kuhl et la Noctule de Leisler. Ces deux espèces présentent un enjeu faible dans le département du Var.**

Pour les autres bâtis attenants, les fonctionnalités d'accueil pour les chauves-souris restent quasi improbables voire nulles.

Cependant, **il sera nécessaire de faire intervenir un expert écologue pour des inventaires une quinzaine de jours avant le début des démolitions afin de bien s'acquitter de la présence ou non d'espèces de chauves-souris et prendre les précautions nécessaires lors de la démolition pour ne pas dénicher des espèces potentiellement présentes.**

**1. Inspection préalable à la démolition****Exemple d'inspection des combles avec un calendrier préférentiel en automne**

Deux experts effectuent une visite sur le site où la maison devra être démolie. L'habitation devra être inspectée afin de déterminer la présence de chauves-souris et une recommandation devra être formulée en cas de découverte. (Défavorabilisation)



*Photo 24 : combles et dessous de toit (Ecotonia)*

Une inspection de la cavité du toit au niveau supérieur de la maison principale a été effectuée. On a pris soin de ne pas déranger les chauves-souris qui pourraient hiberner dans la cavité.

**Étapes de l'inspection :**

Un accès est fait ou utilisé si déjà présent (en prenant soin de ne pas déranger les chauves-souris qui peuvent se trouver dans la cavité)

Une caméra endoscopique est insérée dans l'espace

L'espace est photographié et les images vérifiées afin de déterminer si des individus sont présents ainsi que des signes de la présence de chiroptères tels que les excréments



Première point d'inspection : inspection avec l'utilisation de la caméra endoscopique



Deuxième point d'inspection : Accessible par un accès déjà présent, qui desservait l'unité de climatisation



Troisième point d'inspection



Inspection externe



**Photo 25 : Reportage photo de l'inspection externe – 9/12/2021 (Ecotonia © B. ECCLES)**

- Un contrôle externe sera ensuite effectué au niveau des tuiles de toit et des avant-toits qui seront inspectés. Les tuiles de toit seront enlevées, l'espace inspecté et photographié. Les tuiles seront ensuite replacées. Travail effectué sur deux zones différentes et sur des côtés opposés de la maison.

Vous trouverez ci-dessous des compléments quant aux mesures prises en compte par notre bureau et dans la réalisation des travaux.

## 2. Préconisations :

Afin de réduire de façon optimum les impacts sur les chiroptères, nous avons proposé et renforcé les mesures d'accompagnement et de réduction. Ces mesures visant à assurer le bon déroulement du chantier et la préservation des espèces potentielles sur le site à l'heure actuelle. Les mesures concernées sont donc les suivantes :

En ce qui concerne les Chiroptères potentiellement présents en chasse ou transit, il est conseillé dans le pré-diagnostic d'effectuer une visite de contrôle des toitures au moins quinze jours avant le début de chantier de démolition des bâtiments, ceci pour vérifier l'éventuelle présence d'espèces. Pour ce faire la période automnale est la plus favorable. Les adultes et les petits peuvent se déplacer ensemble et partir de la maison.

Il est bien entendu et compris par le maître d'ouvrage, la garantie d'effectuer ces vérifications en dehors de la période d'hivernation et de sortie des chiroptères, et de permettre techniquement la « défavorabilisation » des toitures en termes de gîte estival potentiel, ou tout simplement de retour en gîte.

- Il a donc proposé de procéder au démarrage du chantier au moment choisi par le maître d'ouvrage, mais de préférence en période automnale.
- Sinon il sera convenu d'attendre la sortie d'hivernation des chiroptères aux alentours du 15 mars, date à laquelle Ecotonia donnera le feu vert pour la démolition progressive de la maison.
- Il sera proposé que cette démolition sera également surveillée par un de nos écologues.

### **Protocole technique d'accompagnement :**

- Si absence de chiroptère : démontage de la toiture de façon progressive,
- Si présence ponctuelle de chiroptères : démolition de la toiture par couches progressives avec suivi le soir après sortie : tuiles, isolation, charpentes...

### **Concernant le démontage des toitures :**

- Enlèvement des tuiles, puis de l'isolation, et des plaques de placoplâtre de façon manuelle.
- Il est indispensable de traiter les différentes couches de matériaux de façon progressive.
- L'écologue assistera à ce démontage sur 1 ou deux journées en fonction de la vitesse du chantier. L'enlèvement de la structure de toit et de son isolation permettra l'anti-retour des chauves-souris sur cette partie.



*Photo 26 : Élément linéaire favorable à la dispersion des chiroptères (Even, Avril 2022)*

#### SYNTHÈSE DES ENJEUX MAMMALOGIQUES (DONT CHIROPTÈRES)

Le secteur d'étude n'apparaît pas favorable à la présence de mammifères de grandes tailles. La présence de voiries, et de clôtures forment d'importantes fractures aux alentours. La présence de zones commerciales, de villas habitées et des jardins domestiques entretenus, limite fortement la fréquentation du secteur d'étude par les mammifères hors chiroptères.

**Les enjeux mammalogiques prévisionnels sont pressentis comme faibles dans l'ensemble du secteur d'étude.**

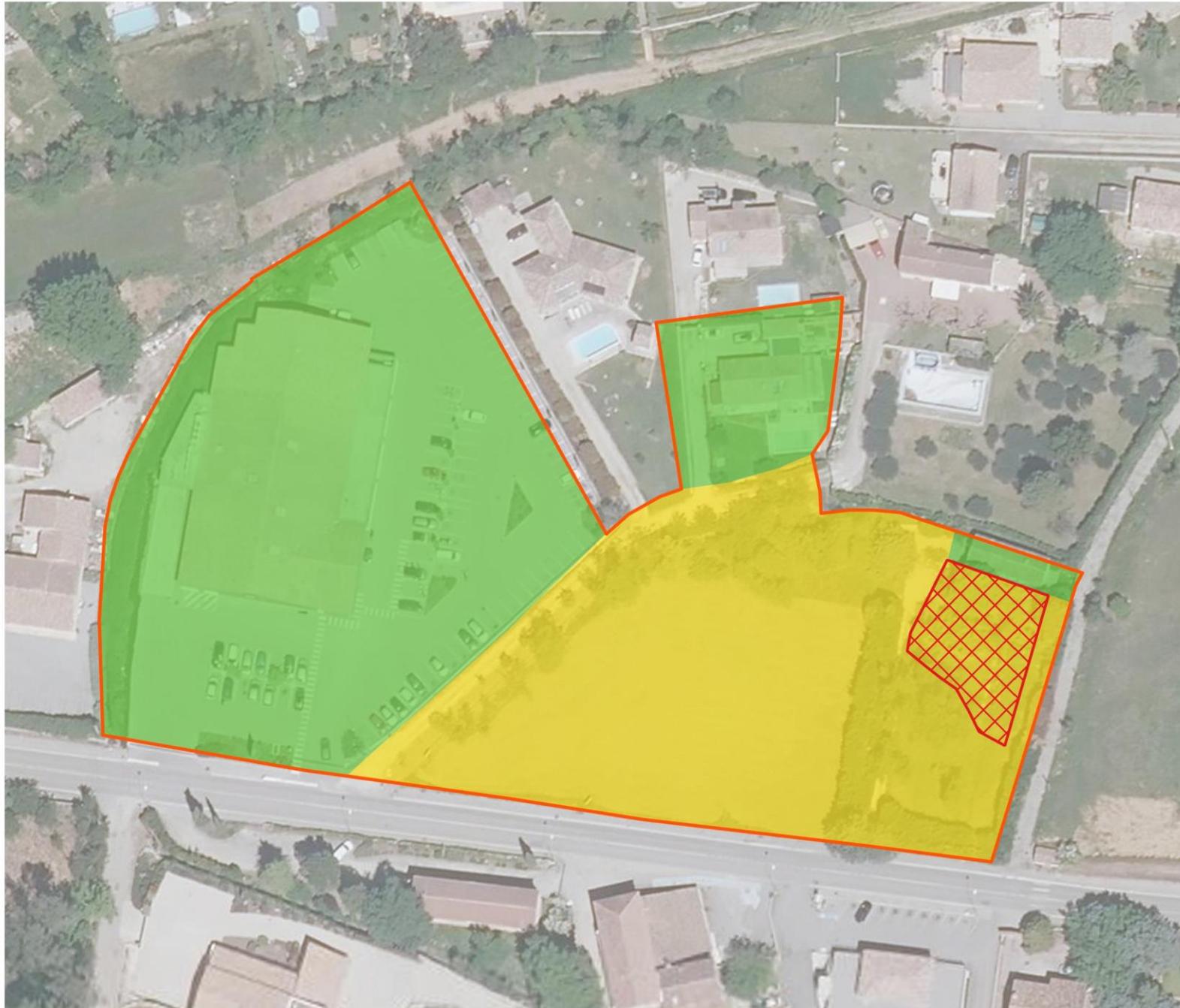
Les données bibliographiques chiroptérologiques, ont été étudiées à l'échelle de la commune. Le secteur d'étude ne présente pas de gîtes potentiels selon la base de données du BRGM et les observations de terrain. Le caractère très urbanisé du site et la présence de la voirie en bordure du périmètre d'étude forment des éléments fragmentants qui limitent le potentiel chiroptérologique du site de projet. Cependant, la portion est du secteur d'étude, présente un faciès végétalisé ainsi qu'un réseau de haie intéressant et favorables aux chiroptères. Ces éléments linéaires sont identifiés comme des repères de dispersion, alors que les espaces ouverts peuvent servir de zones de chasse. Quoi qu'il en soit, il apparaît peu probable que des gîtes arboricoles à chiroptères soient présents dans le secteur d'étude. A l'inverse, l'expertise menée par ECOTONIA sur le site a permis de démontrer la présence fortement pressentie de gîtes dans la bâtisse abandonnée.

**Les enjeux prévisionnels sur les chiroptères sont donc pressentis comme modérés au niveau des espaces est, alors que les zones anthropisées à l'ouest, de moindre intérêt, exposent des enjeux faibles.**

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Enjeux chiroptérologiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude



## Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

 Invasion de bambou

## Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 12.5 25 m



## OISEAUX

**Bibliographie**

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune et INPN ont été consultées. Les données disponibles sur les fiches des ZNIEFF et des ZSC présentes dans le périmètre élargi, ont été consultées.

**Tableau 16 : Liste des espèces avifaunistiques recensées dans la commune et les espaces limitrophes**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC	P	-	Be2	-
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	VU	P	OI	Be2	Bo2
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	LC	P	OI	Be2	-
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	LC		O2	Be3	-
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC	P	OI	Be3	-
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	DD		O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais			O2; O3	Be3	Bo2
<i>Lymnocyptes minimus</i>	Bécassine sourde			O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC	P	-	Be2	-
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise type	LC	P	-	Be2	-
<i>Motacilla flava flava</i>	Bergeronnette printanière type	LC	P	-	Be2	-
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	P	OI	Be2	Bo2
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	LC	P	-	Be2	-
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	VU	P	OI	Be3	-
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	NT	P	-	Be3	-
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	LC	P	-	Be2	-
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	VU	P	OI	Be2	Bo2
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	NA	P	OI	Be2	Bo2
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC		O2 ; O3	Be3	Bo2
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	LC	P	-	Be2	-
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc			-	Be2	Bo2
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain		P	OI	Be2	Bo2
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	LC	P	-	Be2	-
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	P	-	Be2	-
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	LC	P	-	Be2	-
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	VU	P	OI	Be2	Bo2
<i>Cinclus cinclus</i>	Cinle plongeur	LC	P	-	Be2	-
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	LC	P	OI	Be2	Bo2
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	LC	P	-	Be2	-
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	VU	P	-	Be3	-
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC		O2	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC	P	-	Be3	-
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	NT	P	-	Be2	-
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	LC	P	OI	Be2	-
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	LC		O2	-	-
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de colchide	LC		O2 ; O3	Be3	-
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	EN	P	OI	Be2	Bo2
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	P	-	Be2	-
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	LC	P	-	Be2	-
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	NT	P	-	Be2	-
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	LC	P	-	Be2	-
<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée	LC	P	-	Be2	-
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette		P	-	Be2	-
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	LC	P	OI	Be2	-
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule Poule-d'eau	LC		O2	Be3	-
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC		O2	-	-
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir		P	-	Be2	Bo2
<i>Larus cachinnans</i>	Goéland leucopnée	LC	P	OI	Be3	-
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	LC	P	-	Be3	-
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	VU	P	O2	Be3	-
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	LC	P	-	Be2	-
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC	P	-	Be2	-
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC		O2	Be3	-
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée		P	OI	Be2	Bo2
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC	P	-	Be2	Bo2
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	P	-	Be3	-
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	LC	P	-	Be2	-
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	EN	P	OI	Be2	Bo2
<i>Otus scops</i>	Hibou petit-duc scops	LC	P	-	Be2	-
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	LC	P	-	Be2	-
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	VU	P	-	Be1	-
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	LC	P	-	Be2	-
<i>Hirundo daurica</i>	Hirondelle rousseline	VU	P	-	Be2	-
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	LC	P	-	Be2	-
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	P	-	Be3	-
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	LC	P	-	Be2	-
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	P	-	Be2	-
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC	P	-	Be2	-
<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	NA	P	OI	Be2	Bo2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Tachymarptis melba</i>	Martinet à ventre blanc	LC	P	-	Be2	-
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	LC	P	-	Be3	-
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	LC	P	-	Be2	-
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	LC	P	OI	Be2	-
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC		O2	Be3	-
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	P	-	Be3	-
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	P	-	Be2	-
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	P	-	Be2	-
<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée	LC	P	-	Be2	-
<i>Parus ater</i>	Mésange noire	LC	P	-	Be2	-
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	NA	P	OI	Be2	Bo2
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	P	-	-	-
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	VU	P	-	Be3	-
<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	VU	P	O2	Be3	-
<i>Burhinus oedicanus</i>	Oedicnème criard	LC	P	OI	Be2	Bo2
<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	NT	P	OI	Be2	-
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	NT		O2 ; O3	Be3	-
<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot	NT	P	-	Be2	Bo2
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC	P	-	Be2	-
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	LC	P	-	Be2	-
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC	P	-	Be2	-
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC		O2	-	-
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	CR	P	-	Be2	-
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	LC	P	OI	Be2	-
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	RE		O2	Be3	-
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC		O2 ; O3	-	-
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	P	-	Be3	-
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	LC	P	-	Be2	-
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	LC	P	-	Be2	-
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	VU	P	OI	Be2	-
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	LC	P	-	Be2	-
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis		P	-	Be2	-
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	DD	P	-	Be2	-
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	P	-	Be2	-
<i>Ralus aquaticus</i>	Râle d'eau	LC		O2	Be3	-
<i>Regulus ignicapillus</i>	Roitelet à triple bandeau	LC	P	-	Be2	-
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	LC	P	-	Be2	-
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	NT	P	OI	Be2	Bo2
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC	P	-	Be2	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	P	-	Be2	-
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	LC	P	-	Be2	-
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	P	-	Be2	-
<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	NA		O2	Be3	Bo2
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	LC	P	-	Be2	-
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC	P	-	Be2	-
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	VU	P	-	Be2	-
<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier pâtre	VU	P	-	Be2	-
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	DD	P	-	Be2	-
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	LC		O2	Be3	-
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC		O2	Be3	-
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	P	-	Be2	-
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	EN		O2	Be3	Bo2
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	LC	P	-	Be2	-

**126 espèces d'oiseaux sont recensées dans la commune de Salernes et les espaces limitrophes.**

Parmi ces espèces **24** sont inscrites sur l'annexe 1 de la directive oiseaux (*Les espèces mentionnées à l'annexe I font l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution*), **18** sont menacées, et **44** espèces présentent une patrimonialité modérée à forte en région PACA. (Liste rouge des oiseaux nicheurs en PACA 2020).

Tous les groupes d'oiseaux sont représentés, les rapaces, les passereaux, les oiseaux d'eau, les échassiers, les espèces anthropophiles...La grande diversité s'explique par la diversité des reliefs et des habitats, et par la bonne conservation des espaces naturels à proximité du secteur d'étude (Val d'Argens).

### Observations de terrain :

Les inventaires de terrain ont permis d'observer à la vue et de déterminer au chant, 5 espèces d'oiseaux dans le secteur d'étude.

**Tableau 17 : Liste des oiseaux observés et identifiés en phase de prédiagnostic**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupes d'espèce	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Passereaux	LC	P	-	BE2	-
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	Corvidés	LC		O2	-	-
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	Passereaux	NT	P	-	BE2	-
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	Passereaux	LC	P	-	BE2	-

Quatre espèces sur cinq présentent des enjeux de conservation faibles, en période de nidification en PACA, selon la liste rouge des oiseaux nicheurs de PACA 2020. Au contraire, le serin cini, dominant dans la partie est du secteur d'étude, expose des enjeux de conservation modérés en période de nidification, selon cette même liste rouge.

La partie ouest, où est implanté l'actuel LIDL et son parking, ne sont pas favorables aux oiseaux. Les zones sont ouvertes, bétonnées, et la végétation n'est pas dominante. Par conséquent, les espaces refuges sont absents.

Au contraire, la partie est du secteur d'étude est composée de zones favorables aux oiseaux. Les haies végétales fournies et de taille imposante, forment des zones refuges idéales pour la nidification des oiseaux. Les espaces ouverts, en retrait des zones construites, leur permettent de chasser en toute tranquillité.

#### SYNTHÈSE DES ENJEUX AVIFAUNISTIQUES

La majeure partie des espèces observées expose des enjeux de conservation faibles (liste rouge des oiseaux nicheurs de PACA 2020). Une espèce, le serin cini est très présente dans la partie est du secteur d'étude. Elle est considérée comme nicheuse, au niveau des zones végétalisées et notamment des haies. Les zones ouvertes sont favorables pour la recherche de nourriture. Les haies végétales permettent de préserver ces espaces, ce qui a notamment rendu l'identification des oiseaux plus aisées (malgré une circulation routière bien présente sur la route de Draguignan).

**Ainsi les enjeux avifaunistiques prévisionnels, au regard des observations dans le secteur d'étude et l'analyse environnementale à plus large échelle, sont pressentis comme modérés à faibles en fonction des habitats en place.**

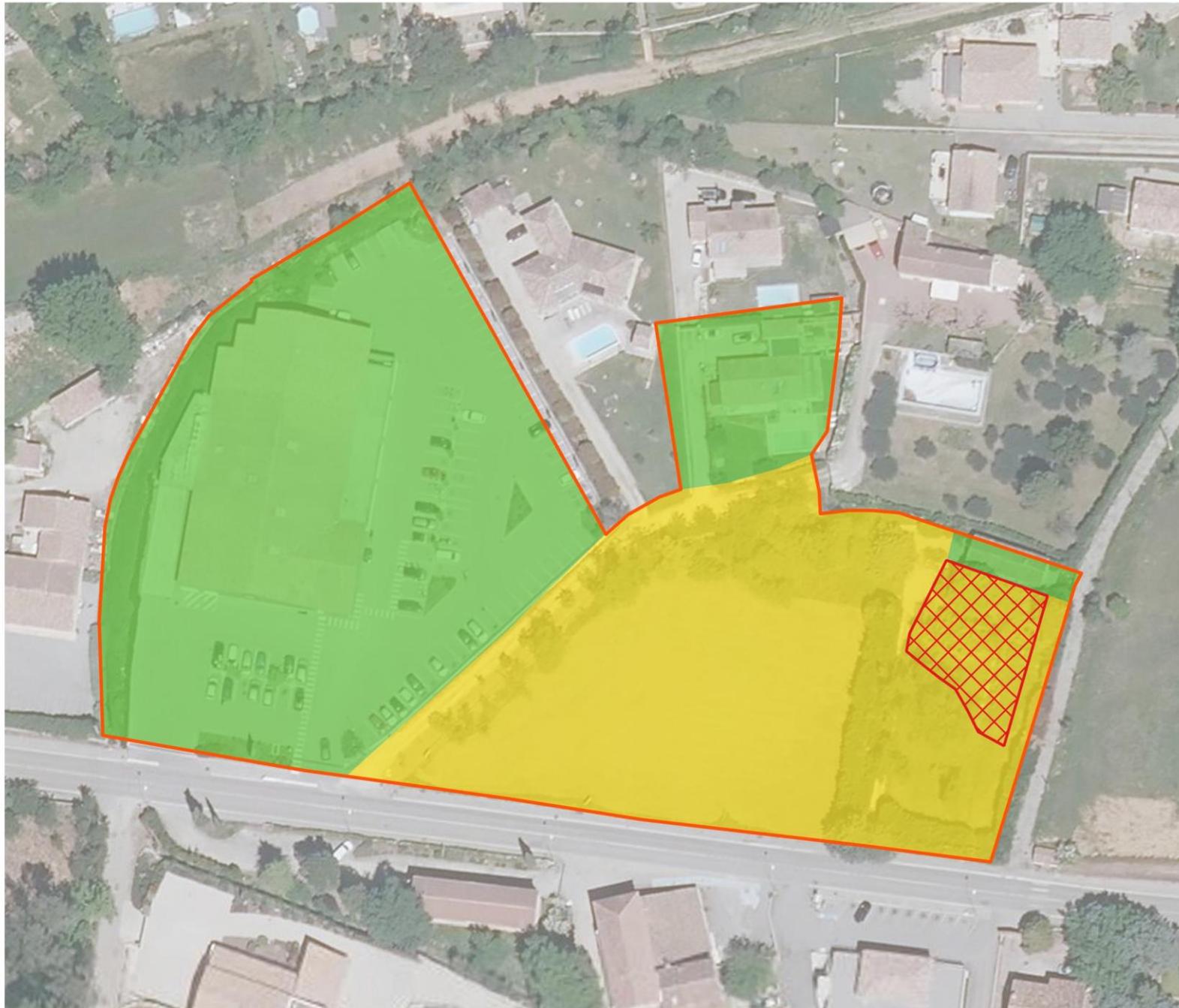


*Photo 27 : Zone ouverte favorable pour la chasse des chiroptère avec haie végétale structurante (Even, Avril 2022)*

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Enjeux avifaunistiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude



## Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

 Invasion de bambou

## Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 12.5 25 m



**SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES EN PHASE DE PRÉDIAGNOSTIC**

L'analyse des données bibliographiques à l'échelle de la commune et du périmètre éloigné a permis de préciser la richesse biologique potentielle du secteur d'étude et de ses environs. Les inventaires de terrains en phase de prédiagnostic, réalisées le 5 avril 2022, avaient pour but d'identifier les enjeux potentiels du projet.

Le secteur d'étude ne se situe dans aucune zone à statut. D'un point de vue réseau écologique, celui-ci semble déconnecté des grands espaces naturels. Son implantation en limite de voirie, et de zones résidentielles et commerciales, forme des obstacles non négligeables qui freinent l'accès au site pour les espèces terrestres notamment. Les espèces volatiles pourront cependant trouver un certain intérêt à la partie est du secteur d'étude.

En ce qui concerne les habitats, le secteur d'étude est occupé dans sa partie ouest par une enseigne LIDL et son aire de stationnement. La partie est est composée de zones végétalisées exemptes de constructions (hormis la villa abandonnée présente au nord). La zone végétalisée est globalement bien préservée, malgré la prolifération de bambous dans l'extrême est. La flore identifiée principalement dans cette zone, est commune, et typique des espaces ouverts en marge de l'urbanisation. Aucune espèce végétale à enjeux ou protégée n'a été identifiée lors de la visite de site. Un espace formé par la prolifération du Bambou a été identifiée à l'extrême est. Une attention particulière devra être portée sur cette zone en amont des phases de chantier, afin de prévenir de la dispersion et la prolifération de cette espèce invasive et envahissante. La présence de haies végétales, bien que monospécifiques, permet de structurer en partie le secteur d'étude, et d'identifier des zones favorables à plusieurs groupes d'espèces faunistiques.

En ce qui concerne la faune, seule la zone végétalisée présente dans l'est du secteur d'étude, présente un réel intérêt. La présence de nombreuses espèces herbacées, permet d'assurer la présence d'espèces communes de rhopalocères. Les odonates sont faiblement envisagés, cependant, un canal en eau a été identifié dans le nord du secteur d'étude. Il pourrait aussi favoriser la présence des amphibiens, de façon transitoire. Concernant les reptiles, plusieurs individus de lézard des murailles ont été observés. C'est une espèce commune et cosmopolite, qui se satisfait aussi bien des habitats naturels que urbains.

La présence de mammifères est faiblement pressentie en raison de nombreuses clôtures, qui viennent fermer en partie le secteur d'étude. À cela s'ajoute la voirie au sud, et les espaces construits au nord. Tous ces obstacles limitent les accès au secteur d'étude depuis les zones naturelles environnantes. L'agencement spatial du secteur d'étude pourrait satisfaire les chiroptères, notamment lors des périodes de chasse et de transit, en raison de l'alternance d'espaces ouverts et fermés. Cependant, la voiries et les zones mises en lumière en provenance des espaces commerciaux, peuvent participer à limiter leur venue. Au contraire la bâtisse abandonnée présente à l'est offre des potentialités fortes concernant la présence de gîtes.

Les oiseaux sont présents dans le secteur d'étude, et sont dominés par la présence de passereaux, dont le serin cini qui apparait prédominant. Les haies végétales fournies sont identifiées comme de potentielles zones de nidification pour cette espèce aux enjeux de conservation locaux modérés, en période de nidification. Les zones ouvertes végétalisées apparaissent favorables pour la chasse et la dispersion des individus.

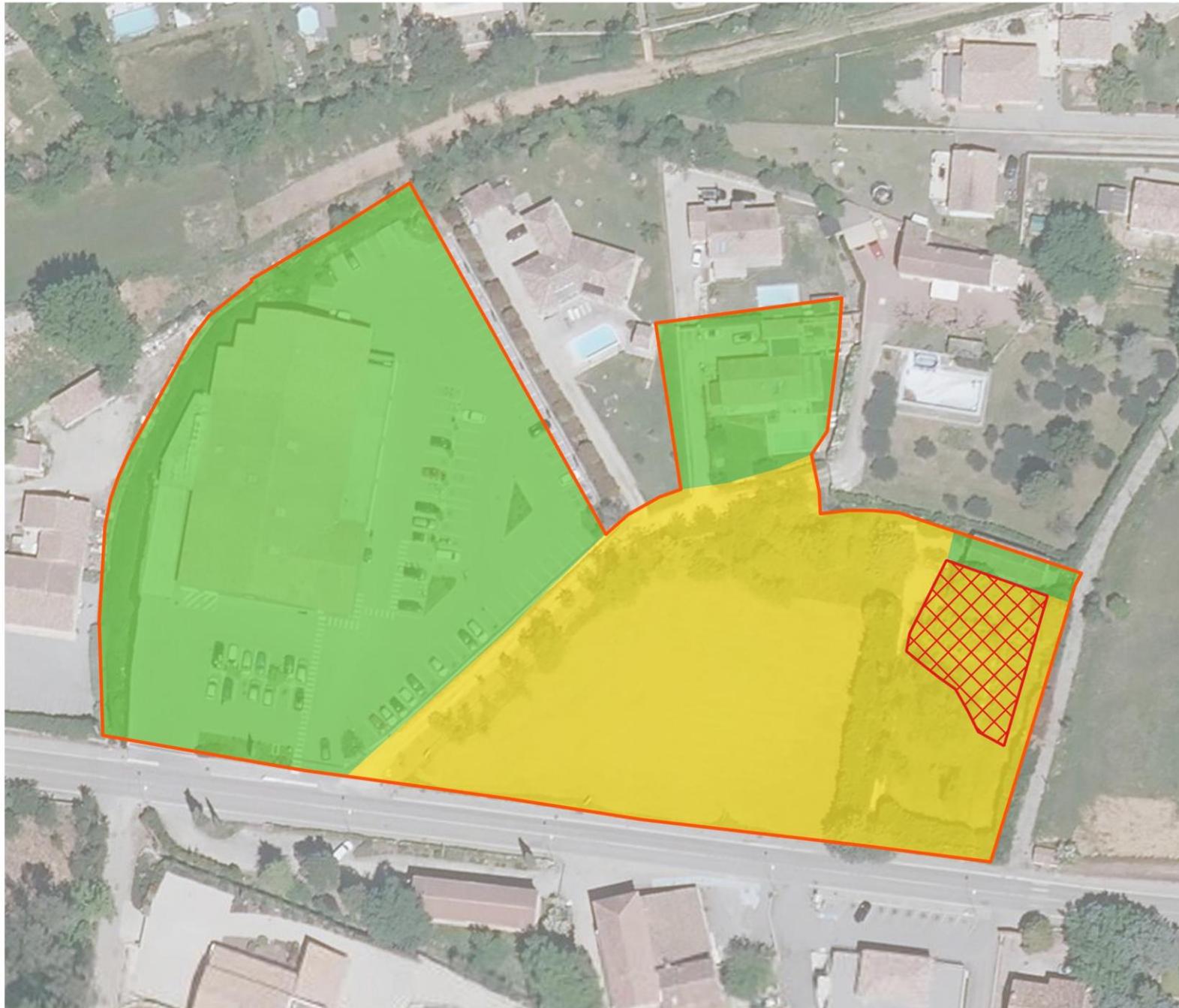
Les inventaires du 5 avril 2022, couplés à l'expertise d'Ecotonia sur les chiroptères, ont été effectués en période favorable pour l'observation et l'identification de la faune et de la flore. L'objectif était d'appréhender les principaux enjeux du site vis-à-vis du contexte du projet. Ainsi des enjeux écologiques ont été mis en évidence dans le secteur d'étude et les limites proches. La carte suivante, superpose tous les enjeux définis précédemment et présente la synthèse.

**Globalement les enjeux écologiques prévisionnels pressentis à l'échelle du secteur d'étude, varient de modérés à faibles.**

# SALERNES (83) - Cadrage environnemental

Création d'une surface alimentaire et d'un espace de stationnement

Synthèse prévisionnelle des enjeux écologiques pressentis à l'échelle du secteur d'étude



## Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

 Invasion de bambou

## Enjeux

 Très faibles

 Faibles

 Modérés

 Forts

 Majeurs



0 12.5 25 m



even

### 3. Les sensibilités paysagères

---

#### UN ESPACE URBANISÉ ET VÉGÉTALISÉ

Le site de projet est localisé à proximité du centre urbain de Salernes, le long de la route de Draguignan. Il s'implante en marge des espaces urbanisés à dominante commerciale et résidentielle. Le site se situe en contrebas de zones d'ores et déjà construites, ce qui limite son intérêt paysager. Cependant, la partie est du secteur d'étude présente un faciès végétalisé, qui selon les dernières conclusions, est favorable à la présence de plusieurs espèces de faune à enjeux. Le contexte éloigné du secteur d'étude est à la fois résidentiel et agricole.



Photo 28: Vue aérienne du secteur d'étude (Source : Google Earth)

## LECTURE DU PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE

Situé dans la zone commerciale communale, le secteur de projet est localisé le long de la route de Draguignan et comprend dans sa partie ouest l'enseigne LIDL et son espace de stationnement. La partie est essentiellement composée de zones végétalisées non exploitées pour l'agriculture (mais ayant potentiellement fait l'objet d'une exploitation dans le passé). Une villa résidentielle est présente au nord.

### - Analyse de l'occupation du sol

À l'échelle du secteur d'étude, les environs limitrophes sont dominés à part égale par des espaces résidentiels individuels (villas en R+1) et des zones commerciales, ainsi que des espaces verts de types agricoles. L'urbanisation présente autour du secteur d'étude est limitée et peu dense, ce qui donne l'aspect d'un tissu lâche offrant des zones de verdure assez conséquentes.

Le secteur d'étude est dominé par un sol imperméabilisé et des constructions dans sa partie ouest. La végétation sur cette plateforme est relativement restreinte, de même que les espaces limitrophes. La partie présente au contraire un espace végétalisé de qualité et plus diversifié en éléments paysagers, qui permettent de satisfaire plus d'espèces animales (oiseaux notamment).

Cependant, le secteur de projet est situé à proximité immédiate d'un axe important de circulation routier, fragmentant ainsi le paysage déjà peu diversifié.

L'aspect urbain du secteur de projet et de ses environs présente peu d'enjeux paysagers.

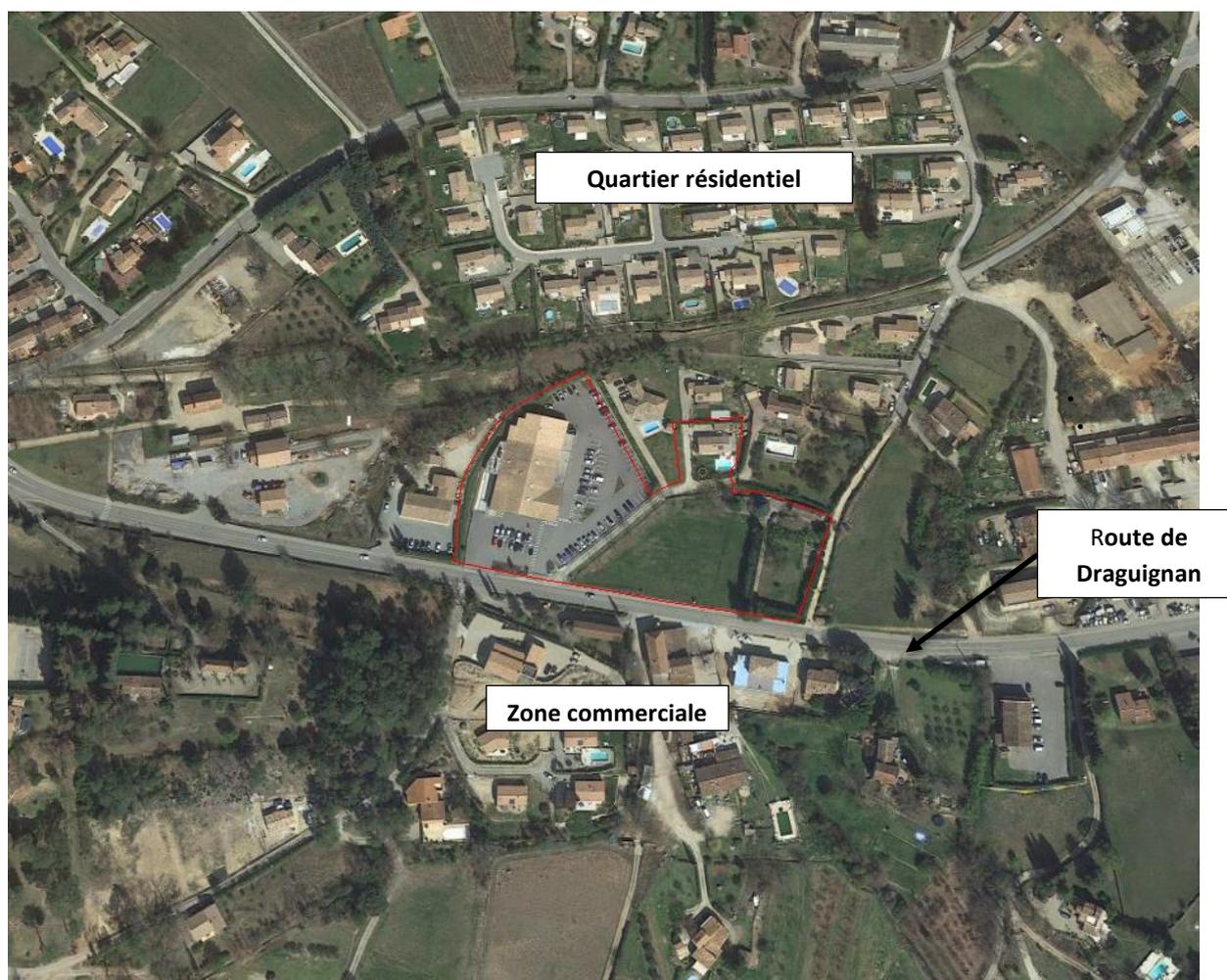


Photo 29: Occupation du sol à l'échelle du secteur d'étude et des environs proches (Even)

### - Typologies des constructions environnantes

Comme le montre la figure ci-dessous, le secteur d'étude se situe en bordure de voirie et en face d'une zone commerciale communale. À proximité du secteur d'étude il y a :

- Des espaces résidentiels individuels de type R+1 ;
- Des voies routières ;
- Des zones végétalisées vacantes
- Des équipements et commerces.

Le secteur d'étude est monopolisé dans sa partie ouest par le LIDL existant et son espace de stationnement. Seule la partie est expose un espace vacant végétalisé, qui devait être en ligne auparavant avec la maison individuelle encore présente, mais condamnée.



Photo 30: Typologies des constructions à l'échelle du secteur d'étude et des environs proches (Even)

### - Vues proches sur le secteur d'étude

L'étude des enjeux paysagers à l'échelle du secteur d'étude, passe par la réalisation de différents points de vue à proximité directe de la zone d'étude. Ceci permet, à l'échelle riveraine et piétonne, d'apprécier les vues directes sur le secteur de projet et donc sur le projet potentiel. Le but étant de mettre en évidence les masques végétaux ou bâtis d'ores et déjà présents afin de réfléchir par la suite à des aménagements et/ou des orientations du bâtis préférentielles, favorables à la conservation des entités paysagères de qualité.



Photo 31: Localisation des points de vue de proximité sur le secteur de projet (Google earth pro)



Photo 32 : Vue proche 1 depuis le sud-ouest du secteur d'étude (Google Street)



*Photo 33: Vue proche 2 depuis le sud-est du secteur d'étude (Google Street)*

Les vues 1 et 2, depuis la route de Draguignan, permettent d'avoir des vues plus au moins dégagées sur le secteur d'étude. L'entrée du LIDL actuelle est visible depuis cette route, ce qui offre à l'enseigne une certaine attractivité, et une facilité d'accès. Depuis le point 2, les vues sont moins dégagées en raison de haies végétales bien fournies qui participent à masquer les vues proches. Le contexte est anthropisé, avec plusieurs enseignes bâties le long de cette même route.

**➔ Les vues depuis ces deux points d'observations ne mettent pas en évidence d'enjeux paysagers particuliers. Cela est dû en grande partie à la présence de la route et du bâti qui ancrent le LIDL actuel dans un contexte déjà urbanisé.**



*Photo 34 : Vue proche 3 depuis l'intérieur centre du secteur d'étude (Google Street)*



*Photo 35: Vue proche 4 le sud du secteur d'étude (Google Street)*

Les vues 3 et 4 ont été prises au centre et au sud du secteur d'étude. La végétation présente dans le secteur d'étude et ses abords permet de limiter les vues directes sur l'actuel magasin et son espace de stationnement. Le contexte, dans lequel s'implante le magasin actuel est favorable. Les environs sont bien préservés et permettent de limiter les ruptures franches. La présence d'une végétation persistante permet d'assurer un maintien de la fonctionnalité éco paysagère, et ce même à la plus faible échelle.

➔ **Les vues sur le secteur d'étude, depuis ces deux points d'observations, mettent en évidence un contexte végétalisé encore bien présent qui permet d'assurer une insertion douce et progressive du bâti entre les différents lots.**

- ⇒ La réalisation de ces 4 vues riveraines a permis de prendre conscience de l'emplacement du secteur d'étude, vis-à-vis des espaces urbains à proximité. Cette étude, permet, à l'échelle du piéton, de percevoir les éléments paysagers de qualité et les éventuels enjeux présents à l'échelle du secteur d'étude, afin de proposer par la suite une insertion paysagère optimale du projet envisagé. Ainsi, à l'échelle riveraine, les vues sur le secteur de projet global sont limitées du fait des espaces végétalisés présents dans les environs du site.
- ⇒ **Les enjeux, en ce qui concerne les vues proches, sont donc considérés comme relativement faibles.**

- **Vues lointaines sur le secteur d'étude**

La réalisation de points de vue lointains permet d'apprécier les vues sur le secteur d'étude depuis des massifs ou des routes identitaires de la commune ou de l'environnement éloigné du secteur de projet. Pour ce faire 4 points ont été sélectionnés. Ils sont présentés sur la cartographie ci-dessous.



*Photo 36: Localisation des points de vue lointains (Google Earth)*



*Photo 37: Vue lointaine 1 depuis les Hubacs au sud du secteur d'étude (Google Street)*

La vue lointaine 1, prise depuis les Hubacs, ne permet pas de visualiser précisément le secteur d'étude. Ce dernier est implanté de l'autre côté de la barrière végétale. Les vues lointaines sur le secteur d'étude sont donc quasi impossibles.

➔ **Les vues lointaines depuis ce point de vue ne mettent pas en évidence d'enjeux particuliers. L'importante végétation encore présente dans cette zone permet de préserver les vues directes sur le secteur d'étude.**



*Photo 38 : Vue lointaine 2 depuis la route de l'Europe, au nord du secteur d'étude (Google Street)*

La vue lointaine 2 est prise depuis la route de l'Europe. Les vues sur le secteur de projet ne sont pas aisées en raison de hauts bâtis et de l'éloignement avec le secteur de projet. De plus la topographie des zones proches permet encore plus de limiter les vues directes sur le secteur d'étude.

➔ **Les vues lointaines depuis ce point de vue ne mettent pas en évidence d'enjeux particuliers. Les bâtis et leur espace végétalisés jouent le rôle de masque et permettent de préserver les vues actuelles sur le site de projet.**



*Photo 39 : Vue lointaine 3 depuis le chemin du Pin Bernard (Google Street)*

La vue lointaine 3 se situe sur le chemin du Pin Bernard, à l'ouest du secteur d'étude. Les vues directes sur le secteur d'étude sont masquées par d'imposantes haies végétales, et la présence d'un tissu urbain intermittent.

➔ **Les vues lointaines depuis ce point de vue ne mettent pas en évidence d'enjeux particuliers. La topographie plane couplée à la végétation en place et le bâti existant jouent le rôle de masques paysagers et permettent de préserver les vues actuelles sur le site de projet.**



*Photo 40 : Vue lointaine 4 depuis Saint-Romain à l'est du secteur d'étude (Google Street)*

La vue lointaine 4 se situe à Saint-Romain, à l'est du secteur d'étude. Les vues directes sur le secteur d'étude sont masquées par une importante végétation encore présente au niveau des parcelles individuelles privées. Le bâti présente et l'aspect fermé des îlots bâtis assure une conservation des vues lointaines sur le paysage.

➔ **Les vues lointaines depuis ce point de vue ne mettent pas en évidence d'enjeux particuliers. Les villas individuelles, ainsi que la présence d'une végétation importante dans les jardins et autour, assure la préservation des vues lointaines.**

- ⇒ L'étude des vues lointaines n'a pas permis de visualiser directement le secteur d'étude global en raison de l'éloignement du secteur d'étude, couplé à une végétation dense encore présente, une topographie localement marquée, et un tissu bâti bien développé dans certains espaces.
- ⇒ **Les enjeux sur le paysage depuis les points de vue lointains sont considérés comme faibles.**

## 4. Synthèse des sensibilités environnementales

DOCUMENTS OU CONTRAINTES	CARACTÉRISTIQUES	LE PROJET	ENJEUX À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE
Risque inondation	La commune est concernée par le risque inondation, mais ne dispose pas d'un PPRI.	Le secteur d'étude se situe en dehors des zonages de risque.	<b>FAIBLES</b>
Risque incendie	La commune ne dispose pas d'un PPRFi.	Le secteur d'étude n'est pas concerné par des risques incendie.	<b>FAIBLES</b>
Risque mouvement de terrain	La commune, bien que concernée par ce risque ne dispose pas d'un PPRMVT	Le secteur d'étude n'apparaît pas exposé aux mouvements de terrain.	<b>FAIBLES</b>
Risque retrait-gonflement des sols argileux	La commune n'est pas concernée par un PPR.	Le secteur d'étude est localisé en zone d'aléa fort en ce qui concerne le risque retrait-gonflement des sols argileux	<b>FORT</b>
Risque sismique	Salernes est concernée par des risques modérés de séismes. La commune n'est pas concernée par un PPRS	La commune et le secteur d'étude sont concernés par des risques sismiques moyens.	<b>MODÉRÉS</b>
Risque de transport de matières dangereuses	La commune est concernée par le risque TMD. Aucune canalisation de MD traverse la commune.	Selon les données fournies par le Dossier Départemental des Risques Majeurs, le secteur d'étude est concerné par ce risque. Il est, en effet situé en bordure de la D 2560.	<b>MODÉRÉS</b>
Nuisances	En ce qui concerne les voies bruyantes, la commune de Salernes est affectée par la route de Draguignan.	Le secteur d'étude se situe le long de la route de Draguignan (D 2560) classée en catégorie 4. Elle présente une zone d'influence de 30 mètres de part et d'autre de la voirie. Le secteur d'étude sera donc affecté par ces nuisances sonores, et devra donc intégrer cette problématique dans la conception de son projet, que ce soit au niveau confort acoustique que sécurité.	<b>MODÉRÉS</b>
Biodiversité	La commune est concernée par des ZNIEFF, et des espaces contractuels.	Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone à statut. Les zones à statut recensées sont principalement dans le périmètre éloigné. Le secteur d'étude est situé sur un espace en partie urbanisé, en continuité d'espaces construits et de zones commerciales. Le secteur d'étude n'est pas situé dans un réservoir de biodiversité et n'apparaît pas indispensable au	<b>MODÉRÉS AFAIBLES</b>

DOCUMENTS OU CONTRAINTES	CARACTÉRISTIQUES	LE PROJET	ENJEUX À L'ÉCHELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE
		fonctionnement global du réseau écologique. Le secteur d'étude présente un certain intérêt écologique sur sa portion est, qui reste cependant limitée en raison du bâti à proximité et de la voirie (route de Draguignan). La bâtisse abandonnée est pressentie pour abriter des gîtes à chiroptères.	
Paysage	Le secteur d'étude est localisé le long de la route de Draguignan. Il se compose en partie de l'actuel LIDL et de son espace de stationnement.	Le site présente des enjeux paysagers relativement faibles du fait de son intégration dans un tissu urbain relativement dense, en bordure de voirie, et à proximité d'une zone commerciale active. Des aménagements paysagers dans le secteur d'étude seraient cependant appréciables afin de palier la perte des parcelles végétalisées à l'est et préserver l'ambiance globale en encore rurale de la zone.	<b>FAIBLES</b>

⇒ **Bilan** : Le site apparaît peu sensible aux enjeux environnementaux. Son inscription dans un tissu urbain et en bordure de voiries limite fortement les enjeux et l'implication du site dans la fonctionnalité environnementale à large échelle. Cependant, le projet devra faire l'objet d'aménagement paysagers de qualité afin de préserver l'ambiance globale, axée sur une végétation abondante et une ambiance rurale.

## IV- DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DE SES INCIDENCES PRESENTIES

### 1. Présentation de l'opération et de ces principales caractéristiques

---

Le projet de LIDL s'implantera dans le secteur d'étude, à la place du LIDL existant qui sera démolé et réagencé. L'ensemble du projet s'insère sur un terrain de 11 967m<sup>2</sup>.

Le futur projet envisage la réalisation d'une SDP d'environ 2 252 m<sup>2</sup> ainsi que **168** places de stationnement réparties comme suit :

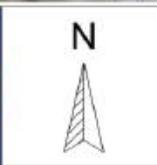
- **93 places dont 2 PMR et 2 familles sur un parking situé à côté du magasin**
- **75 places véhicules légers situées sous le magasin au RDC**
- **La mise en panneaux de panneaux photovoltaïques sur toiture sur 787.05 m<sup>2</sup> en plus des ombrières photovoltaïques présentes sur le parking aérien**
- **La réalisation d'un espace de stationnement pour les vélos et modes de déplacement doux, accessible depuis les voies douces existantes et reliées aux projet.**

Le nouveau LIDL se situera le long de la route de Draguignan. Les espaces restant au nord seront concernés par un aménagement paysager de qualité, qui participera à recréer les espaces végétalisés consommés dans l'est du secteur d'étude. Ces investissements dans le volet paysager seront couplés aux modes doux. Le projet prévoit, en effet, d'assurer une connexion avec les voies douces d'ores et déjà présentes dans les environs afin de privilégier la multi-modalité pour ses futurs clients.



DOSSIER	76xxx	INDICE	D
PHASE	APS	PLAN n°	04.
Ref/info		DATE	25/03/2022

Maître d'ouvrage:  
**SNC LIDL (DR24)**  
 ZAC de Breguières  
 83460 - LES ARCS SUR  
 ARGENS



**CREATION D'UN MAGASIN LIDL (T17S)**  
 291 Route de Draguignan 8ALERNES 83690

Plan du RDC (Parking) - T14S allongé+ parking aérien

Maître d'oeuvre  
**ATELIER 4+ MARSEILLE**  
 84 rue Barris Marseilles 13008  
 tel.: 04.91.41.22.57  
 marseille@ie4p.fr

Echelle 1:500



## 2. Mise en valeur de l'enseigne par des investissements paysagers

---

Le projet de LIDL, vise la création d'un espace paysager de qualité, notamment sur la périphérie et le nord-ouest du secteur de projet. Ces investissements sont motivés par l'envie de connecter le futur projet avec le patrimoine naturel présent en périphérie, ainsi que l'ensemble des modes de circulation qui permettront l'accès au magasin. C'est pourquoi les aménagements ont été pensés afin d'optimiser les espaces favorables à la biodiversité, tout en axant l'utilisation des modes doux déjà présents en périphérie. À cela s'ajoute la mise en place d'ombrières photovoltaïques et de panneaux photovoltaïques sur toiture afin d'assurer la production d'électricité au niveau du parking et assurer une part d'autonomie au magasin sur ce point.

### **La mise en valeur de l'enseigne LIDL a été étudiée par plusieurs BET et peut se décrire ainsi :**

« Les clients de l'enseigne LIDL accèdent à la voie de desserte interne par la RD 2560. Une entrée et une sortie, aménagées et sécurisées, permettront l'accès aux parkings. Les circulations sont directes, lisibles, et desservent les espaces de stationnements répartis sur le site, à l'Ouest de la parcelle.

Dans la mesure du possible, nous conservons les arbres de haute-tiges existants en périphérie de la parcelle. Les arbres abattus seront compensés par de nouvelles plantations conformément aux préconisations du PLU. Il y a au total 70 nouvelles plantations d'arbres de hautes-tiges et de cépées.

Différentes plantations permettent de dissimuler les vues directes sur le quai de déchargement. Les arbres et cépées en périphérie du parking et de l'enseigne apportent une ombre appréciée, l'ambiance paysagère varie en fonction des saisons. Les variations de couleur de feuillage et les floraisons marquent la saisonnalité (Savonnier, Margousier, Erable de Montpellier, Néflier).

Les massifs de plantations au Sud bénéficient d'un traitement singulier, avec une ambiance plus urbaine. L'objectif est de planter une prédominance d'espèces fleuries, éventuellement ornementales.

Des plantations arbustives basses sont plantées dans ces espaces par effet de masse afin d'apporter des variations avec les saisonnalités (Ciste, Daphné, Lavande, Thym, Santoline, Globulaire, Immortelle, Sauge). Complété par un alignement d'Oliviers et 3 Cyprès de Provence dans l'angle Sud-Est de la parcelle (marqueurs des paysages provençaux).

Les surfaces d'espaces verts disponibles au Nord de la parcelle sont généreuses, et nous permettent la création d'une promenade piétonne se connectant sur la liaison douce existante au Nord du site.

Ce triangle d'espaces verts nous permet d'envisager la création de vastes prairies fauchées avec la formation de bosquets arbustifs et arborés, permettant le refuge et le développement de nombreux insectes, oiseaux, chiroptères.

Pour la biodiversité sur le site, il est également envisagé la création de 3 pierriers afin d'offrir un micro-habitat favorable à la faune locale (Lézard des Murailles par exemple).

Des gîtes pour oiseaux et chauve-souris seront installés en façade Est du bâtiment et dans certains arbres sur le site.

En périphérie du site, notamment les franges Ouest et Est du site, il est prévu la plantation d'une haie pluri-stratifiée (composée d'une strate herbacée, arbustive et arborée) avec la plantations d'arbustes locaux comme la Myrte, la Filaire, le Nerprun, l'Arbousier, Pistachier et Genévrier.

Les essences sont locales, adaptées au climat méditerranéen et ne demandent pas d'arrosage continu. Cependant, il est prévu un système d'arrosage de type goutte-à-goutte pour favoriser l'enracinement des végétaux pendant les deux-trois premières années suivant la plantation.

**Un schéma de circulation simple, sécurisé**

Les circulations des véhicules légers sur le site seront clairement définies et un marquage signalétique horizontal et vertical sera mis en place dès l'entrée du parking. Le parking prend la forme de peignes de stationnements centraux, en partie Ouest du site, avec une boucle de circulation en double-sens qui permet de desservir facilement l'ensemble du parking.

L'accès technique (zone de chargement / déchargement), est positionné au Nord-Est du bâtiment. Le traitement de façade soignée permet de minimiser la vue et donc l'impact visuel de cette zone technique. »

# Création d'un magasin LIDL / SALERNES

## Volet paysager

### Plan de masse des extérieurs

Raccordement sur la voie douce existante au Nord de la parcelle. Gestion du dénivelé à prévoir

Afin d'aménager des micro-habitats pour la faune, il est proposé la création de plusieurs pierriers protégés du vent, exposés plein soleil.

Liaison piétonne permettant de connecter la voie douce existante à l'enseigne Lidl et aux habitations situées au Sud de la Départementale.

Création d'une prairie gérée en fauche tardive, pour permettre la montée en graines et le développement d'une multitude d'insectes. Plusieurs bosquets arbustifs et arborés sont plantés dans cet espace. Ces bosquets serviront de gîtes pour les oiseaux et chiroptères.

Haie pluristratifiée (strate herbacée, arbustive et arborée), dense et en port libre. Cette haie joue le rôle d'écran visuel pour l'intégration du parking, et de corridor écologique (continuité écologique)

Mise en place d'ombrières photovoltaïques au niveau des peignes de stationnement au cœur du parking.

Le site est agrémenté d'arbres de haute tige de force 20/25. (La force de l'arbre correspond à la circonférence du tronc mesurée à 1m de hauteur). Cette force d'arbre permet d'obtenir à la plantation des arbres de 4,5m à 6m de hauteur, avec un houppier qui démarre à 2,30m de hauteur. En plus de l'aspect esthétique apporté par le feuillage, ces arbres permettront d'apporter une ombre agréable le long du piétonnier et sur le parking.

Mise en scène des entrées/ sorties du parking de l'enseigne. Plantation de Santoline et de Brachypode de Phénicie

Le quai de déchargement / livraison est implanté sur l'arrière de l'enseigne, non visible depuis la Départementale. Le traitement paysager permet également de dissimuler cette façade depuis les habitations riveraines.

Conservation d'une partie des arbres existants sur la parcelle

Raccordement sur la voie douce existante à l'Est de la parcelle

Haie pluristratifiée (strate herbacée, arbustive et arborée), dense et en port libre. Cette haie joue le rôle d'écran visuel pour l'intégration du parking, et de corridor écologique (continuité écologique)

Plantations d'Oliviers en façade du magasin, avec un massif d'arbustes bas et de vivaces pour conserver la visibilité sur l'enseigne

Aménagement du parvis en lien direct avec le trottoir longeant la Départementale.



### 3. Incidences pressenties du projet sur l'environnement

⇒ **Au regard de l'occupation du sol actuelle du site et au regard du projet d'aménagement de la société LIDL les incidences sur l'environnement peuvent être considérées comme faibles, dans le cadre où LIDL applique les préconisations en faveur des chiroptères (voir p75)**

Situé en bordure de la route de Draguignan à Salernes, et donc sur un emplacement stratégique, le projet fait l'objet d'un traitement paysager (plantations d'arbres, espaces verts) à l'interface avec les espaces bâtis et les voiries qui longent le site. Les plantations et espaces verts seront favorables à la biodiversité, à l'infiltration des eaux pluviales et permettront une meilleure intégration du bâtiment dans le paysage local. La réalisation d'une partie du stationnement sous couverture, permet de limiter l'emprise au sol et donc l'impact paysager et visuel. D'autre part, soucieux de la problématique environnementale, LIDL a su mettre en avant son investissement au profit des énergies renouvelables, par la mise en place de panneaux photovoltaïques en ombrières et sur toiture.

Pour rappel les caractéristiques du projet sont les suivantes :

Le futur projet envisage la démolition et la reconstruction d'un LIDL d'une SDP d'environ 2 252 m<sup>2</sup> ainsi que **168** places de stationnement réparties comme suit :

- **93 places dont 2 PMR et 2 familles sur un parking situé à côté du magasin**
- **75 places véhicules légers situées sous le magasin au RDC**
- **La mise en panneaux de panneaux photovoltaïques sur toiture sur 787.05 m<sup>2</sup> en plus des ombrières photovoltaïques présentes sur le parking aérien**
- **La réalisation d'un espace de stationnement pour les vélos et modes de déplacement doux, accessible depuis les voies douces existantes et reliées aux projet.**

**Focus sur l'utilisation des énergies renouvelables :**

En plus de mettre en évidence une **insertion paysagère quantitative et qualitative**, le projet expose un investissement non négligeable sur les énergies renouvelables. Ce choix apparaît cohérent et pertinent au regard de la localisation du projet dans le Var, département qui bénéficie d'un fort ensoleillement. D'autre part, le choix de LIDL, de placer des panneaux solaires sur toiture, renforce l'envie du porteur de projet de présenter un projet **moderne** et tourner vers le **respect et la problématique environnementale**. Ces choix et ces investissements apparaissent par conséquent favorables à l'environnement et à la mise en valeur du projet au regard de son emplacement géographique.

- ⇒ Le projet d'aménagement du LIDL est **soumis à examen au cas par cas pour la réalisation d'une étude d'impact** au regard de la **rubrique 41 a – « Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus »**.
- ⇒ **Après examen l'Autorité Environnementale soumettra ou non le permis de construire à étude d'impact.**

*Le projet étant inférieur à 10 000m<sup>2</sup> de surface de plancher il n'est pas soumis à la rubrique 39.*

*Aucun boisement n'est présent sur le site, le projet n'est pas soumis à la rubrique 47 concernant le défrichement.*

***Les annexes présentes les photos complémentaires du secteur d'étude, les rapports d'expertises et l'ensemble des éléments relatifs au volet paysager.***

## CONTACT



### Agence ÎLE-DE-FRANCE

71, rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 PARIS  
01.53.46.65.05.

### Agence GRAND-OUEST

18 rue de Rennes, 49000 ANGERS  
09.65.10.52.24.

### Agence ATLANTIQUE

45 rue Sainte-Colombe, 33000 BORDEAUX  
05.57.99.69.28.

### Agence RHÔNE-ALPES

Immeuble le Dauphiné Part Dieu,  
78, rue de la Villette, 69003 LYON  
09.72.46.52.02.

### Agence PROVENCE-LANGUEDOC

120 rue Jean Dausset - Immeuble Technicité,  
SITE AGROPARC, 84000 AVIGNON  
04.84.94.00.94.

### Agence MÉDITERRANÉE

45, rue Gimelli, 83000 TOULON  
04.94.18.97.18.

### Agence SUD-OUEST

12 rue Edouard Branly, 82000 MONTAUBAN  
05.63.92.11.41.

 [www.facebook.com/citadiaconseil](http://www.facebook.com/citadiaconseil)

 [twitter.com/Citadia](https://twitter.com/Citadia)

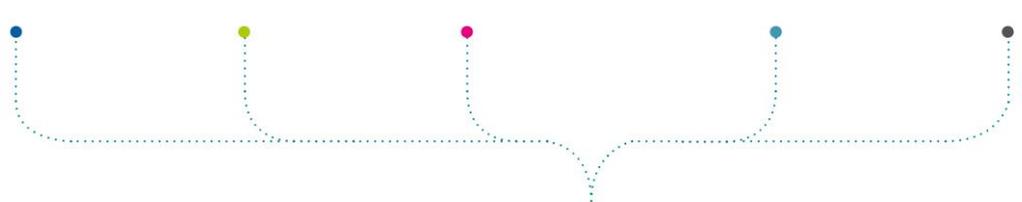
 **CITADIA**  
CONSEIL

 **even**  
CONSEIL

 **Aire**  
Publique

 **MERC/AT**

 **C:|:d**  
CITADIA DESIGN



# CITADIA

[www.citadia.com](http://www.citadia.com)